8°
024.751

DEPOT
ANNEXE

BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO
1 653 395

11 MAI 2015

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

8°
24751

C. G. T.

Le Prolétariat

CONTRE LA GUERRE ET LES TROIS ANS

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Pour éviter les guerres, supprimons les frontières.

PRIX : 0,75 CENTIMES

PARIS
MAISON DES FÉDÉRATIONS (Serv. de l'Imp.)

6703520

LE PROLÉTARIAT

contre la Guerre

ET

les Trois Ans

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

8°. 21751

LE PROLÉTARIAT
contre la Guerre !

LES RESOLUTIONS ET LES ACTES DU PROLETARIAT
(1867-1911)

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

Lausanne, 1867

Le Congrès de l'Association internationale des travailleurs, réuni à Lausanne,

Considérant :

Que la guerre pèse principalement sur la classe ouvrière, en ce qu'elle ne la prive pas seulement des moyens d'existence, mais qu'elle l'astreint à verser le sang du travailleur ;

Que la paix armée paralyse les forces productives, ne demande au travail que des œuvres inutiles, et intimide la production en la plaçant sous le coup des menaces de guerre ;

Que la paix, première condition du bien-être général, doit à son tour, être consolidée par un nouvel ordre de choses qui ne connaîtra plus dans la société deux classes, dont l'une est exploitée par l'autre ;

Que la guerre a pour cause première et principale le paupérisme et le manque d'équilibre économique ;

Que pour arriver à supprimer la guerre, il ne suffit pas de licencier les armées, mais qu'il faut encore modifier

l'organisation sociale dans le sens d'une répartition toujours plus équitable de la production,

Décide :

D'adhérer pleinement et entièrement au Congrès de la Paix qui se réunira le 9 septembre à Genève, s'il accepte la déclaration ci-dessus énoncée, de le soutenir énergiquement et de participer à tout ce qu'il pourrait entreprendre pour réaliser l'abolition des armées permanentes et le maintien de la paix, dans le but d'arriver le plus promptement possible à l'émancipation de la classe ouvrière et à son affranchissement du pouvoir et de l'influence du capital ainsi qu'à la formation d'une confédération d'Etats libres dans toute l'Europe.

Bruxelles 1868

Le Congrès, considérant que la justice doit être la règle des rapports entre les groupes naturels, peuples, nations, aussi bien qu'entre les citoyens ; que la cause primordiale de la guerre est le manque d'équilibre économique, que la guerre n'a jamais été que la raison du plus fort et non pas la sanction du droit ;

Qu'elle n'est qu'un moyen de subordination des peuples par les classes privilégiées ou les gouvernements qui les représentent ;

Qu'elle fortifie le despotisme, étouffe la liberté (nous en donnons la preuve, les dernières guerres d'Italie et d'Allemagne) ;

Que, semant le deuil et la ruine dans les familles, la démoralisation sur tous les points où les armées se concentrent, elle entretient et perpétue ainsi l'ignorance et la misère ;

Que l'or et le sang des peuples n'ont jamais servi qu'à maintenir entre eux les instincts sauvages de l'homme à l'état de nature ;

Que, dans une société fondée sur le travail et la production, la force ne peut être mise qu'au service de la liberté et du droit de chacun ; qu'elle ne peut être qu'une garantie et non une oppression, fût-ce même pour un seul membre utile du corps social ;

Que dans l'état actuel de l'Europe, les gouvernements ne représentent pas les intérêts légitimes des travailleurs ;

Que si la guerre a pour cause principale et permanente

le manque d'équilibre économique et ne peut être par conséquent anéantie que par la réforme sociale, elle n'en a pas moins pour cause auxiliaire l'arbitraire qui résulte de la centralisation et du despotisme ;

Que les peuples peuvent donc diminuer dès maintenant le nombre des guerres en s'opposant à ceux qui les font ou les déclarent ;

Que ce droit appartient surtout aux classes ouvrières, soumises presque exclusivement au service militaire et qu'elles seules peuvent lui donner une sanction ;

Qu'elles ont pour cela un moyen pratique légal et immédiatement réalisable ;

Qu'en effet, le corps social ne saurait vivre si la production est arrêtée pendant un certain temps ; qu'il suffit donc aux producteurs de cesser de produire pour rendre impossibles les entreprises des gouvernements personnels et despotiques ;

Le Congrès de l'Association internationale des travailleurs réuni à Bruxelles déclare protester avec la plus grande énergie contre la guerre.

Il invite toutes les sections de l'Association, chacune dans leurs pays respectifs, ainsi que toutes les sociétés ouvrières et tous les groupes d'ouvriers, quels qu'ils soient, à agir avec la plus grande activité pour empêcher une guerre de peuple à peuple, qui aujourd'hui ne pourrait être considérée que comme une guerre civile, parce que, faite entre producteurs, elle ne serait qu'une lutte entre frères et citoyens.

Le Congrès recommande surtout aux travailleurs de cesser tout travail dans le cas où une guerre viendrait à éclater dans leurs pays respectifs.

Le Congrès compte assez sur l'esprit de solidarité qui anime les travailleurs de tous les pays pour espérer que leur appui ne fera pas défaut à cette guerre des peuples contre la guerre.

Contre la guerre Franco-Allemande

MANIFESTE DES MEMBRES DE L'INTERNATIONALE PARISIENNE

EN JUILLET 1870.

(*Publié dans le* Réveil *du* 12 *juillet*)

Aux Travailleurs de tous pays !

Travailleurs,

Une fois encore, sous prétexte d'équilibre européen, d'honneur national, les ambitions politiques menacent la paix du monde.

Travailleurs français, allemands, espagnols, que nos voix s'unissent dans un cri de réprobation contre la guerre.

Aujourd'hui, les sociétés ne peuvent avoir d'autre base légitime que la production et sa répartition équitable.

La division du travail, en augmentant chaque jour les nécessités de l'échange, a rendu les nations solidaires.

La guerre pour une question de prépondérance ou de dynastie ne peut être aux yeux des travailleurs qu'une criminelle absurdité.

En réponse aux acclamations belliqueuses de ceux qui s'exonèrent de l'impôt du sang, ou qui trouvent dans les malheurs publics une source de spéculations nouvelles, *nous protestons, nous qui voulons la paix, le travail et la liberté.*

Nous protestons :

Contre la destruction systématisée de la race humaine ;

Contre la dilapidation de l'or du peuple, qui ne doit servir qu'à féconder le sol et l'industrie ;

Contre le sang répandu pour la satisfaction odieuse de vanités, d'amour-propre, d'ambitions monarchiques froissées ou inassouvies.

Oui, de toute notre énergie, nous protestons contre la guerre, comme hommes, comme citoyens, comme travailleurs.

La guerre, c'est le réveil des instincts sauvages et des haines nationales.

La guerre, c'est le moyen détourné des gouvernements pour étouffer les libertés publiques.

La guerre, c'est l'anéantissement de la richesse générale, œuvre de nos labeurs quotidiens.

Frères d'Allemagne,

Au nom de la paix, n'écoutez pas les voix stipendiées ou serviles qui chercheraient à vous tromper sur le véritable esprit de la France.

Restez sourds à des provocations insensées, car la guerre entre nous serait une guerre fratricide. Restez calmes, comme peut le faire, sans compromettre sa dignité, un grand peuple fort et courageux.

Nos divisions n'amèneraient, des deux côtés du Rhin, que le triomphe complet du despotisme.

Frères d'Espagne,

Nous aussi, il y a vingt ans, nous crûmes voir poindre l'aube de la liberté. Que l'histoire de nos fautes vous serve au moins d'exemple ! Maîtres aujourd'hui de vos destinées, ne vous courbez pas comme nous sous une nouvelle tutelle. L'indépendance que vous avez conquise, déjà scellée de votre sang, est le souverain bien. Sa perte croyez-nous, est, pour le peuple majeur, la cause des regrets et des remords les plus amers et les plus poignants.

Travailleurs de tous pays,

Quoi qu'il arrive de nos efforts communs, nous, membres de l'Association internationale des travailleurs, qui ne connaissons plus de frontières, nous vous adressons comme un gage de solidarité indissoluble les vœux et les saluts des travailleurs de France.

Après la guerre de 1870, il y a un trou, un grand vide et ce n'est que bien longtemps après que l'on retrouve des protestations ouvrières contre la guerre.

Dès 1889, dans les Congrès socialistes internationaux, les délégués ouvriers protestent à nouveau contre la guerre et affirment que la paix est la condition première de l'émancipation ouvrière.

Il en fut ainsi aux Congrès internationaux de Paris (1889), Bruxelles (1891), Zurich (1893), Londres (1896).

Dans tous les Congrès corporatifs qui précèdent la constitution de la C. G. T., s'il ne fut pas question de propagande anti-guerrière, les délégués des syndicats n'en affirmèrent pas moins leur volonté de paix et d'entente interna-

tionale. Nous pouvons rappeler les Congrès corporatifs de Nantes (1894), Rennes (1896), Paris (1900). Ce dernier Congrès fut suivi du Congrès corporatif international qui se tint à Paris également.

A ce moment, la France et l'Angleterre sortaient de la période de tension provenant de l'affaire de Fachoda. Il y avait guerre entre l'Angleterre et le Transvaal et l'Europe guerroyait et massacrait en Chine. Le péril guerrier menaçait les peuples.

A la fin du mois d'octobre 1900, une délégation nombreuse de délégués des organisations syndicales anglaises vint à Paris. Il y eut à la Bourse du Travail une grandiose manifestation internationale contre la guerre.

Voici l'adresse que les camarades anglais envoyèrent aux organisations syndicales françaises.

FRERES,

Nous nous souviendrons longtemps de la date du 28 octobre 1890, car ce jour-là les travailleurs de France et les travailleurs de la Grande-Bretagne ont inauguré une union pacifique, en déclarant que les deux peuples n'ont pas de causes de querelles et que tous les différends qui pourraient surgir entre nos gouvernants respectifs devront être aplanis par l'arbitrage et non par la force brutale.

Le succès de la splendide réunion tenue à la Bourse du Travail vous est principalement dû, et au nom des travailleurs britanniques dont nous avons eu le plaisir d'être les représentants à cette occasion, nous vous offrons nos sincères remerciements pour l'hospitalité offerte dans votre salle magnifique, et pour votre coopération cordiale.

En outre, nous exprimons l'espoir que vous, les représentants des travailleurs de Paris, ainsi que les représentants des provinces, vous nous ferez l'honneur de nous rendre notre visite dans le courant de l'année 1901. L'époque sera opportune : le commencement d'un nouveau siècle offrira aux travailleurs des deux nations l'occasion de proclamer au monde entier que pour eux le jour des conquêtes est passé, et l'aurore de la fraternité, de la paix et du progrès a commencé ; que la solidarité des peuples n'est plus une utopie mais un fait accompli.

Frères, au nom des travailleurs de la Grande-Bretagne, nous vous remercions encore et nous vous saluons.

En réponse à cette adresse, la Confédération Générale du Travail, la Fédération des Bourses du Travail, l'Union des Syndicats de la Seine se mirent en devoir de répondre favorablement à l'invitation des travailleurs anglais. Des appels furent adressés aux organisations de province et il fut décidé que la délégation française se rendrait à Londres le 15 juin.

Les délégués français, au nombre d'une soixantaine, étaient porteurs du manifeste suivant :

LES TRAVAILLEURS DE FRANCE AUX TRAVAILLEURS DE GRANDE-BRETAGNE

Camarades,

En octobre dernier, vos délégués vinrent à Paris, apporter aux Travailleurs de France le salut de fraternité et affirmer votre horreur de la guerre. L'heure était critique. *Jingoes* et *nationalistes*, grossissant et dénaturant les moindres faits, excitaient les deux nations l'une contre l'autre, dans l'espoir criminel de rendre fatal un conflit sanglant.

La venue de vos délégués à Paris avait donc une portée considérable : elle proclamait le désaccord existant entre la partie saine et loyale du peuple anglais et cette tourbe d'exploiteurs et d'excitateurs qui ne rêvent que massacres. Ces soi-disant civilisés s'efforçaient de nous empêcher de comprendre que la paix est absolument nécessaire aux peuples et que tous les travailleurs doivent, sans distinction d'origine, se considérer comme frères, issus d'une même famille, — la grande famille humaine!

Aujourd'hui, les Travailleurs de France, répondant à votre Manifestation pacifique, envoient à Londres une Délégation mandatée par les organisations corporatives et chargée de vous assurer que leurs sentiments sont à l'unisson des vôtres, qu'eux aussi réprouvent les tueries entre peuples.

La situation est moins tendue. Tout danger de guerre entre la France et l'Angleterre est écarté. Mais le monde ne se limite pas à nos deux pays et, jamais peut-être, la guerre ne fit plus de ravages qu'à l'heure présente. Il n'y a pas de gouvernement qui n'ait des actes odieux à se reprocher : le sang coule du nord au sud de l'Afrique, ainsi qu'à Madagascar, aux Philippines, etc. En Chine, les troupes d'Occident coalisées se sont livrées aux plus révoltants massacres qu'ait encore enregistrés l'histoire.

Aussi, notre actuelle Manifestation, quoique d'un caractère moins précis, n'en a pas moins une utilité primordiale : si les travailleurs veulent enrayer les entreprises guerrières, il faut que, sans trêve, sans répit, toujours et sans cesse, ils prouvent leur haine de la guerre. Et, pour que cette haine soit vivifiante, il faut qu'elle n'ait rien de platonique, qu'elle se concrète en

de continuelles agitations, qu'elle se manifeste de si nette façon que les dirigeants soient obligés d'en tenir compte.

Dans cet ordre d'idées, vos Quakers nous ont donné de beaux exemples, indiqué la voie libératrice. Faisons notre profit de leurs enseignements, soyons les continuateurs de ces hommes d'énergie, et le jour où les travailleurs de tous pays, fortement groupés dans leurs associations corporatives, auront la puissance d'imposer le respect de leurs volontés pacifiques, pas un gouvernement n'osera aller à l'encontre.

Lequel oserait se lancer dans si sanglante aventure s'il pouvait redouter que, d'un commun accord, les travailleurs intéressés dans le conflit répondissent à la déclaration de guerre par la proclamation de la Grève générale?

Il est d'autant plus nécessaire que notre propagande contre la guerre prenne une considérable extension que les gouvernements de tous pays accroissent leur matériel de guerre, grossissent l'effectif de leurs armées et rivalisent en folies militaristes.

Cette fièvre a même gagné la Grande-Bretagne, jusqu'ici à peu près indemne; il est question de vous soumettre au service obligatoire, esclavage dont nous souffrons et qui a, sur le moral et le physique des peuples qui le subissent, des conséquences dépravantes, car il atrophie en eux l'esprit d'initiative, les désirs d'indépendance, le respect de soi-même. Au simple point de vue matériel, le service obligatoire aurait pour vous des effets désastreux.

C'est vous qui feriez les frais de cette charge nouvelle qui, outre qu'elle serait un élément de désagrégation de vos organisations syndicales, risquerait de vous faire perdre les hauts salaires, et la vie à bon marché dont vous avez raison d'être fiers.

Un moment, il fut question de désarmement général. C'était un leurre. Le désarmement impliquerait une meilleure répartition des produits du travail, un accroissement de bien-être pour le peuple à qui devraient forcément faire retour, sous peine de crise intense, les sommes énormes jusque-là gaspillées à créer des armements et à entretenir des armées colossales sur pied de guerre.

Ce serait le commencement d'une ère de paix et de prospérité qui nous conduirait rapidement à une société largement humaine d'où disparaîtrait aussi la guerre économique, la concurrence féroce, l'antagonisme des intérêts qui, sur le terrain industriel et commercial, sont aussi préjudiciables aux peuples que, sur le terrain politique, les guerres entre nations.

Ce serait un acheminement vers la fin du vieux monde barbare. Les peuples émancipés pourraient enfin s'épanouir sans entraves et accroître indéfiniment leur bien-être et leur liberté.

Or, c'est justement parce que le Désarmement ne peut pas être restreint au simple démantèlement des casernes et à l'enclouement des canons, qu'il n'y a pas à l'attendre de la bienveillance des grands de la terre.

Le désarmement général ne sera possible que lorsque nous signifierons aux dirigeants notre volonté formelle de ne plus nous faire les complices de leurs passions homicides, lorsque, au nom de la fraternité humaine. nous refuserons de nous entre-tuer.

Alors la paix deviendra une réalité effective, définitive!

C'est vers cet avenir d'harmonie que nous devons orienter nos efforts. Et c'est à le réaliser, qu'au nom des Travailleurs de France, nous vous convions, camarades de Grande-Bretagne, à travailler avec nous.

Guerre à la Guerre!

Vive la Paix!

Vive l'accord international des Peuples!

Près de trois cents organisations : Fédérations, Bourses du Travail et Syndicats avaient donné leur adhésion au manifeste.

La manifestation de Londres fut grandiose, l'accueil fut fraternel et les délégués français laissèrent en Angleterre une impression forte de fraternité internationale ; de même qu'ils remportèrent en France des renseignements et des espoirs pour le syndicalisme internationaliste.

Un gros effort venait d'être fait. Par delà les frontières, les travailleurs pouvaient s'entendre pour enrayer le fléau guerrier.

Quand les travailleurs français eurent réalisé leur unité dans la C. G. T. ils abordèrent hardiment la question. A Bourges (1904) la question fut posée ; à Amiens (1906), une première résolution fut votée. Mais c'est à Marseille (1908), que la C. G. T. prit nettement position contre la guerre par le vote de la résolution suivante :

Le Congrès confédéral de Marseille rappelant et précisant la décision d'Amiens,

Considérant que l'armée tend de plus en plus à remplacer à l'usine, aux champs, à l'atelier le travailleur en grève, quand elle n'a pas pour rôle de le fusiller, comme à Narbonne, Raon-l'Etape et Villeneuve-Saint-Georges;

Considérant que l'exercice du droit de grève ne sera qu'une duperie tant que les soldats accepteront de se substituer à la main-d'œuvre civile et consentiront à massacrer les travailleurs;

Le Congrès, se tenant sur le terrain purement économique, préconise l'instruction des jeunes pour que du jour où ils auront revêtu la livrée militaire ils soient bien convaincus qu'ils n'en restent pas moins membres de la famille ouvrière et que, dans les conflits entre Capital et Travail, ils ont pour devoir de ne pas faire usage de leurs armes contre leurs frères les travailleurs;

Considérant que les frontières géographiques sont modifiables

au gré des possédants, les travailleurs ne reconnaissent que les frontières économiques, séparant les deux classes ennemies : la classe ouvrière et la classe capitaliste.

Le Congrès rappelle la formule de l'Internationale.

Les Travailleurs n'ont pas de Patrie! qu'en conséquence toute guerre n'est qu'un attentat contre la classe ouvrière, qu'elle est un moyen sanglant et terrible de diversion à ses revendications.

Le Congrès déclare qu'il faut, au point de vue international, faire l'instruction des travailleurs afin qu'en cas de guerre entre puissances, les travailleurs répondent à la déclaration de guerre par une déclaration de grève générale révolutionnaire.

Au Congrès de Toulouse (1910) la motion votée au Congrès de Marseille fut renouvelée.

Voici alors l'aventure marocaine qui devait amener la France et l'Allemagne à deux doigts de la guerre. La paix internationale fut fortement ébranlée. Dans les deux pays des préparatifs guerriers furent faits.

Le 1^{er} juillet 1911 les gouvernants allemands qui s'inquiétaient des agissements militaires français au Maroc envoyèrent un navire de guerre dans les eaux marocaines en vue d'Agadir. Ce fut le point de départ d'une campagne nationaliste et pangermaniste dans les deux pays.

La C. G. T. prit immédiatement position. Elle adressa une lettre à la Commission de la Centrale syndicale allemande lui demandant d'organiser à Berlin une grande démonstration avec des délégués anglais, allemands et français.

La Centrale syndicale allemande déclina cette offre et accepta qu'une délégation d'ouvriers français aille en Allemagne en mission d'études qui se terminerait par un meeting à Berlin en faveur de la paix.

Le 22 juillet la délégation française se rendit à Berlin où elle reçut l'accueil le plus fraternel. Le meeting contre la guerre eut lieu le 28 juillet dans la salle du Nouveau-Monde devant 20.000 personnes.

Quelques jours après une même manifestation eut lieu à Paris. Dans la vaste salle Wagram, le 4 août, les délégués allemands, espagnols, hollandais et anglais fraternisèrent avec les travailleurs français dans une pensée commune de protestation contre la guerre.

Dans le même temps deux délégués français étaient allés en Espagne où ils prirent la parole en de vastes meetings organisés à Madrid et à Barcelone.

Le 24 septembre une grandiose manifestation est orga-

nisée à Paris, dans les jardins de l'Aéro-Park. Plus de 50.000 travailleurs parisiens y assistaient.

Puis pour couronner cette campagne d'action et de fraternisation internationales, la C. G. T. convoquait une conférence nationale de ses organisations le 1er octobre, à Paris. En huit jours plus de cent délégués se trouvèrent réunis à la *Maison des Fédérations*.

La résolution suivante a été adoptée.

Devant l'éventualité d'une guerre toujours possible et devant les redoutables conséquences des complications européennes suscitées par la guerre italo-turque, la Conférence des Bourses et Fédérations décide :

Les décisions des Congrès confédéraux sur l'attitude de la classe ouvrière en cas de guerre deviennent exécutoires à partir du moment où la guerre est déclarée.

Elle rappelle l'essentiel de ces décisions : « A toute déclaration de guerre, les travailleurs doivent, sans délai, répondre par la grève générale révolutionnaire. »

En conséquence, et pour préparer l'application de ces décisions :

1° Il sera adressé par la C. G. T., à chaque Syndicat, une lettre-circulaire les invitant à préparer dès demain leurs membres à appliquer les décisions prises au moment opportun;

2° Chaque Fédération doit immédiatement se préoccuper de rechercher pour elle-même les meilleurs moyens de réaliser la grève générale, dans sa profession et dans son industrie;

3° Chaque Bourse du travail, chaque Union de Syndicats et chaque Syndicat isolé devront instituer dans leur sein un sous-comité de grève générale, à moins que le Comité général de l'organisation n'ait charge lui-même d'accomplir cette besogne. Ces sous-comités auront mission, sans pour cela exclure la besogne particulière qui incombe à chaque organisation, d'intensifier la propagande antimilitariste et antipatriotique.

Cette propagande devra s'adresser aux paysans, aux ouvriers, aux employés et aux femmes. La C. G. T. a charge de seconder et de coordonner cette propagande dès maintenant. Pour parer à toute éventualité, la Conférence indique son devoir, le cas échéant, à chaque travailleur : la déclaration de guerre doit être, pour lui, le mot d'ordre pour la cessation immédiate du travail.

Tous ces actes antiguerriers ne constituent qu'une préface aux événements actuels.

Après l'aventure marocaine toujours grosse de périls futurs, la C. G. T. comptait pouvoir s'atteler hardiment à des réalisations sociales et se consacrer uniquement à l'offensive ouvrière contre le capitalisme.

Le Congrès confédéral du Havre avait tracé un plan de

bataille en vue d'arracher la Semaine anglaise au patronat. Des mesures avaient été prises pour parer au danger de la loi Berry-Millerand et pour étouffer cette nouvelle scélératesse des gouvernants, mais tout danger de guerre semblait avoir disparu. Il y avait bien les retraites militaires, une recrudescence du chauvinisme, des nuages noirs du côté des Balkans, mais tout cela n'était pas suffisamment symptomatique de la situation présente.

Et c'est en pleine campagne offensive que nous avons été surpris par la guerre des Balkans, par la menace d'une conflagration européenne, par un retour offensif du militarisme.

C'est alors que la C. G. T. a entrepris de mener de front les deux batailles : bataille défensive contre la guerre et le militarisme, bataille offensive pour la Semaine anglaise

C'est la première de ces batailles qu nous allons rappeler dans les documents et les faits qui vont suivre.

Les militants trouveront dans cette plaquette le compte rendu du Congrès extraordinaire qui se tint à Paris en novembre 1913, un aperçu d'ensemble sur la grève générale du 16 décembre et toutes les résolutions et décisions de la C. G. T.

Nous avons fait précéder ce travail analytique d'un prologue historique pour bien marquer les progrès réalisés par la classe ouvrière dans son opposition à la guerre et au militarisme et pour montrer que depuis longtemps les travailleurs désirent l'entente internationale de leur classe pour réaliser leur émancipation dans la paix et la fraternité.

POUR LA PAIX

ENTRE LES PEUPLES

La menace balkanique

Le 12 octobre 1912, la guerre est déclarée dans les Balkans. Les Serbes, les Bulgares, les Grecs et les Monténégrins se sont jetés sur les Turcs. Les massacres vont commencer et déjà le canon a remplacé la raison humaine. C'est à ces monstrueux résultats qu'ont abouti les procédés fâcheux de la diplomatie européenne.

En présence de ces peuples qui vont se massacrer sans aucun profit pour eux-mêmes ; devant les horreurs de la guerre et la menace d'un conflit plus formidable, la C. G. T. ne pouvait pas mentir à son passé et à ses traditions révolutionnaires. Elle se devait d'agir au plus vite pour protester contre la guerre balkanique et pour éveiller l'attention populaire à la menace d'un conflit européen.

Le Bureau confédéral convoque extraordinairement le Comité confédéral le 15 octobre. Le Comité décide la rédaction immédiate d'un manifeste qui constituera un premier acte. Puis il décide l'organisation smultanée de démonstrations populaires internationales, à Berlin, à Vienne, à Paris et dans une grande ville italienne. Le Comité confédéral laisse le soin au Bureau de la C. G. T. de fixer la date des démonstrations internationales et lui donne mandat d'écrire aux Centrales syndicales des pays indiqués.

Immédiatement le Bureau confédéral leur adresse la lettre suivante :

Camarade Secrétaire de la Centrale Commission des Organisations ouvrières de

CAMARADE,

Les sanglants événements dont les Balkans sont actuellement le théâtre, les complications internationales qui peuvent en découler, ont fait un devoir au Comité confédéral de la C. G. T. française d'envisager la situation et de prendre telles mesures propres à sauvegarder la paix du monde.

La complexité des intérêts engagés dans cette nouvelle croisade fait qu'il est difficile de croire aux espérances de localisation, espérances avec lesquelles la presse bourgeoise de tous les pays tente d'apaiser les inquiétudes populaires.

L'intervention des puissances qui, seule, pourrait localiser le conflit, en limiter la durée, ne peut être, maintenant, que le fait des travailleurs organisés de l'Internationale, dressés dans une volonté unanime de Paix.

D'autre part, s'il est vrai qu'une concordance de vues anime en ce moment les Gouvernements français et allemands dans une même tentative pour sauvegarder la paix européenne, il est d'autant plus indispensable aux peuples allemand et français d'être au premier rang dans l'intervention et la protestation imposées par cette redoutable éventualité : la Guerre.

C'est pour ces raisons que le Comité confédéral, dans sa réunion du 15 courant, a décidé d'organiser à Paris, avec le concours de délégués des organisations étrangères, une vaste démonstration contre la Guerre.

En vertu de cette décision, je viens aujourd'hui, au nom de la C. G. T., solliciter le concours d'un ou de plusieurs de vos militants pour cette manifestation, qui, comme celles identiques, de Paris 1900, Londres 1901, Berlin 1911 et Paris 1911, se fera sur le seul terrain de la Paix, en dehors de toute préoccupation politique.

Nous serions également désireux qu'une manifestation analogue soit faite dans un de vos centres; nous nous engageons, dès maintenant, à y déléguer un de nos représentants.

Nous espérons que dans des circonstances aussi graves, au moment où le moindre incident peut déterminer une conflagration guerrière entre les puissances européennes, les organisations sœurs des autres pays ne refuseront pas de s'associer à notre démonstration pacifiste.

Dans l'attente de votre réponse, que nous avons le ferme espoir de croire affirmative, recevez nos salutations syndicalistes et fraternelles.

Pour la Confédération Générale du Travail :

Le Secrétaire :

Jouhaux.

N. B. — Vous voudrez bien, le temps pressant, nous adresser votre réponse le plus rapidement possible, pour que nous puissions fixer notre date.

Voici d'autre part, le manifeste qui fut affiché dans toutes les villes de France par l'intermédiaire des Bourses du Travail et Union de Syndicats :

Confédération Générale du Travail

Guerre à la Guerre !

Dans les Balkans, la guerre est déclarée !

Monténégrins, Serbes, Bulgares et Turcs commencent à s'entr'égorger.

Ainsi, l'Europe sortant de la crise que fit naître l'abominable agression contre le Maroc, de la France capitaliste et financière, voit surgir dans le présent conflit les redoutables possibilités d'une conflagration guerrière dressant les unes contre les autres les puissances européennes.

Les désirs d'expansion territoriale de l'Autriche et de la Russie, la recherche de débouchés nouveaux pour certaines autres nations, s'ajoutant aux convoitises des groupes financiers et industriels, mettent en péril la paix du monde.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

Les excitations cléricales, les haines de race font de cette guerre, non pas seulement une vaste flibusterie capitaliste, mais une croisade religieuse.

Dans la complexité des intérêts engagés, dans le caractère implacable de cette guerre, peu de place est laissé aux espérances de la localiser, espérances avec lesquelles la presse bourgeoise tente d'apaiser les inquiétudes populaires.

En effet, à ce jour, les puissances n'ont pas su ou pas voulu empêcher la guerre. Pourquoi ? Parce que l'opinion publique est restée indifférente.

Les puissances voudront-elles, aujourd'hui, localiser le conflit, en limiter la durée ? Oui, si l'opinion publique, enfin éclairée, veut et sait intervenir. Si tous les partisans sincères de la paix entre les peuples ne se montrent pas vigilants et actifs, en élevant une vigoureuse protestation, ils risquent de voir les événements se précipiter et les trouver désemparés devant la brutalité du fait accompli.

Quant aux travailleurs, leur haine de la guerre s'est trop souvent affirmée pour qu'ils restent impassibles.

Pour les uns, comme pour les autres, c'est notre devoir et c'est notre intérêt à tous d'intervenir. La C. G. T. les y convie.

Dans l'opposition nécessaire aux desseins criminels des gouvernements capitalistes et des sectes religieuses, la C. G. T. veut dresser les peuples dans une volonté unanime de paix.

C'est là une tâche dictée à la Confédération Générale du Travail par la résolution de son Congrès de Marseille, qui dit :

Le Congrès rappelle la formule de l'Internationale :

LES TRAVAILLEURS N'ONT PAS DE PATRIE ! Qu'en conséquence, toute guerre n'est qu'un attentat contre la classe ouvrière, qu'elle est un moyen sanglant et terrible de diversion à ses revendications.

Le Congrès déclare qu'en cas de guerre entre puissances, les travailleurs doivent répondre à la déclaration de guerre par une déclaration de grève générale révolutionnaire.

A L'OPINION PUBLIQUE !

Une vigoureuse action s'impose ! Une vaste agitation populaire est nécessaire.

La C. G. T., pour les déterminer, s'adresse à tous les hommes de cœur, à tous les prolétaires, et leur crie : Soyez prêts à répondre à nos appels, à participer à nos démonstrations, à nos meetings !

Que de partout s'élèvent de formidables protestations !

Pour cela, la C. G. T. appelle à l'action nécessaire les travailleurs organisés de l'Internationale ouvrière.

Et s'il est vrai qu'une concordance de vues anime en ce moment les gouvernements français et allemands, dans une même tentative pour sauvegarder la paix européenne, il est d'autant plus indispensable aux peuples allemand et français d'être au premier rang dans l'intervention et la protestation imposées par cette redoutable éventualité : LA GUERRE !

LE COMITE CONFEDERAL.

Fin octobre les événements guerriers ont pris une tournure plus menaçante encore. Sur le conflit balkanique sont venus se greffer des incidents entre la Russie et l'Autriche, et la guerre peut éclater entre les deux grandes triplices européennes : Angleterre, France et Russie, contre l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche.

Le 30 octobre le Comité confédéral est convoqué à nouveau extraordinairement. Lecture est donnée des lettres adressées aux Centrales étrangères et des réponses de celles-

ci. Le Comité se trouve en présence de trois réponses : l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie ; l'Angleterre n'a pas envoyé de réponse. Le Comité enregistre l'adhésion de la Centrale italienne anx propositions de la C. G. T. française.

On lira plus loin les réponses des Centrales allemandes et autrichiennes. Le Comité confédéral, prend acte des conditions et des réserves formulées par les camarades allemands et autrichiens, et les délégués sont unanimes pour reconnaître le caractère abusif des conditions allemandes et autrichiennes.

Les lettres d'Allemagne et d'Autriche contiennent une brutale fin de non-recevoir, que la C. G. T., pour la dignité du syndicalisme français ne peut pas accepter. La C. G. T. française ne traçait pas de conditions aux autres pays, elle les laissait libres d'organiser à leur guise leurs démonstrations et d'envoyer à Paris qui bon leur semblait. Ce point de vue n'étant pas admis par les camarades allemands et autrichiens, le Comité, tout en maintenant au-dessus des divergences de conception et de tactique la valeur de l'Internationale syndicale charge le Bureau confédéral d'organiser à Paris une puissante manifestation nationale. A cet effet, les principaux centres ouvriers français étaient invités à envoyer une délégation à Paris le jour que fixerait le Bureau confédéral.

***

Le Comité confédéral se réunit une fois encore extraordinairement le 12 novembre. Dans cet intervalle de douze jours, qui s'était écoulé entre la réunion du Comité du 30 octobre et celle du 12 novembre, le Parti socialiste français avait décidé l'organisation d'une démonstration pacifique à Paris et dans les capitales des grandes nations étrangères. De plus le Parti socialiste fixait sa manifestation à Paris pour le dimanche 17 novembre. Le Bureau confédéral ne pouvait plus, sous peine d'entrer en concurrence avec le P. S. U., songer à une manifestation à Paris.

Les événements se précipitant, la menace guerrière devenant plus périlleuse, le Bureau confédéral avait pensé à un acte surpassant en portée sociale une simple manifestation. A la délégation du P. S. U., qui était venue lui demander si la C. G. T. participerait officiellement à la manifestation du Pré-Saint-Gervais, le Bureau confédéral avait répondu qu'en raison de l'attitude des centrales allemandes et autrichiennes à l'égard de la C. G. T., mieux valait que la demande du Parti socialiste français ne se formule pas devant le Comité confédéral.

Précédant, pour faire face aux exigences de la situation la réunion du Comité confédéral du 12 novembre, le Bureau de la C. G. T. convoquait une conférence extraordinaire des Bourses du Travail, Union de Syndicats et Fédérations d'in-d'industrie à Paris pour le dimanche 23 novembre. Déjà dans sa séance extraordinaire du 30 octobre le Comité confédéral, dans le but d'éclairer la religion des syndiqués, avait décidé la publication des lettres d'Allemagne et d'Autriche dans un délai de dix jours.

En application de cette décision, le Bureau convoquant la conférence nationale des organisations confédérées, leur adressa une circulaire contenant cette correspondance.

Ainsi, les groupements syndicaux étaient eux-mêmes en possession des lettres d'Allemagne et d'Autriche et, par la presse, l'opinion publique était éclairée.

Ci-dessous la circulaire adressée aux Bourses et Fédérations et les lettres qui l'accompagnent.

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

Aux Camarades Secrétaires des Fédérations des Bourses du Travail et Unions départementales.

CONTRE LA GUERRE !

Le Comité confédéral, à la date du 15 octobre, pressentant les événements actuels et dont le caractère menaçant se précise chaque jour, décidait de soumettre aux organisations syndicales d'Allemagne, d'Autriche et d'Angleterre, le projet d'organiser une démonstration simultanée dans les grandes capitales : Berlin, Londres, Vienne et Paris. A chacune de ces démonstrations devaient participer les délégués ouvriers de chaque pays.

Ainsi, la classe ouvrière organisée économiquement dans ces quatre pays, aurait eu l'occasion d'affirmer ses sentiments de profonde solidarité et d'ardente opposition à la guerre en perspective.

Le Comité confédéral s'inspirait des résolutions des Congrès confédéraux qui font un devoir à tous les travailleurs de se dresser contre les projets criminels des dirigeants dont les intrigues et les manœuvres sont susceptibles de provoquer une conflagration guerrière.

A la proposition de la C. G. T. française, les C. G. T. d'Allemagne et d'Autriche ont opposé un refus déguisé, en formulant des conditions auxquelles, elles le savaient, la C. G. T. française, tenue par ses Congrès, ne pouvait se plier.

Ce refus est contenu dans les lettres dont ci-dessous le libellé.

Vous comprendrez que, dans les circonstances présentes, nous

restions dans la réserve, en n'appréciant pas, comme nous en aurions le droit, l'esprit et les intentions révélées par ces correspondances.

Generalkommission
der Gewerkschaften Deutschlands — Berlin, le 23 octobre 1912.
—o—
C. LEGIEN, Vorsitzender
Berlin SO. — 16, Engelufer 14:15

Confédération Générale du Travail, Paris.

Camarades,

Nous sommes du même avis que vous qu'il faut absolument organiser des manifestations contre la guerre, pour le maintien de la paix. Mais vous devez vous souvenir de notre entrevue à Berlin, l'année passée, à l'occasion de votre invitation à une démonstration que vous aviez préparée à Paris. Nous vous avions expliqué qu'en Allemagne nous considérons que ce sont là des manifestations politiques, et que c'est le Parti Social démocrate, le représentant politique de la classe ouvrière qui est tenu, en premier lieu, de se charger de l'organisation de telles manifestations. Les syndicats ouvriers font tout pour supporter ces actions, sans, toutefois, les organiser seuls ou sans la coopération du Parti. La lutte de classe du prolétariat allemand se mène, d'après un seul et même principe, sur le terrain syndical aussi bien que sur le terrain politique. Les syndicats ouvriers sont considérés comme la représentation des intérêts syndicaux et économiques de la classe ouvrière pendant que le Parti Social-démocrate défend les intérêts politiques. Les syndicats et le Parti coopèrent dans toute question qui touche les intérêts généraux de la classe ouvrière.

Vous comprendrez donc, camarades, que nous ne pouvons pas, seuls, participer à des actions qui sont du domaine du Parti, et cela en conséquence de la division du travail qui existe chez nous. La démonstration de l'année passée, qui avait lieu à la Hasenheide de Berlin, était organisée et par le Parti et par les syndicats. A côté des orateurs de la Commission générale, il y avait ceux du Parti. A cette occasion, nous vous avions expliqué que nous ne pourrions accepter votre invitation, relative à la démonstration qui devait se faire à Paris, qu'à la condition que le Comité exécutif du Parti allemand serait invité également et que la participation du Parti Social-démocrate français soit assurée sous l'une ou l'autre forme. Vous avez, à cet instant, reconnu que nos vœux étaient justifiés. C'est ainsi que vous aviez invité le Parti Social-démocrate allemand à venir participer à la démonstration parisienne, et qu'un représentant du Parti français a pu prendre la parole au meeting.

Or, nous serions heureux de participer de nouveau dans votre manifestation, si cela peut se faire dans les mêmes condi-

tions. Il faudrait donc que la manifestation soit organisée par la C. G. T. française en commun avec le Parti Social-démocrate de France, et que les initiateurs adressent leurs invitations et à la Commission générale des Syndicats et au Comité exécutif du Parti Social-démocrate de l'Allemagne.

D'ailleurs, des démonstrations monstres contre la guerre ont été organisées, par le Parti Allemand, dans toute l'Allemagne. Ces manifestations avaient lieu le dimanche passé. Près d'un quart de million de personnes ont pris part à la démonstration de Berlin.

Avec vous, camarades, nous sommes unanimes à condamner la guerre barbare et fratricide, désireux de maintenir la paix européenne, coûte que coûte le maintien de la paix entre les nations civilisées.

Avec salutations fraternelles,

La Commission générale des Syndicats allemands,

Signé : G. BAUER.

Vienne, le 26 octobre 1912.

Resp. Confédération Générale du Travail, à Paris.

Chers camarades,

La manifestation contre la guerre, proposée par vous, à déjà trouvé son exécution chez nous, en Autriche, au moyen de réunions de protestation convoquées dans tout le pays, avant la mobilisation des Etats Balkaniques. De même, il a été pris une position énergique dans la délégation (Commission commune des parlements autrichien et hongrois) des députés de notre Parti, contre l'excitation guerrière en Autriche. Tous ces arrangements, réunions de protestation et actions parlementaires, ont été entreprises par le Parti Social-démocrate en Autriche, parce que nous ne pouvons, comme syndicats, eu égard aux décisions législatives, entreprendre de telles actions.

En outre, nous pensons que l'exécution de telles protestations est affaire unique et seule des partis politiques, par quoi nous devons les soutenir de toute force en tant qu'ouvriers organisés syndicalistes, pour donner la possibilité, par ce moyen, d'obtenir en commun une démonstration pleine d'effet.

Naturellement, le Parti Social-démocrate en Autriche sera ultérieurement sur la vedette, en dedans comme en dehors du parlement, et remplira son devoir pour faire face énergiquement contre ceux qui se plaisent à entrer en action de la camarilla autrichienne et bourgeoise.

Comme nous avons rempli notre devoir dans la question de la manifestation pour la paix, nous avons l'honneur de vous en informer pour en prendre connaissance.

Par ordre et salutations :

HUEBER.

Les organisations comprendront que le refus des groupements ouvriers voisins modifiait sensiblement nos projets.

En conséquence, le Comité décidait l'organisation d'une démonstration à Paris. Les Bourses du Travail et les Unions départementales seraient conviées à y envoyer un délégué. La manifestation, avec la hâte qui convenait, revêtait ainsi un caractère national. Déjà les invitations aux organisations de province étaient lancées, la date était choisie, mais les événements se précipitant dans les Balkans, l'attitude de certaines puissances, soucieuses d'expansion territoriale, menacent peut-être de déchaîner demain une conflagration générale.

Il y a quelques jours, toutes les grandes puissances s'affirmaient respectueuses d'un *statu quo* territorial; aujourd'hui, cette unanimité a disparu; de là un danger pressant, créant une situation nouvelle devant, de notre part, nécessiter de nouvelles dispositions.

Il ne s'agit plus de formuler des protestations, si véhémentes soient-elles. Il s'agit d'organiser la résistance à la guerre. Pour l'organiser, une conférence nationale des Fédérations, des Bourses du Travail et des Unions départementales nous paraît nécessaire.

Le Bureau confédéral ne croit pas outrepasser ses droits en lançant dès maintenant la convocation d'une conférence extraordinaire des Fédérations — Bourses et Unions — qui se tiendra à Paris, Maison des Fédérations, dimanche 24 novembre.

ORDRE DU JOUR :

1° L'organisation à la résistance à la guerre.
La conférence aura à examiner, s'il y a lieu, de recourir à la convocation d'un Congrès extraordinaire des syndicats français.

Les Bourses et les Fédérations sont invitées dès à présent à attirer l'attention de leurs syndicats sur la situation actuelle et à s'affirmer dans des motions motivées afin de donner à leur délégation à la conférence des organismes centraux une force plus grande.

Nous n'insistons pas davantage; chaque organisation et chaque militant s'empressera de besogner en vue de donner à la Conférence nationale des organisations confédérales un caractère imposant, fait de confiance et de ferme volonté.

Pour le Bureau confédéral :

Le Secrétaire,

L. JOUHAUX.

Nous voici donc à la réunion du Comité confédéral du 12 novembre. C'est ici que le syndicalisme français va montrer sa souplesse et la mobilité rapide de ses organismes. Le prolétariat international est menacé d'une mobilisation générale. La situation est plus tendue que jamais

entre les six grandes nations européennes. Que va faire le Comité confédéral ?

Il approuve le Bureau de la C. G. T. dans sa réponse au P. S. U., il l'approuve également pour avoir convoqué une conférence nationale des Bourses et Fédérations, mais il va plus loin, il décide un acte plus grand, plus fort, un acte capable de rejaillir puissamment sur l'opinion publique et d'influencer les dirigeants bourgeois.

Le Comité décide l'organisation d'un Congrès national extraordinaire de tous les syndicats français. Ce sera une mobilisation générale de la classe ouvrière en réponse aux menaces de mobilisation guerrière.

Malgré que le dernier Congrès confédéral ait été tenu il y a deux mois à peine, la majorité des membres du Comité se montrent confiants dans la réussite du Congrès.

Des Fédérations, entre autres celles des Métaux et des Cuirs et Peaux, du Bâtiment, etc., décident de faire des sacrifices d'argent pour que les délégués viennent nombreux et que le Congrès soit un triomphe.

Dès le lendemain, le Bureau confédéral s'attèle à la besogne. Elle fut rapide et méthodique, quoique fiévreuse et passionnée. Durant huit jours les syndicats, les syndiqués vécurent sous les appels réitérés de la C. G. T., de leur Fédération et des Bourses et Unions départementales.

En huit jours l'idée du Congrès avait pénétré le cerveau de tous, sa cause était gagnée, la C. G. T. allait produire quelque chose de vraiment rapide ; une mobilisation ouvrière nationale contre la guerre.

Ci-dessous la circulaire adressée à tous les syndicats confédérés :

Aux Syndicats,

Aux Bourses du Travail et Unions départementales,

Aux Fédérations,

Les craintes éprouvées par nous il y a plusieurs semaines, en présence de la déclaration de guerre des pays balkaniques, de voir ce conflit dégénérer en une conflagration européenne, prennent corps. La guerre peut éclater demain, d'une minute à l'autre. La moindre étincelle peut mettre aux prises Autrichiens et Serbes; derrière les premiers se placent l'Allemagne et l'Italie; derrière les seconds se place la Russie, maîtresse malgré nous de notre pays.

Un conflit peut soudain éclater, jetant les uns contre les autres : l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie, d'une part; la Russie, la France, l'Angleterre, d'autre part.

La guerre aurait pour théâtre ces différentes nations et, de leur choc enchevêtré naîtrait pour la classe ouvrière le plus

formidable péril, faisant des milliers et des milliers de victimes et pouvant retarder pour de longues années la croissance et le développement normaux de l'organisation ouvrière.

De la guerre, le prolétariat des différentes nations n'a rien à espérer d'avantageux pour ses intérêts immédiats et de profitable pour la cause de son émancipation. Au contraire, il ne peut en sortir que meurtri, profondément atteint.

Ces perspectives évoquées il y a plusieurs semaines apparaissaient chimériques; aujourd'hui, elles se montrent comme la vérité de demain. Le danger est pressant, immédiat. Contre lui, il nous faut se dresser.

La classe ouvrière, par l'intermédiaire de ses Syndicats, se doit à elle-même de se lever bien résolue à recourir aux moyens mêmes les plus extrêmes afin de s'opposer au danger menaçant : la déclaration de guerre.

Une vigoureuse action contre la guerre, pour être efficace, doit être coordonnée; pour cette coordination, une réunion des délégués des syndicats confédérés est nécessaire.

C'est en vue d'organiser cette réunion de laquelle doivent sortir les mesures énergiques, que le présent appel vous est adressé.

Vous êtes donc dès maintenant invité à participer

AU CONGRES EXTRAORDINAIRE

des Syndicats adhérents à la C. G. T., qui se tiendra à Paris les 24 *et* 25 *novembre* 1912.

Un délai de quelques jours nous sépare de cette date, c'est dire que la préparation doit être active, rapide.

Dès la réception du présent appel, les secrétaires des organisations doivent s'empresser de convoquer leurs adhérents à l'effet de leur faire examiner la situation internationale et de les faire se prononcer sur la participation de l'organisation à ce Congrès.

Comme pour les Congrès ordinaires, les différentes organisations peuvent s'entendre pour confier à l'un des leurs la délégation directe à ce Congrès.

Le droit d'adhésion est fixé à 1 franc, en échange duquel le compte rendu sera par la suite adressé.

Les Bourses du Travail et Unions de Syndicats sont instamment priées de faire toute diligence pour que leurs organisations adhérentes participent au dit Congrès; les Fédérations corporatives sont également sollicitées d'adresser à leurs adhérents un appel pressant; les Syndicats sont invités à précipiter leurs décisions en votant des motions antiguerrières et en décidant leur participation directe aux assises confédérales.

Il faut que par un travail hâtif, la classe ouvrière organisée soit saisie de la situation menaçante qui surgit pour obtenir d'elle une coopération à notre opposition à la guerre.

Donc, que chacun fasse son devoir, et cela le plus tôt possible, afin qu'au Congrès des 24 et 25 novembre y adhèrent empressées et ardentes les organisations en grand nombre.

Cette manifestation, par la rapidité même de son organisation, par l'élan qui s'en dégagera, par la mise en contact des délégués des différents points du pays, constituera une vigou-

reuse démonstration, à la fois de la puissance de notre organisation et de la valeur de notre action.

Les Bourses du Travail, les Unions de Syndicats et les Fédérations corporatives sont priées de considérer la convocation d'une Conférence comme nulle et non avenue, le Comité confédéral, dans sa séance du 12 novembre, a estimé que l'initiative de son bureau devait être complétée : un Congrès confédéral lui paraissant mieux répondre qu'une Conférence nationale aux nécessités résultant des circonstances présentes.

Dans ce Congrès, les organisations examineront la situation actuelle et elles auront à arrêter telles mesures conformes aux résolutions de nos Congrès, afin de prendre attitude contre les intrigues des dirigeants et des capitalistes.

Comme nous, chacun a pu se rendre compte de l'imminence de la crise et point n'est besoin de fournir de longues explications.

En résumé, la C. G. T., par le présent appel, sonne le ralliement de toutes ses organisations pour les dresser, dans une ardente et vive protestation, contre la guerre.

Par là, la classe ouvrière organisée affirmera sa ferme volonté de garder par devers elle la direction de ses destinées, résolue à ne laisser à personne le criminel pouvoir de jeter les uns contre les autres les prolétariats des divers pays.

Le Comité confédéral compte sur la vigilance, l'attachement aux principes syndicalistes et l'esprit de sacrifice de tous, pour que nombreux, très nombreux, soient les délégués des organisations.

L'heure est trop grave pour que l'action ouvrière soit subordonnée aux dépenses à engager.

En effet, chaque organisation n'hésitera pas à faire un léger sacrifice, la situation l'exige et, à se l'imposer, nul n'a le droit de se refuser.

LE BUREAU CONFÉDÉRAL.

Recommandations. — Ci-joint un bulletin d'adhésion devant être revêtu du timbre de votre Union de Syndicats ou Bourse du Travail, du timbre de l'organisation syndicale et du nom du délégué, pour être adressé soit à la Fédération corporative, soit directement à la C. G. T. Les mandats seront admis le premier jour du Congrès.

Les délégués, jusqu'au samedi soir 23, seront reçus au siège social de la C. G. T., 33, rue de la Grange-aux-Belles; passé cette date, ils seront reçus au siège même du Congrès.

La séance d'ouverture commencera le dimanche matin à 10 heures.

Une autre circulaire fut adressée aux Bourses du Travail, Unions départementales et Fédérations. Cette circulaire leur indiquait divers moyens pratiques pour que les délégués venant de province puissent voyager et séjourner à Paris aux frais collectifs d'organisations et de corporations différentes. Des échanges de vues eurent lieu entre

le Bureau confédéral et les secrétaires des Fédérations ayant leur siège à Paris. La semaine qui précéda le Congrès fut vraiment une période de vie intense.

On nous avait dit : « Votre Congrès ne réussira pas. » Nous pensions alors que la salle de la coopérative « La Bellevilloise » suffirait à contenir les délégués. La salle fut trop petite, beaucoup trop petite, et c'est là le seul défaut de notre Congrès extraordinaire. Et ce défaut est la conséquence d'un grand succès, d'une réussite complète.

***

La demi-journée du dimanche suffit à peine aux présentations, aux manifestations de contentement qu'éprouvaient les délégués à se voir, à se revoir, à échanger des poignées de main. Il y avait un débordement de joie pour nos camarades à se trouver réunis pour vivre et pour conquérir une vie meilleure en s'opposant au massacre.

Nous donnons ci-après le compte rendu sténographié du Congrès tout entier. Nous entendons lui conserver sa physionomie réelle, son caractère particulier. Il restera, par ce compte rendu, un document vivant autant qu'une bonne page d'histoire syndicale.

COMPTE-RENDU

DU

Congrès Extraordinaire

PREMIÈRE JOURNÉE

Le Congrès entend les allocutions.
Il vérifie les mandats.
Il discute sur la Grève Générale de 24 heures comme moyen préventif.
Il nomme ses Commissions.

La séance est ouverte à 2 heures 45, sous la présidence de SAVOIE, assisté de ROUX, des Scieurs-Découpeurs, et de MINOT, des Tailleurs de pierre.

SAVOIE. — Camarades, nous n'avons que deux jours, et même maintenant plus qu'un jour et demi, puisque la matinée d'aujourd'hui a été consacrée à la vérification des mandats.

Vous comprenez tous qu'en raison de l'importance de l'ordre du jour du Congrès, nous ne devions pas perdre notre temps à des discussions d'à côté. Le fait qu'un si grand nombre d'organisations de province et d'organisations parisiennes aient répondu, en si peu de temps, à l'appel de la C. G. T., est déjà plus qu'une manifestation : c'est un acte qui prouve la vitalité de la C. G. T., qui montre avec quelle facilité elle agit, et aussi avec quelle rapidité elle peut faire comprendre à tous les syndicats qui la composent qu'il y a utilité d'agir.

Cette première manifestation ne passera pas inaperçue à la classe bourgeoise, de tous ceux qui, jusqu'à présent, ont raillé la C. G .T., en prétendant que de tout le verbiage de nos congrès il ne résulterait rien.

Le moment est grave, et dans la discussion qui va s'ouvrir, il faut que chacun ait conscience de la responsabilité qu'il encourt — et cela non pas tant pour éviter certaines violences de langage que pour exclure de nos débats les paroles inutiles. Il s'agit de savoir aujourd'hui, à la veille peut-être d'une décla-

ration de guerre, la position exacte que prendra l'organisation confédérale, qui représente le prolétariat de France. Il faut que de ces assises sorte une résolution pratique, permettant de dresser la volonté ouvrière en face de la réaction chauvine de ce pays.

Si vous le voulez, voici la méthode de travail que nous proposons :

Nous allons cet après-midi examiner les moyens préventifs contre la guerre ; à la fin de notre réunion, nous nommerons une commission chargée d'étudier les moyens pratiques de faire échec à toute guerre. Cette commission fonctionnera demain matin ; demain après-midi, nous examinerons son rapport, et déciderons de notre attitude éventuelle. (*Applaudissements.*)

JOUHAUX. — Camarades, vous connaissez dans quelles conditions le Comité confédéral a été amené à prendre la résolution d'organiser un congrès extraordinaire des syndicats confédérés. D'abord, comme le disait Savoie tout à l'heure, pour y échanger des vues en ce qui concerne la situation internationale ; ensuite, pour y prendre des mesures préventives contre toute déclaration de guerre ; enfin, pour examiner comment, et dans quelles conditions, les organisations syndicales vont appliquer les résolutions des congrès confédéraux en ce qui concerne l'attitude de la classe ouvrière devant une déclaration de guerre.

La situation est grave, plus grave même que nous ne pouvons tous le croire ; hier, avant-hier, c'était l'optimisme ; aujourd'hui, c'est le pessimisme le plus outrancier, et le pessimisme des journaux ne représente pas exactement l'état actuel de la situation internationale. Il peut se faire que cette nuit, que demain matin, nous soyons mis en présence d'une mobilisation ; par conséquent, il importe non pas de discourir beaucoup, mais de regarder et d'examiner quels sont les moyens pratiques qui nous permettront de nous dresser en face de la volonté de nos gouvernants, et d'empêcher un conflit meurtrier ; — ou, si ce n'est d'empêcher ce conflit, profitant des circonstances créées, nous emparant de la situation, d'en tirer parti au bénéfice du prolétariat.

Pour l'organisation matérielle de ce congrès, nous avons fait ce qu'il était possible de faire en si peu de temps ; le nombre des délégués a dépassé nos espérances, et si certains camarades ne sont pas installés d'une façon très confortable, la faute n'en incombe pas au bureau confédéral. Mais cela importe peu ; ce qu'il importe de savoir et ce qu'il faut que chacun retienne, c'est la gravité de la situation, et la somme de responsabilités qui pèse sur chacun de nous.

Nous avons pensé, au Comité confédéral, qu'il ne nous était pas possible, dans des circonstances aussi critiques, d'assumer seuls toutes ces responsabilités, qu'elles devaient être supportées par l'ensemble des organisations syndicales. De cette façon, il

n'y aura pas, à la C. G. T., un Comité directeur donnant des ordres, mais une réelle collaboration avec les délégués des organisations syndicales qui, dans la plénitude de leur conscience, prennent des engagements que, demain, ils devront tenir.

Vous êtes donc en présence d'une situation grave, d'une situation périlleuse, mais devant laquelle vous n'avez pas le droit de reculer : d'un côté, c'est peut-être la guerre avec ses perspectives d'horreur et de recul ; de l'autre côté, la possibilité d'une révolution sociale créée par les circonstances, avec peut-être autant d'horreurs, avec peut-être autant de victimes, mais avec, au bout, l'espoir d'une libération sociale qui a toujours été l'idéal affirmé par nos congrès confédéraux, et que nos devanciers, au milieu des guerres sociales, ont affirmé avant nous. Nous n'avons donc pas le droit d'hésiter. (*Applaudissements.*)

Comme le disait Savoie, il y a des mesures préventives à prendre contre toute déclaration de guerre, et ces mesures doivent faire l'objet de notre premier examen ; il s'agira de savoir si nous avons assez d'enthousiasme, assez de confiance en nous-mêmes pour essayer une mobilisation de nos forces en face de l'éventualité d'une guerre ; un seul moyen pour cela nous est possible, la grève d'une heure ou d'un jour. Le Congrès aura donc à examiner comment cette mobilisation des forces révolutionnaires devra se préparer et se produire.

Il y aura ensuite à définir notre attitude devant la déclaration de guerre.

Camarades, en raison de ce moment historique si grave, je vous demande de ne pas faire ici, à cette tribune, de surenchère toujours inutile, et de faire serment de transporter dans le domaine des réalités les résolutions que vous allez prendre.

Voilà donc l'ordre des travaux que nous vous proposons : examen des moyens préventifs, réalisation de ces moyens, notre attitude et notre action devant la déclaration de guerre.

Ce soir, nous aurons à nommer une commission composée de délégués de Fédérations, de délégués d'Unions ou de Bourses, qui examinera le texte d'une résolution d'ordre général à présenter au Congrès.

Ceci dit, nous avons pensé qu'il était nécessaire de vous poser une question avant de commencer la discussion, concernant la publicité des débats qui vont avoir lieu. Nous vous demandons de prendre à ce sujet une décision en dehors de toute considération d'intérêt corporatif.

Il y a, certes, du danger à rendre publique une discussion comme la nôtre : des écarts de langage peuvent se produire dans les discours. Mais, d'un autre côté, il y a de grands avantages à donner de la publicité à nos débats, afin que la presse puisse reporter à tous que les travailleurs organisés, réunis en congrès

extraordinaire devant une situation extrêmement grave, ont su prendre les résolutions que comportait le moment, dans une tenue digne d'admiration.

A vous d'examiner ces avantages et ces inconvénients et de dire, avant d'aborder l'ordre du jour, si nos débats doivent ou non être publics.

GUINCHARD. — Je ne vois pas d'inconvénient à ce que la presse assiste à la première partie de nos travaux ; mais je crois que nous ne devrions pas l'admettre lorsque nous examinerons la conduite des organisations ouvrières en temps de guerre ; car on dénaturera nos paroles, dans le seul but de pouvoir agir contre nous.

LE GUERY. — Camarades, pour les raisons qu'a indiquées Jouhaux, je suis partisan qu'on donne le plus de publicité possible à nos débats. Des responsabilités, nous sommes ici pour en prendre, et elles ne doivent pas nous faire peur. Nous savons bien que si la guerre éclate, certains militants seront immédiatement « encagés », qu'ils prennent des responsabilités ici ou qu'ils n'en prennent pas.

Si nous avions une partie du congrès à tenir secrète, ce serait celle relative aux moyens préventifs contre la guerre.

DRET. — Puisque nous nommerons ce soir une commission chargée d'entendre tous ceux qui auront des moyens à proposer contre la guerre, commission qui, naturellement, n'admettra pas la presse, j'estime que les séances du Congrès peuvent être publiques. En tout cas, il faut admettre la presse ou ne pas l'admettre ; mais nous ne pouvons pas avoir une séance de congrès secrète, et l'autre publique.

INGWEILLER. — Nous sommes pour la publicité sur les deux parties de l'ordre du jour. Notez bien que ce qui sera dit, soit en séance publique, soit en séance privée, transpirera au dehors.

LE PRESIDENT. — Les camarades qui ont pris la parole ont bien montré les avantages et les inconvénients de la publicité donnée à nos assemblées générales. Il est bien entendu que la Commission se réunira en séance exclusivement privée.

Je crois qu'il est donc inutile d'insister, et je mets aux voix la question de savoir si la presse doit être admise à nos réunions.

(Six ou sept voix contre.)

LE PRESIDENT. — Il est donc entendu que nos séances seront ouvertes à la presse, et aux camarades syndiqués, dans la mesure où il y aura de la place.

La parole est à Desplanques, rapporteur de la Commission de vérification des mandats.

DESPLANQUES. — Le travail de la Commission a été sensi-

blement facilité par l'absence de toute contestation sur la validité des mandats, et cela malgré le nombre de syndicats adhérents et de délégués présents, qui est sensiblement supérieur à celui que nous avons constaté jusqu'à ce jour.

Les chiffres que je vais vous lire vous montreront l'importance extraordinaire de ce congrès :

Syndicats	1.452
Fédérations	40
Bourses et Unions	102
Soit........................	1.594

organisations représentées. Le nombre des délégués est de 750.

MONTOUX. — En raison des circonstances, nous acceptons le mandat du Syndicat des allumeurs de gaz de Paris ; nous faisons remarquer, toutefois, que ce Syndicat n'est adhérent ni à la C. G. T., ni à sa Fédération.

(*Le rapport est adopté.*)

CLEUET. — Je demande la parole sur l'ordre des travaux.

Je tiens à développer très brièvement devant vous une motion qui, de toute logique, me semble devoir précéder les travaux pour lesquels la C. G. T. nous a convoqués aujourd'hui. Voici cette motion :

« Au moment où les délégués des organisations syndicales françaises adhérentes à la C. G. T. vont définir leur action contre la guerre, ils expriment à l'Internationale ouvrière, réunie à Bâle pour un même but, l'espoir que les décisions qui vont être prises, d'une part comme de l'autre, et dans un sentiment commun d'horreur contre la guerre, seront assez efficaces pour délivrer de ce cauchemar le prolétariat international. »

Je déclare tout de suite que je n'entends pas que la discussion de cette motion absorbe les instants du Congrès ; et il suffira que ma motion soit combattue par des hommes qui ont ici, vis-à-vis du prolétariat, une responsabilité très grande, pour que je la retire immédiatement.

Jouhaux a prononcé, tout à l'heure, des paroles décisives, des paroles qui, véritablement, devaient se trouver dans la bouche du secrétaire confédéral ; il nous a dit que l'heure était grave, que l'heure était aux responsabilités, et j'imagine que tous, ici, nous nous rendons un compte exact des responsabilités que nous assumons non pour nous-mêmes, mais pour les syndicats que nous représentons, pour le prolétariat tout entier.

Jouhaux vous a dit que nous avions pris des motions dans les congrès précédents, en ce qui concerne l'attitude du prolétariat en temps de guerre, et, ma foi, il aurait presque suffi, sinon pour créer l'atmosphère d'agitation qui doit résulter d'un congrès aussi formidable que celui d'aujourd'hui, tout au moins

pour rappeler leur devoir aux syndiqués, de dire aux organisations : « Il faut maintenant que nous appliquions les décisions que nous avons prises à la majorité dans nos congrès. » Mais, comme l'a dit Jouhaux, l'heure des responsabilités est venue, et on a eu parfaitement raison de réunir ce congrès ; nous sommes à la veille d'appliquer les décisions de nos congrès, et minorité comme majorité, nous devons les appliquer. (*Applaudissements.*)

Mais j'imagine qu'en venant ici, tous les délégués se demandaient si les prolétariats d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie, de partout, étaient disposés à faire la même action que nous ; et je ne pense pas qu'il puisse se trouver un homme ayant l'illogisme de vouloir essayer de nous prouver que si les prolétariats voisins — et je n'admettrais cette hypothèse que tout à fait contraint — n'étaient pas décidés à appliquer les mêmes moyens, nous devions les appliquer quand même...

Une voix. — Si .

CLEUET. — Camarades, est-ce que vous ne l'avez pas toujours affirmée, cette action internationale des travailleurs ? Et si vous l'avez toujours affirmée, j'imagine qu'elle ne constituait pas comme une fantaisie, un hors-d'œuvre, mais qu'elle constituait bien le plat de résistance. Et la meilleure preuve, c'est que, lorsque le péril de la guerre a été si menaçant, la Confédération a écrit en Allemagne, a écrit en Autriche, pour mener de pair l'action contre la guerre, tellement l'isolement, en de telles circonstances, peut être périlleux -

Je n'ai pas l'intention de soulever cette question et je supplie même mes amis de n'y pas faire allusion ; mais enfin, le fait que la C. G. T. s'est adressée aux prolétariats d'Autriche et d'Allemagne, prouve qu'elle a senti que si le prolétariat français voulait triompher de ses gouvernants l'entraînant dans une guerre, il devait tendre la main à ses frères d'outre-Rhin.

Ce n'est pas dans un Congrès comme celui-là que nous pouvons examiner la tactique particulière des organisations syndicales de chaque pays. Mais il y a un fait, c'est que nous n'avons pas de lien d'action internationale avec le prolétariat des autres pays contre la guerre. Et moi, je ne demande pas à la C. G. T. de se mettre à la remorque de l'Internationale ouvrière ni même de collaborer avec elle, mais seulement, puisque ces deux organisations sont réunies le même jour, je lui demande de montrer une pensée commune contre la guerre ; d'exprimer à l'Internationale ouvrière que nous sommes de cœur avec elle dans sa lutte contre la guerre. Et je vous dis, moi, au nom des organisations que je représente, que je ne me sentirais pas lié, et qu'il y en a beaucoup qui ne se sentiraient pas liés, si nous ne sommes pas d'acord avec l'action internationale de tous les travailleurs.

Je vous demande donc de voter l'adresse que je vous ai lue.

JOUHAUX. — Camarades, comme l'a dit Cleuet, il s'agit de prendre toutes ses responsabilités.

Si Cleuet n'avait pas développé sa motion, je ne serais pas intervenu ; mais à présent, cette motion ne revêt plus le caractère qu'elle avait à l'origine. Elle est, qu'on le veuille ou non, un blâme...

CLEUET. — Non !

JOUHAUX. — ... Ou un regret...

CLEUET. — Non plus, même pas !

JOUHAUX. — ... Au Comité confédéral, qui n'a pas cru devoir...

Une voix. — Il n'est pas tabou !

JOUHAUX. — Nous ne sommes pas tabous, et c'est parce que nous ne sommes pas tabous que nous avons réuni le Congrès pour lui demander ce qu'il y avait à faire, pour lui demander non pas ce qui se ferait au delà de nos frontières, mais pour lui demander ce que nous ferions. Est-ce à dire que nous ne souhaiterions pas voir la même action se produire dans les prolétariats de tous les pays ? Mais ce que Cleuet vient vous demander, et ce à quoi je vous demande de réfléchir profondément, c'est ceci : « Si à Bâle on ne décide pas une mobilisation des forces révolutionnaires pour empêcher la déclaration de guerre, je ne me reconnais pas, et vous ne devez pas vous reconnaître le droit de décider ce geste. »

Je me retourne vers Cleuet et je lui dis : Au début, nous pouvions voter ta résolution ; maintenant, avec l'esprit que tu lui as donné, nous devons nous refuser à la voter ! (*Applaudissements.*) Nous prenons nos responsabilités, nous ne les avons jamais fuies, et nous ne les fuirons jamais.

CLEUET. — Tu en prends même trop !

JOUHAUX. — Je dis qu'il s'agit de décider d'une action que nous serons appelés à réaliser, que nous devons souhaiter voir les prolétaires d'à côté, dont les idées doivent être identiques aux nôtres, qui doivent poursuivre le même but, nous suivre ou nous précéder dans la voie que nous allons nous tracer. Mais je dis également que nous ne devons pas subordonner notre action contre la guerre à des décisions prises dans un congrès que nous n'avons pas ici à juger.

CLEUET. — Je vous ai avertis au début ; il n'y a pour moi aucune question d'amour-propre. J'ai répondu d'un mot à Jouhaux : « Des responsabilités, tu en prends trop ! »

Je retire ma motion, et je reste de cœur avec l'Internationale !

LE PRESIDENT. — Camarades, je crois que vous devez tous, comme moi, avoir aperçu l'écueil qui se présente au début du

Congrès. Je vous demande de décider si vous êtes réunis ici pour savoir ce que fera le prolétariat français, ou ce que fera le prolétariat international ! (*Applaudissements et bruit.*)

J'ai déjà reçu trois motions qui sont dans le même ordre d'idées ; elles tendent purement et simplement à juger les actes du Comité confédéral.

Je demande donc que toute motion de cette nature vienne après l'ordre du jour. Je mets aux voix, non pas le refus de voter des motions dans le sens de celle de Cleuet, mais la question de savoir si nous devons immédiatement aborder l'ordre du jour ; nous verrons ensuite si on doit, oui ou non, critiquer l'attitude du Comité confédéral. (*Applaudissements.*)

(*Le passage à l'ordre du jour est adopté à l'unanimité moins 7 voix.*)

ROYER, *secrétaire de l'Union du Rhône.* — A l'Union du Rhône, nous avons examiné ce qu'il était possible de faire pour éviter la guerre, et j'ai été chargé de soumettre au Congrès ce que nous avons décidé. Nous voudrions organiser une manifestation nationale sous forme d'une grève générale de vingt-quatre heures. Nous voudrions en outre que cette manifestation ait lieu un jeudi, afin de permettre aux instituteurs, qui sont avec nous, d'y participer. Il s'agit donc de suspendre toute l'activité nationale pendant vingt-quatre heures, et je demande aux camarades des transports de venir ici prendre l'engagement de se joindre à nous.

MONTOUX. — Je crois qu'on finit par où on aurait dû commencer, car je ne crois pas que vous ayez l'intention d'organiser, soit une grève de protestation de vingt-quatre heures, soit une grève générale avec insurrection si la guerre éclatait, avant de savoir quels sont les moyens dont vous pouvez disposer du fait des organisations qui, réellement, ont des responsabilités à prendre ; — car toutes les organisations, dans des circonstances comme celles-là, n'ont pas les mêmes responsabilités ; ce sont les délégués des mines, des transports, de l'éclairage même, qui auraient dû se réunir et voir ce qu'il était possible de faire, et nous aurions dû ne prendre de décision qu'une fois qu'ils seraient venus nous rendre compte des leurs.

Une voix. — Et s'ils s'étaient trompés ?

MONTOUX. — Ah ! camarade, je pourrais vous renvoyer la balle. Je pourrais demander si Jouhaux, lorsqu'il venait combattre la motion Cleuet, exprimait bien la pensée confédérale ; je ne le crois pas.

Je dis qu'il y a autre chose à faire que des discours, et que nous ne devons pas nous en aller simplement avec un ordre du jour, aussi révolutionnaire soit-il. Nous ne voulons pas, nous, prendre de responsabilités en notre nom personnel ; nous vou-

lons prendre des responsabilités d'accord avec nos mandants...

(*Protestations* : « Qu'est-ce que tu fais ici, alors ? »)

C'est pour cela que je vous demande de décider que les délégués des organisations les plus intéressées se réunissent et déclarent ce qu'il leur est possible de faire ; ce n'est que là-dessus que nous pourrons baser nos décisions.

Une voix. — Lajarrige !

MONTOUX. — Qui a dit Lajarrige ? Je n'admets pas qu'on m'insulte ! Je ne parle pas au nom de Lajarrige, je parle en mon nom personnel.

PERICAT. — Je suis d'accord avec les camarades qui sont d'avis de passer de la théorie à la pratique. D'autre part, je suis en désaccord avec notre camarade Montoux lorsqu'il dit qu'il n'est pas mandaté pour prendre des décisions.

J'estime que le Congrès de Marseille, le Congrès de Toulouse et le Congrès du Havre nous ont tracé notre ligne de conduite. Nous savons que nous devons opposer à une déclaration de guerre la grève générale et l'insurrection. Par conséquent, nous n'avons pas à discuter aujourd'hui ce que nous devons faire en cas de guerre, nous le savons ; mais nous devons discuter comment, et par quels moyens, nous appliquerons cette grève générale. D'autre part, puisque nos congrès n'en ont pas décidé, nous pouvons envisager les moyens préventifs à employer contre la guerre.

A l'heure actuelle, nous sommes en face d'une menace de conflagration européenne; et j'estime que le bureau agit sagement en nous proposant d'étudier des moyens préventifs contre la guerre ; un de ces moyens peut être une démonstration de vingt-quatre heures, qui montrera au gouvernement que nous sommes prêts à faire la grève générale effective.

En ce qui concerne cette grève générale, je voudrais que le Congrès désignât une Commission composée de délégués de Fédérations, de Bourses et de Syndicats, chargée d'examiner les moyens de réaliser la grève générale ; dans cette Commission serait nommée une sous-Commission chargée de rédiger un texte sur lequel nous pourrions nous prononcer.

Je suis d'accord avec le camarade qui m'a précédé pour dire que certaines corporations ont plus de risques que d'autres à courir ; il y a d'abord toutes les corporations des transports, depuis les chemins de fer jusqu'aux camionneurs ; puis, les mineurs, les postiers, l'alimentation, etc. ; voilà les Fédérations qui, les premières, doivent entrer en ligne de compte ; il y a aussi les camarades qui travaillent à l'œuvre de carnage : je veux parler des ouvriers des arsenaux de l'Etat, ceux qui fabriquent les fusils ; ceux-là devront oublier pour un moment leur intérêt personnel — mal compris

Mais est-ce à dire que les camarades des autres corporations, ceux du bâtiment par exemple, ne pourront pas prêter la main à ceux des Fédérations plus directement intéressées dans le conflit , Je n'ai pas ici à développer de moyens, mais je suis persuadé que ce que je demande est réalisable.

Je termine en demandant la nomination d'une Commission comme je l'ai expliqué, avec, dans son sein, une sous-Commission chargée plus spécialement de rédiger un texte sur lequel nous nous mettrons d'accord.

SCHNEIDER. — Je regrette tout d'abord que des camarades présentent des motions, et les retirent ensuite.

J'appartiens à une région d'extrême-frontière, et je suis mandaté à ce Congrès extraordinaire de Paris pour dire de quelle façon, dans cette région, on voit la question.

On préconise une grève générale pour empêcher la guerre. Dans la région que je représente, nous avons fait un essai dans ce sens, et cet essai a réussi, mais pas comme nous l'aurions voulu, les masses étant excitées dans un sens contraire par la presse chauvine ; il faut se méfier de cette masse.

Je crois donc, malgré les dires de Jouhaux, que nous pourrions attendre, avant de décider un mouvement quelconque, de connaître les décisions qui auront pu être prises de l'autre côté de la frontière... (*Murmures.*)

Je dis que si nous, Français, nous pouvons nous mettre d'accord sur une motion qui sera votée également par l'Internationale ouvrière, notre action aura plus de chances de réussir.

Je suis partisan d'une grève générale de vingt-quatre heures, mais, je le répète, à la condition que nous soyons d'accord avec l'Internationale ouvrière, ou sans cela je ne réponds de rien Si aujourd'hui la majorité décide cette grève, je ferai mon devoir, et tous mes efforts tendront à la faire réussir ; mais nous serions plus forts si nous savions que, le même jour, dans les autres pays, le même mouvement a lieu. (*Applaudissements et murmures.*)

JOUHAUX. — Au début du Congrès, nous nous sommes mis d'accord sur cette méthode : premier point, l'action préventive contre toute guerre ; second point, l'action de la classe ouvrière en cas de guerre...

CLEUET. — Et le troisième point, l'accord avec l'Internationale que Jouhaux veut ridiculiser ici ! (*Bruit.*)

JOUHAUX. — Il me semple que le Congrès avait adopté cette façon de procéder ; il s'ensuit donc que la première partie des débats doit être consacrée aux moyens préventifs contre la guerre ; une fois que nous aurons terminé, nous nommerons une Commission qui fonctionnera pendant la matinée de demain, et nous remettra un rapport que nous discuterons demain après-midi.

Je vous demande d'observer cette méthode, et de vous rappeler que seuls, présentement, doivent prender la parole ceux qui ont des indications à donner concernant l'action préventive contre toute possibilité de guerre.

COMBES. — Je crois qu'il ne faut pas s'illusionner sur les moyens préventifs contre la déclaration de guerre. Nous ne devons pas croire aux sentiments humanitaires de nos gouvernants, ils n'en ont pas. Certainement, nous devons continuer à faire des meetings, des réunions, cela rallie les troupes ; mais il ne faut pas se rattacher aux moyens préventifs comme à une branche de salut. Toute notre action doit porter sur ce que nous ferons en cas de déclaration de guerre ; nous devons dire comme Poincaré : « La classe ouvrière ne veut pas la guerre, mais elle ne la craint pas. » Il ne faut pas qu'on croie que nous avons peur de la guerre, il faut qu'on sache que nous sommes prêts, s'il y a la guerre, à faire la révolution, à réaliser la transformation sociale.

Une voix. — C'est une autre question, cela !

COMBES. — Camarades, cela a trait aux moyens préventifs, parce que certains camarades pensent qu'il faut menacer le gouvernement, pour qu'il ne déclare pas la guerre. Nous disons, nous : « Laissons déclarer la guerre, la bourgeoisie saura ce qu'il lui en coûtera. »

DUMOULIN. — Deux conditions essentielles s'imposaient à notre Congrès ; la première était de créer une atmosphère de confiance ; elle se trouve réalisée par la déclaration de Cleuet quand il a dit que même les minorités qui ont combattu les résolutions de nos congrès précédents appliqueront ces résolutions si elles sont renouvelées ici. Cette déclaration suffit.

Mais, d'autre part, il y a une condition, une condition de sérieux ; il faut que ceux qui prendront la parole ici ne considèrent pas les délégués comme des auditeurs de réunions publiques ; les délégués sont suffisamment instruits sur les horreurs de la guerre pour qu'il ne soit pas nécessaire de les leur retracer.

Si nous avons une agitation à poursuivre, cela doit être dans l'ordre économique des choses ; nous, Confédération générale du Travail, nous ne pouvons pas créer de manifestations d'ordre politique. On demande au Congrès de manifester sa protestation par une grève générale de vingt-quatre heures, parce que nous savons que c'est une manifestation spécifiquement ouvrière. Nous connaissons assez la question pour qu'il ne soit pas nécessaire de nommer une Commission chargée d'étudier la grève générale de vingt-quatre heures ; nous pouvons en voter le principe ; ensuite, en examiner la date, et ne pas nous renfermer dans une formule absolue, car les événements eux-mêmes peuvent nous obliger à modifier cette date. Mais puisque tous ceux qui ont

pris la parole sont d'accord sur le principe de cette grève, je demande au Congrès de le voter.

YVETOT. — Camarades, je crois que, jusqu'ici, on a tant soit peu oublié les rôles. Chacun savait bien qu'il venait ici pour faire quelque chose, et, ce qui est étonnant, c'est d'entendre des camarades de Fédérations ou de Bourses venir poser des conditions lorsqu'il s'agit d'une action à faire. Comment se peut-il faire qu'on comprenne si mal le but d'un Congrès? Ce ne sont pas les Fédérations, les Unions qui doivent poser des conditions, c'est tout à fait le contraire : ce sont les délégués des syndicats eux-mêmes qui doivent, dans un Congrès, dire ce qu'ils pensent qu'on doit faire.

Le but du Congrès, on vous l'a dit, c'est d'abord de faire une manifestation préventive sur cette question, et là, je crois que tout le monde devrait être d'accord. Et moi, qui parle en ce moment au nom de la Marine de l'Etat, je suis persuadé que si l'on m'a donné un mandat, c'est qu'on savait bien que je soutiendrais une proposition qu'on est capable d'appliquer dans les arsenaux. Or, la grève de vingt-quatre heures est tout à fait possible, parce que nous avons eu des précédents admirables pour des cas qui étaient certainement intéressants, mais qui étaient bien loin d'avoir la gravité du cas présent. Je crois qu'aussitôt que la question a été posée, ce ne sont pas les délégués de Fédérations, pas même les délégués d'Unions ou de Bourses, mais ce sont les délégués de syndicats qui auraient dû dire : « Oui, nous sommes capables de susciter un mouvement de vingt-quatre heures contre la guerre. » Cela aurait dû être une sorte d'enthousiasme, et, camarades, remarquez-le, chaque fois qu'il y a eu des décisions à prendre, c'est justement quand nous voulons copier nos bons camarades d'au delà des frontières que nous jetons la douche froide sur l'enthousiasme de nos camarades des syndicats.

Une voix. — Vive la France !

YVETOT. — Camarades, je vous en prie, ne vous émouvez pas. Le camarade qui crie : « Vive la France ! » se croit sur les bords du Rhin, alors qu'il n'est que sur les bords de l'Aube ; ce n'est pas tout à fait la même chose, et je crois que ce n'est pas au camarade de l'Aube de nous donner son avis ; c'est un camarade des Chemins de fer, des Mines ou de la Marine, qui peut nous dire : « Oui, je crois possible une grève de vingt-quatre heures ! »

Alors, la première question serait réglée et on pourrait peut-être passer à quelque chose de plus grave, de plus dangereux, et ceux qui ne veulent pas prendre les responsabilités pourraient les laisser à d'autres ; j'en connais qui sont capables de les prendre, et je crois même qu'il n'y en a pas beaucoup, dans ce Congrès, qui sont décidés à ne pas prendre de responsabilités,

ce sont peut-être ceux qui paraissent, dans nos réunions, les plus timides, les plus timorés, qui, dans des circonstances graves, susciteraient l'élan, l'enthousiasme que nous attendons du monde ouvrier.

Oui, il y a nécessité à déclarer une grève générale de vingt-quatre heures ; mais il y aura nécessité, tout à l'heure ou demain, de décider quelque chose de plus grave et de plus dangereux. Il sera utile, comme on vous l'a proposé, de nommer une commission ; mais il sera utile que nous puissions dire, en Congrès public, que cette résolution est présentée par une Commission qui a étudié tout ce qu'il y avait à faire.

Pour la grève de vingt-quatre heures, je crois pouvoir dire, comme représentant de la Marine de l'Etat, que le principe en sera certainement voté par les syndicats, et je voudrais même que les délégués de Fédérations s'abstiennent de voter, en la circonstance ; au Congrès, ce ne sont pas les Fédérations qui adoptent quelque chose, c'est le Congrès, et le Congrès, c'est seulement une réunion de syndicats. (*Applaudissements.*)

Plusieurs voix. — La clôture !

LE PRESIDENT. — On propose la clôture ; il y a dix-neuf camarades inscrits. (*Oh !*) Je crois que nous pourrions voter la clôture et voter ensuite sur le principe de la grève générale de vingt-quatre heures comme moyen préventif.

(*La clôture est adoptée*, 6 *ou* 7 *voix contre.*)

DUMERCQ. — Je suis étonné qu'après les Congrès de Marseille, de Toulouse et du Havre, on puisse hésiter encore devant la possibilité d'application d'une grève générale. Nous avons vu des travailleurs de l'Etat, de la Marine par exemple, à Lorient, faire des grèves générales sur des questions moins graves que celle-là. Malgré le temps limité dont le Comité confédéral a pu disposer pour organiser le Congrès, les organisations ont pu se réunir ; je suis, moi, chargé par les syndicats des Mécaniciens et de l'Ameublement de Bordeaux de voter la grève générale.

Nous ne pouvons pas dire si la masse marchera, c'est à nous de lui inculquer la confiance et la foi. Il faut, pour cela, qu'une fois le Congrès terminé, le Comité confédéral continue, d'accord avec les Fédérations et les Unions, une propagande intense contre la guerre ; il faut que, dans tout le pays, dans tous les centres, mêmes reculés, on organise des meetings de protestation, où nous irons développer l'idée d'une grève générale de vingt-quatre heures.

RENAUD, *Impression typographique parisienne.* — Si nous, 21e Section du Livre, nous savons prendre nos responsabilités, la Fédération du Livre ne sait pas les prendre ; mais je suis, malgré tout, heureux de constater que les syndicats du Livre

sont plus nombreux, à ce Congrès, qu'ils ne l'étaient au Havre.

Nous ne pouvons encore arriver à ce que font certaines autres corporations, le Bâtiment, par exemple ; je ne puis affirmer que nous participerions tous à une grève générale de vingt-quatre heures. Mais ce que je peux dire, c'est que si, un jour, la grève générale insurrectionnelle est déclarée, les journaux ne paraîtront plus. (*Applaudissements.*)

INGWEILLER. — Mon organisation, prévoyant que, peut-être, les moyens préventifs seront pris trop tardivement, a envisagé les moyens exécutifs, au cas où la déclaration de guerre surprendrait le prolétariat avant qu'il ait pu protester préventivement. Nous estimons donc que les deux moyens se lient.

Nous avons mandat de voter pour la grève générale de vingt-quatre heures, au cas où nous aurions le temps de l'organiser ; seulement, il faut envisager le cas où l'ordre de mobilisation arriverait cette nuit, tout à l'heure. Dans cette éventualité, nous avons rédigé un rapport dont nous vous donnerons connaissance. (*Applaudissements.*)

BARONNET. — Je suis profondément surpris que les délégués viennent à la tribune déclarer qu'ils ne peuvent pas prendre de responsabilités pour la grève de vingt-quatre heures. Pour ma part, j'ai le mandat précis de la voter, parce que nous la considérons, non seulement comme une protestation. mais comme une mobilisation de nos forces pour savoir, à l'avenir, sur quels éléments nous pouvons compter.

FRAGO. — Nous n'avons pas autre chose à décider que l'application des décisions des congrès antérieurs. Nous devons voter aujourd'hui la grève de vingt-quatre heures, accompagnée de meetings, pour montrer que la classe ouvrière est décidée à ne pas laisser faire la guerre ; pour cela, il est nécessaire qu'il y ait unanimité ici. On dit que certains camarades, tels que les ouvriers des arsenaux, auront une responsabilité plus grande que les autres ; mais, s'il y a unanimité, cette responsabilité sera atténuée.

Voilà pourquoi je crois qu'il doit y avoir unanimité aujourd'hui, de façon à faire pression sur les gouvernants, sur l'opinion publique, sur tout le pays.

LE PRESIDENT. — Je prie les camarades qui répondent à des objections de ne pas exagérer la portée de ces objections

LEPETIT. — Avant de nous occuper de ce que feront les camarades de l'autre côté de la frontière, nous devons nous occuper de ce que nous ferons, pour la bonne raison que la grève de vingt-quatre heures n'est pas destinée tant à effrayer le gouvernement qu'à donner confiance au monde ouvrier. Il

faut que nous sortions d'ici en sachant ce que nous allons faire. Je suis partisan de la grève de vingt-quatre heures.

CAITI. — Au nom du Syndicat textile de l'Aube, j'ai mandat de me prononcer contre la grève générale de vingt-quatre heures, que nous considérons comme insuffisante pour empêcher la guerre. Nous sommes plutôt partisans des résolutions antérieures des congrès de la C. G. T.

Egalement, je dis qu'il ne faut pas compter que sur les syndiqués qu'il y a aussi les femmes, qui peuvent beaucoup pour empêcher la guerre.

YVETOT. — Elles n'ont pas besoin de décisions de congrès.

LUCAIN. — Il a été souvent parlé des Travailleurs de l'Etat. Représentant les arsenaux, j'ai un mandat à remplir. Yvetot a parlé au nom de la Marine. Moi, j'ai un mandat des établissements militaires de Bourges, et je dois déclarer que nous travaillons comme celui qui a une arme dans sa poche et qui a l'espoir de ne pas s'en servir. Le jour d'une déclaration de guerre, eh bien ! mes camarades m'ont dit qu'il appartenait aux individus de décider ce qu'ils avaient à faire. Je dis donc que, tout en détestant la guerre, nous nous abstenons dans la question. (*Protestations.*) Ce n'est pas moi personnellement qui le dis ; je fais abstraction de mes idées perosnnelles pour exposer celles de mon syndicat ; je dis que nous ne prendrons aucune décision en ce qui concerne l'insurrection. (*Bruit.*)

LE PRESIDENT. — Je ne comprends pas ces protestations ; cela ne veut pas dire que les camarades ne feront pas l'insurrection !

PERISSE. — J'estime qu'une grève générale de vingt-quatre heures n'est pas possible. (*Protestations.*) Elle n'est possible que dans les grands centres, mais pas chez nous. Nous ne marcherons pas pour la guerre, nous nous révolterons ; mais, pour une grève, ne comptez pas sur les syndicats de province.

HEBRARD. — Vous qui devez prendre des responsabilités, vous ne devez pas dire que la grève générale ne réussira pas. Si vous n'êtes pas capables, aujourd'hui, de prendre une résolution, que feriez-vous demain, si vous étiez appelés à être mobilisés ?

BIGOT. — Les conséquences d'un échec de la grève de vingt-quatre heures seraient redoutables ; il est donc nécessaire que, si cette proposition est mise aux voix, chacun y réfléchisse.

Quant à la guerre, elle ne nous intéresse pas seulement aujourd'hui, il faut l'éviter à jamais. J'ai donc à vous proposer une série de moyens préventifs contre la guerre ; c'est, d'abord, une autre éducation, une éducation de classe ; puis un recrutement plus nombreux.

A côté de cela, il y a l'action internationale ; la guerre n'inté-

resse pas que notre pays et je me demande s'il n'est pas nécessaire de coordonner notre action avec celle de tous les pays (*Bruit.*)

LE PRESIDENT. — On vous demande de discuter sur l'action préventive de la C. G. T., en France.

DUPOUY. — Je ne parlerai pas de la grève générale de vingt-quatre heures, qui me paraît rallier la majorité des suffrages.

Il y a deux sortes de moyens préventifs : ceux que j'appellerai les moyens d'opportunité, dont fait partie la grève de vingt-quatre heures. Il y a aussi les moyens préventifs permanents. Nous sommes ici 1.408 syndicats représentés, ce qui ne fait pas loin de 500.000 adhérents ; il me semble que nous représentons une bonne partie de l'opinion publique. Comment se fait-il que notre action ne contribue pas à la vente de la presse qui nous est dévouée ? Je vous propose donc le boycottage de la presse capitaliste, dont les neuf dixièmes de nos camarades sont les fidèles lecteurs. C'est cette presse qui entretient l'esprit chauvin dont, en France, nous souffrons plus que partout ailleurs.

Je dis que nous ne pourrons lutter efficacement contre la guerre que lorsque nous cesserons d'être asservis à la presse bourgeoise. Parmi les moyens préventifs, vous négligez le plus pratique.

COUSIN. — La Fédération des Syndicats des Vosges ne s'est pas encore imposée dans le monde ouvrier ; c'est un centre qui s'éveille, mais ce centre a pris des résolutions viriles. Les syndicats des Vosges ont déclaré qu'en toutes occasions, ils étaient prêts à faire leur devoir, et j'apporte ici cette déclaration au nom des 900 syndiqués des Vosges. Vous le voyez, c'est une petite quantité, mais nous sommes résolus à nous opposer, par tous les moyens, à la déclaration de guerre et d'agir si, contre nous, elle était déclarée. Je me rallie entièrement au vœu présenté par le camarade Ingweiller à cette tribune.

Un camarade a fait des objections, tout à l'heure, à propos des syndicats de province ; certainement, nous sommes très disséminés ; mais cela n'empêche pas, ne rend pas moins utile, surtout dans notre région, la propagande à faire.

Je suis heureux de déclarer, contrairement au délégué de l'Aube, que nous sommes venus ici en ayant tous étudié la question qui se pose depuis longtemps à l'esprit de tous les révolutionnaires.

GUINCHARD. — En ce qui concerne la grève générale de vingt-quatre heures, les camarades ont fait appel aux grandes Fédérations, qui constituent les artères de la vie sociale actuelle. On nous dit de prendre nos responsabilités, c'est facile ; mais

ceux qui parlent au nom d'une organisation comme celle des Transports, sont obligés de compter avec les camarades qui sont derrière eux.

Nous disons que la grève de vingt-quatre heures est nécessaire ; mais, vous, Congrès, avez-vous pesé les risques et les conséquences d'un échec ? Nous aurons démontré à l'ennemi, c'est-à-dire au gouvernement, notre peu de force.

Si je savais aller à un échec, je ne voterais pas la grève de vingt-quatre heures ; mais je crois qu'en raison des menaces actuelles, nous pourrons réussir. Je déclare, au nom de la Fédération des Transports, que nous tenterons la grève générale de vingt-quatre heures. (*Applaudissements.*)

DUMERCQ. — Je demande que le Congrès ne fixe pas de date, mais qu'il vote seulement le principe de la grève générale ; la date sera fixée par la Commission.

JOUHAUX. — Il n'est pas impossible que les résolutions présentées soient renvoyées à l'étude de la Commission en ce qui concerne la date à fixer ; mais il est indispensable que la Commission fixe une date. Il importe que vous partiez d'ici avec l'idée bien arrêtée que la grève générale n'est pas une chose approuvée en principe, mais est une chose qui doit se réaliser à une date déterminée. Les délégués de syndicats, une fois rentrés dans leurs organisations, doivent faire part à leurs mandants de la décision prise ici, et créer dans leurs milieux l'atmosphère d'enthousiasme qui rendra possible la grève générale. Il faut, surtout, que cette atmosphère se répande au dehors, gagne les masses inorganisées, et cela, c'est l'œuvre des Bourses du Travail, des Unions de Syndicats, c'est la besogne des organisations syndicales.

Nous devons partir d'ici avec l'idée bien nette que nous ne répondrons pas seulement aux gouvernements par du verbe, mais que nous saurons agir pour préparer l'action nécessaire.

Je dis donc que la date doit être approuvée par le Congrès et que tous, Syndicats, Fédérations, Bourses, Comité confédéral, travaillant d'un commun accord, nous nous mettions à la besogne pour réaliser les décisions de ce Congrès extraordinaire.

LUQUET. — C'est le moment d'examiner avec sang-froid les décisions que nous allons prendre, et je demande à Jouhaux d'examiner ce que je vais dire avec toute l'attention correspondant à sa fonction.

Le Congrès peut très bien, sans risque aucun, voter dès à présent le principe d'une grève de vingt-quatre heures ; mais il est plus grave d'en fixer les conditions et l'heure précise. A la vérité, camarades, nous serions plus forts, nous serions plus hardis, si notre action préventive pouvait être internationale.

Si loin que nous soyons de Bâle, il peut être pris à Bâle une décision identique, comme moyen préventif, à celle que nous

pouvons prendre ici, et si les deux dates fixées étaient différentes, que feriez-vous ?

Une voix. — Nous nous rallierons à celle de Bâle !

LUQUET. — Vous voyez bien que cette intervention était nécessaire. Ne vous liez pas par une date formelle et immuable ; sachons rendre notre action assez souple et assez efficace pour que nous ne soyons pas isolés dans le mouvement international !

JOUHAUX. — Camarades, personne ici n'a déclaré que l'action préventive de la C. G. T. devait se faire en dehors du mouvement international.

CLEUET. — Ah !

JOUHAUX. — Si la même action était décidée par les organisations étrangères, nous estimons, nous, que la décision prise ici concernant la date devra être assez élastique pour permettre au Comité confédéral de se conformer aux exigences internationales.

CLEUET. — Je m'aperçois que je commence à avoir raison !

JOUHAUX. — Ce que nous voulons, c'est que les délégués des organisations syndicales prennent avec eux-mêmes des responsabilités qu'ils ne puissent plus éluder ; et c'est pourquoi nous avons voulu, et nous voulons encore à l'heure présente, qu'une date soit fixée pour la grève générale préventive de vingt-quatre heures, parce que cette fixation permettra de procéder à la besogne préparatoire, en commençant dès maintenant à créer l'enthousiasme nécessaire, indispensable à notre mouvement.

Cependant, nous considérons, et sans même qu'il ait été besoin de le dire, que cette décision ne peut être un obstacle pour une collaboration avec les syndicats étrangers s'ils décident de faire une grève générale. Et à Cleuet, je dis : Je serai le 28 à Manchester avec nos camarades allemands et autrichiens, je leur dirai : « Nous avons décidé une grève générale de vingt-quatre heures ; nous vous demandons, à vous, organisations syndicales, d'en faire autant dans vos pays. » Si nous avons alors à discuter sur cette date, eh bien, les Centrales de syndicats se réuniront, et fixeront ensemble la date de l'exécution de la décision ouvrière ! (*Applaudissements.*)

MERRHEIM. — Je n'ai que quelques paroles à ajouter aux explications de Jouhaux. Je veux rappeler à ceux qui veulent nous représenter comme étant trop isolés dans l'Internationale ouvrière, qu'un jour la Fédération de la Métallurgie, en prévision de guerre, avait justement demandé qu'il y ait, non pas un Congrès international socialiste — où l'on cherche en vain la classe ouvrière économique (*Applaudissements.*) — mais des congrès

ouvriers. Et s'il y avait eu, à côté du congrès socialiste, un congrès des organisations ouvrières internationales, nous y serions aujourd'hui peut-être, comme nous serons demain à côté des organisations internationales si elles décident une grève de vingt-quatre heures ! (*Applaudissements.*)

LE PRESIDENT. — Il reste à savoir si nous allons voter la date, ou si c'est la Commission qui va la fixer.

Nous allons d'abord voter sur le principe de la grève de vingt-quatre heures. Nous avons une demande de notre camarade Royer, pour le vote par mandats... (*murmures.*) Cela ne sera pas très facile.

Une voix. — Etant donné qu'il n'y a pas d'opposition, il me semble qu'il vaut mieux voter par acclamations.

LE GUERY. — Que ceux qui sont contre déposent leur vote contre ; nous saurons que tous les autres ont voté pour.

JOUHAUX. — J'estime qu'il ne peut pas y avoir de délégués qui soient contre l'idée d'une grève générale de protestation contre la guerre. Je ne veux pas le croire, et je dis que cette décision doit être prise par acclamations, et c'est à cette seule condition qu'elle aura sur l'opinion publique, et sur nos gouvernants, l'influence que nous désirons.

X... — Au nom des organisations des Poudreries, je déclare demander le vote par mandats.

LE PRESIDENT. — Je vais consulter le Congrès pour savoir si nous devons voter par mandats.

(*Le vote par mandats est repoussé.*)

LE PRESIDENT. — Je mets aux voix le principe de la grève générale de vingt-quatre heures.

(*Votée par acclamations ; 2 voix contre.*)

LE PRESIDENT. — Camarades, nous allons procéder à la nomination de la Commission.

JOUHAUX. — Il nous semble que cette Commission doit être composée du plus grand nombre possible de délégués ; je propose que les Fédérations aient un délégué, et que les Unions régionales ou Bourses du travail groupées par région aient un délégué également.

Nous pourrions immédiatement nommer les délégués des Fédérations, et les Bourses pourraient se réunir pour déléguer soit un représentant par Bourse, soit un représentant par région.

(*On procède à la nomination des délégués.*)

LE PRESIDENT donne lecture d'une communication du Syndicat des représentants et courtiers de commerce ;

D'une dépêche de Lyon ;

D'une dépêche de Rennes ;

D'un ordre du jour de sympathie aux victimes de la répression bourgeoise ;

D'une lettre de Tom Mann, s'associant au nom des organisations anglaises à la manifestation de la C. G. T. ;

D'une protestation contre l'arrestation de Lecoin.

La séance est levée.

DEUXIÈME JOURNÉE

MATIN

Séance de la Commission

APRÈS-MIDI

Le Congrès fixe la date de la Grève Générale de 24 heures.

Il décide des Meetings régionaux.

Il adopte la motion de la Commission sur l'attitude du prolétariat en cas de guerre.

Il discute sur la réponse faite par le Bureau et le Comité Confédéral à la proposition du Parti Socialiste.

Président : LAPIERRE (Union des Syndicats de Seine-et-Oise).

Premier assesseur : Madame JACOBI.

Deuxième assesseur : LEBRET René (Union des Syndicats de l'Eure).

SÉANCE DE LA COMMISSION

LE PRESIDENT. — La parole est au camarade Jouhaux.

JOUHAUX. — Vous connaissez le mandat de la Commission. Il est de trouver une formule, une motion, qui expose l'action de la classe ouvrière devant une déclaration de guerre. Cette motion devra, nécessairement, s'inspirer des résolutions de nos congrès confédéraux.

Il faudra indiquer, en précisant, quelle doit être notre attitude et quelle forme doit revêtir notre action. C'est là le rôle que vous avez ce matin à remplir, en même temps qu'il vous

échoit de fixer la date concernant la grève générale de vingt-quatre heures comme première démonstration.

J'estime que nous devons examiner immédiatement comment, pratiquement, nous pourrons réaliser les motions de nos congrès confédéraux.

Je laisse pour cette question la parole aux délégués des Fédérations, des Bourses du travail et des Unions.

(*La séance secrète continue. Il est décidé de présenter les motions à l'ouverture de la séance de l'après-midi.*)

Séance de l'après-midi (2 heures)

Président : LAPIERRE (Union des Syndicats de Seine-et-Oise).

Premier assesseur : Renée BERMONT (Modistes de Paris).

Deuxième assesseur : René LEBRET (Union des Syndicats de l'Eure).

Discussion sur la date de la Grève Générale et la tenue des Meetings régionaux.

LE PRESIDENT. — Avant de donner la lecture de la proposition de la Commission, je vais lire quelques communications parvenues au bureau.

(*Suit lecture.*)

La Commission a deux ordres du jour à présenter, le premier concernant la proposition de grève de vingt-quatre heures, et le second fixant la date du 16 décembre pour cette grève générale.

Après avoir écouté la lecture de ce travail, vous pourrez discuter.

Une voix. — La Commission a jugé qu'il était nécessaire de faire une agitation pour donner le plus d'ampleur possible à ce mouvement ; je trouve que la date du 16 est trop rapprochée ; elle est trop près pour avoir le temps de préparer, de secouer les indifférences ! Je voudrais que l'on consulte ceux qui sont de cet avis.

Il faudrait laisser le soin à une Commission qu'on nommerait de fixer la date de cette grève.

Je dis que d'ici le 16 décembre, on n'a pas le temps matériel d'organiser des réunions contre la guerre, ce qui devrait se faire dans les villes, dans le plus de villes possible. Je vous demande un moment de réflexion. C'est mon avis et j'ai bien le droit de le défendre ; je répète que nous n'aurons pas le temps de faire un travail sérieux.

JOUHAUX. — Camarades, hier, lorsque nous avons envisagé une grève générale de vingt-quatre heures, comme moyen préventif de nous opposer à toute déclaration de guerre, il avait été également décidé que le maximum de propagande, dite de préparation, serait fait afin que cette démonstration réussisse pleinement.

C'est pourquoi, dans l'ordre du jour présenté et adopté par la Commission, ce matin, nous disons que, dès le retour des délégués dans leurs centres respectifs, ils doivent organiser des réunions de leurs syndicats, de leurs Unions, et qu'enfin, à la date du 14 décembre, des meetings régionaux seront organisés par la C. G. T. dans différents centres.

Par l'entente avec les Bourses du travail et Unions de Syndicats, il est acquis que le maximum de propagande sera fait dans le court laps de temps qui nous reste à courir. Le délai du 16 décembre est trop rapproché, dites-vous ! Peut-être sera-t-on obligé de précipiter ce délai. Nous ne savons pas ce que réserve la situation internationale. D'ailleurs, ce matin, à la Commission, comme nous l'avions déclaré hier, nous avons décidé que la date n'était pas irrévocable, que la liberté était laissée au Comité confédéral de l'avancer ou de la retarder, si la situation internationale ou les décisions prises par les centres syndicaux étrangers l'exigeaient. Cela donne satisfaction à tous. J'ajoute que sur la première partie du travail de la Commission, c'est-à-dire la fixation de la date, il doit y avoir un vote unanime.

LE PRESIDENT. — Je mets aux voix la proposition suivante :

Le Congrès désirant que, sur une question aussi importante que celle d'une grève de vingt-quatre heures, aucune équivoque ne puisse exister quant à sa réalisation, et considérant que l'action doit être rapide pour avoir une influence efficace ;

Décide de fixer la date de cette première démonstration contre toute éventualité de guerre au 16 décembre prochain.

Pour préparer, organiser cette action, une agitation constante est nécessaire. Pour ce faire, les syndicats devront, dès le retour de leurs délégués, convoquer des assemblées générales de leurs adhérents dans la semaine qui suivra ; les Bourses du travail et Unions de Syndicats organiseront des réunions groupant l'ensemble des syndicats de leurs localités.

Enfin, pour couronner et parachever cette œuvre, de vastes meetings régionaux seront, le 14 décembre, tenus dans divers centres, après entente entre les Unions de Syndicats d'une même région.

Le Comité confédéral, les Fédérations corporatives aideront, en les coordonnant et les harmonisant, les efforts des Syndicats, des Unions de Syndicats et des Bourses du travail.

(*Adoptée à l'unanimité moins une voix.*)

QUILLENT. — Il vient de me venir une idée que j'ai communiquée à Jouhaux et à d'autres camarades et que je crois bon de vous présenter. J'estime qu'il ne suffit pas seulement de toucher les milieux organisés ; qu'il faut surtout saisir l'opinion générale de notre pensée sur la guerre. Dans ce sens on pourrait faire quelque chose par l'image. La Confédération générale du Travail pourrait, au plus tôt, étudier la proposition d'une image contre la guerre dans le genre de celle éditée par le Bâtiment. Tous ceux qui en ont le moyen fourniraient une subvention qui permettrait de faire un tirage important de cette image et en répandre un grand nombre dans toutes les régions. (*Applaudissements.*)

LE PRESIDENT. — Je mets aux voix la proposition Quillent. (*Adopté.*)

Organisation des Meetings.

BOUSQUET. — Je demande cinq minutes. Je suis un de ceux qui, dans la Commission, ont préconisé la date du 16 décembre. Il était nécessaire de fixer une date, d'accord avec le bureau confédéral, laissant à ce dernier la latitude de la devancer ou de la reculer, suivant les circonstances.

Il faudra porter notre propagande préparatoire dans les milieux ruraux, car il ne faut pas oublier l'élément paysan, qui plus que celui de la ville est contre la guerre.

En conséquence, je dis qu'il faudrait organiser des meetings dans les campagnes comme dans les villes, sans faire de préférences.

Je m'arrête, demandant à nouveau à la Confédération du Travail de ne pas oublier le peuple des campagnes, pour que, à une déclaration de guerre, les paysans répondent comme nous : Nous ne voulons pas de tueries ; à bas la guerre et à bas tous les militarismes !

PENGAM. — Je demande qu'on organise un meeting à Brest, en raison de sa situation maritime. Il me paraît indispensable que Brest soit touché par les meetings confédéraux.

DUPOUY. — Je demande qu'en vue de la grève générale du 16 décembre, des orateurs soient mis à la disposition des groupes qui organiseront des meetings. Il faut surtout envisager l'aide à apporter aux initiatives particulières qui pourront se produire dans les petites villes.

JOUHAUX. — A l'occasion des meetings qui peuvent être

tenus dans les divers départements, il ne faudrait pas placer le bureau confédéral en face de difficultés matérielles qu'il ne pourrait pas réaliser.

Je voudrais que les Unions départementales agissent par elles-mêmes, qu'elles organisent elles-mêmes leurs meetings, avec le concours de leurs orateurs locaux, ou en faisant entre elles des échanges.

Il faut tenir compte que la Confédération générale du Travail a des ressources limitées ; il ne faut pas lui demander des dépenses auxquelles elle ne pourrait faire face. De plus, nous ne pourrions pas répondre à toutes les demandes, et de ce fait certaines organisations se vexeraient, se froisseraient.

Il faut vous habituer à agir un peu par vous-mêmes, et penser que Paris ne peut fournir la quantité d'orateurs dont auraient besoin tous les centres ouvriers en semblable circonstance. D'ailleurs, ne serait-ce pas faire en cela de la mauvaise et dangereuse centralisation ? Il faut décentraliser, disons-nous chaque jour. Le moment est venu de passer de la théorie à la pratique.

LEBEAU (*Sedan*). — Je demande pour Sedan la tenue d'un des meetings projetés. Dans cette ville, le souvenir des horreurs de la guerre est plus vivace que partout ailleurs.

NOUREAU (*Rochefort*). — Pour la région de l'Ouest et du Sud-Ouest, je demande au bureau confédéral de réserver Rochefort comme centre de réunions... On fait toujours la faveur de choisir Nantes ou Bordeaux ; pour cette fois, l'on pourrait abandonner cette préférence en faveur de Rochefort.

ESTOR (*Montpellier*). — Je crois que parmi tous les meetings, on ne comprend pas Montpellier, ville assez conséquente, cependant, qui toujours a suivi la C. G. T. Je pense donc qu'elle devrait être considérée dans cette tournée de conférences et de meetings.

LA PLAINE (*Saint-Nazaire*). — Il y a 10.000 ouvriers dans les bassins de Saint-Nazaire. S'il vient un délégué à Nantes, je demande que la veille ou le lendemain il vienne à Saint-Nazaire, et nous organiserons un meeting avec son concours.

JOUHAUX. — Nous prenons bonne note pour Saint-Nazaire. Mais nous ne pouvons pas continuer à entendre toutes les villes qui veulent organiser des meetings contre la guerre. La Commission a été obligée de faire une sélection ; il faut décider si l'on doit s'en tenir là. Cessons ce défilé à la tribune de toutes les différentes villes de France venant réclamer la tenue d'un meeting. Nous organiserons également un meeting à Marseille ; mais, de grâce, terminons cette discussion. Le bureau confédéral demande à tous les camarades de porter leurs efforts pour organiser des réunions dans tous les centres.

Cela aidera le bureau à accomplir sa tâche, et préparera les meetings régionaux.

GRIFFUELHES. — Je demande, moi, à ce que le Congrès décide que dans les villes où auront lieu les meetings, les délégués prennent l'engagement de convoquer à ces meetings tous les habitants des campagnes environnantes. Faire des meetings dans la campagne, cela est matériellement impossible ; vous savez combien les paysans sont dispersés ; l'œuvre de concentration ne peut être accomplie que par les Bourses des localités. Il faut absolument, et c'est indispensable, que les Bourses du travail prennent cet engagement. Il n'y a que de cette façon que nous arriverons à atteindre les paysans, il n'y a pas autre chose à faire.

On me permettra d'être surpris de la façon de comprendre l'organisation de manifestations régionales. Chacun réclame un meeting dans sa localité. Je demande au Congrès de réfléchir et de voir si cela est matériellement possible. Même en ayant un plus long délai, même si la situation internationale nous accordait cette possibilité, je considère pour ma part qu'il serait maladroit d'aller contre le but qu'on recherche, en éparpillant, en disséminant les efforts. Il faut tenir compte des conditions dans lesquelles nous allons opérer, en tenant également compte des éléments en présence desquels nous allons être placés Je le répète, il serait maladroit de vouloir s'attarder et s'amuser à vouloir organiser une quantité infinie de réunions, parce que ni les unes ni les autres ne pourraient avoir ni le prestige moral, ni l'autorité qu'il convient qu'elles aient pour provoquer une agitation monstre contre la guerre. Réfléchissons un peu, et examinons comment et dans quelles conditions on parvient parfois, à des moments de menaces, à secouer la masse, même la plus indifférente. Examinons cela et n'allons pas rechercher si notre ville est comprise ou non dans la tournée ; il y a bien autre chose à faire, que ce soit Paris ou ailleurs ! Il convient de rechercher quelles sont les mieux placées, par rapport à leur situation géographique et à la puissance d'attraction qu'elles exercent dans leur région. C'est par l'exercice d'une autorité et d'un rayonnement toujours plus grands qu'elles peuvent entraîner derrière elles des masses toujours plus considérables et leur faire donner leur maximum d'action.

Il faut très peu de meetings, mais qu'ils soient grands et importants, qu'ils exercent vraiment l'influence, le prestige énorme nécessaire dans les circonstances présentes.

Il y a des milieux vraiment importants qui exercent une autorité appréciable, si vous savez préciser vos efforts, si vous savez les faire converger sur le même point déterminé, limité. Autrement, c'est la dispersion à l'infini, chacun préoccupé d'organiser sa petite réunion, qui touchera combien de personnes ? Non, le nombre importe peu ; ce qu'il faut, c'est la qualité. Nous ne pouvons pas oublier qu'il y a des villes provinciales, qui ont des centres qui rayonnent plus que d'autres, pour des

raisons faciles à donner, soit qu'elles soient géographiquement mieux placées, soit qu'elles soient mieux desservies par la voie du chemin de fer, par la presse qui apporte les nouvelles, même sous la forme dénaturée, qu'importe.

C'est pourquoi je m'attache uniquement à déterminer des villes qui, géographiquement bien placées, sont des centres attractifs susceptibles de rayonner partout autour d'eux. Que faut-il faire pour réussir ? Essayer de créer une vaste atmosphère d'ardente propagande contre la guerre, que chacun respirera, ne pourra pas ne pas respirer. Courant qui entraînera les indécis, quels que soient leur flottement et leur indécision. Nous sommes en France, pays d'enthousiasme, ne l'oublions pas. Si nous voulons réussir, nous ne le pouvons que par une agitation sur des points concentrés, bien groupés, exerçant l'influence dont je parlais tout à l'heure.

Camarades, je vous prie de tenir compte de ces conditions, de comprendre qu'il n'est pas possible de répondre aux désirs légitimes de tout le monde ; que, si nous voulions leur faire face, nous nous vouons à l'avance à une agitation impuissante et stérile. Vous le savez bien, toutes les fois qu'on porte son activité sur des endroits disséminés, dispersés, il ne peut pas en résulter une intensité d'action susceptible de donner des résultats.

Je tiens à dire cela, parce que je constate que trop peu de délégués s'inquiètent de ces nécessités, et elles sont pour moi une condition essentielle du succès de l'agitation. Je prie en outre le Congrès de bien vouloir comprendre que nous sommes obligés d'aller vite, très vite, j'ajoute même que la condition d'aller vite est une condition, un gage de succès. Oui, camarades, parce que la fièvre qui doit se déverser partout ne peut être que le fait d'une action rapide, fiévreuse.

Cette fièvre se communiquera aux plus indifférents, aux plus indécis, et les rendra sympathiques à notre propagande. Nous sommes sur un terrain scabreux, périlleux, en ce sens que les risques sont mortels ; il ne nous est pas permis de ne pas réussir. Notre action ne doit pas apparaître à l'opinion publique comme une action chaotique et dispersée ; elle ne pourrait pas dans de telles conditions frapper cette opinion. Il s'agit donc de bien s'entendre pour préparer, organiser une action susceptible de porter jusque dans les coins les plus reculés des hameaux. Nous ne pouvons pas aller porter notre parole dans chaque commune, il y en a 36.000 en France. Il faut savoir faire le choix, l'établir judicieusement. Ensuite, il faut donner tous nos efforts, ne rien négliger pour la réussite. Qu'on ne vienne pas dans un congrès parler de quelques misérables sous, nous n'en avons pas le droit. Voilà dix ans que nous luttons, ne nous laissons pas attarder par des à-côtés mesquins ; ne laissons pas dire à la presse que nous nous agitons pour des questions

ridicules, minimes !... Il ne faut pas nous paralyser, nous voulons une agitation contre la guerre, nous la voulons bien, et pour la bien vouloir, il ne faut pas s'éterniser dans tous ces petits détails. Il est nécessaire de comprendre que les conditions de succès sont limitatives. J'insiste bien, c'est une propagande intense que chacun doit faire en rentrant chez soi. Chaque délégué doit agir dans son milieu, dans sa corporation ; puis cette agitation doit s'élargir, s'étendre, rayonner autour d'elle, prendre de l'ampleur. Et ainsi les meetings régionaux deviennent le couronnement de cette préparation de la grève du 16 décembre prochain.

JOULIA. — Le meeting doit être le couronnement d'une entente. Vous allez partir d'ici, rentrer dans votre milieu, réunir vos syndicats, organiser des réunions dans vos propres centres, dans les régions environnantes, et les meetings dont il est ici question viendront en quelque sorte terminer une agitation qui doit commencer dès aujourd'hui.

Il y a ici des Unions départementales, des Bourses du travail qui rayonnent dans des régions déterminées ; ce n'est pas à la Confédération générale du Travail à dire ce qu'il est possible de faire dans ces milieux, c'est aux délégués eux-mêmes qu'il appartient de le faire.

ANSALDI. — Je demande l'acceptation des réunions indiquées.

JOUHAUX. — Il y a ici confusion. L'ordre du jour présenté prévoit trois paliers dans la préparation de la grève générale ; d'abord, les réunions de syndicats, qui devront être organisées samedi prochain ou dans le courant de l'autre semaine ; en second lieu, les réunions des Bourses du travail et des Unions de syndicats ; enfin les meetings régionaux du 14 décembre.

Les réunions des Bourses et des Unions, succédant à celles des syndicats, devront harmoniser les efforts locaux. Puis ensuite les meetings régionaux viendront, en les fondant en une seule manifestation, harmoniser, cohésionner tous ces efforts locaux, disséminés sur l'étendue de la région. Dans les meetings régionaux, devront prendre la parole des délégués de Syndicats, d'Unions de Syndicats et de Bourses du travail ayant leur siège dans la région.

M'adressant aux délégués et aux secrétaires des Bourses du travail et d'Unions, je leur dis : Ce qu'il importe que vous fassiez, c'est que le plus tôt possible, vous suscitiez dans votre localité, dans votre région, les efforts de vos syndicats, et que, ayant homogénéisé tous ces efforts, vous vous employiez à les faire s'harmoniser avec d'autres sur une plus grande étendue. Ainsi, par des fusions sans cesse répétées des divers éléments d'activité, notre sphère d'influence s'élargira et le 14 décembre sera le triomphe de nos efforts.

Notre proposition n'exclut aucune initiative individuelle au

contraire, elle les appelle toutes avec reconnaissance. (*Bravos.*)

LE PRESIDENT. — On va prendre des mesures pour Brest et Rochefort. Je mets aux voix les vingt-deux villes proposées par la Commission. (*Adopté.*)

La motion.

MERRHEIM. — Au nom de la sous-Commission nommée ce matin, je n'aurai qu'une courte déclaration à faire, avant de vous donner lecture du rapport qui portera simplement comme signature : « La Commission ».

Pour rédiger la motion qui va vous être soumise, nous nous sommes dégagés des mots et des formules inutiles ; nous avons essayé de déterminer ce qu'était, en réalité, et ce que devai être, en réalité, l'action confédérale, et nous avons voulu, par cette résolution, signifier à la classe ouvrière que le jour de la déclaration de guerre, il n'y avait pas de Confédération Générale du Travail donnant le mot d'ordre, mais des travailleurs ayant à se réunir, à se concerter et à agir immédiatement sans se préoccuper de ce qui peut se passer dans tel ou tel centre.

Voilà, camarades, la courte déclaration que j'avais à vous faire ; je le répète, nous avons voulu qu'en province et dans tous les centres, on se détache bien de l'idée de la Confédération directrice, du Comité confédéral directeur ; qu'on n'attende pas de mot d'ordre, mais qu'à l'ordre de mobilisation, on refuse de se soumettre à son appel et que l'on se rende dans les Bourses du Travail, dans les locaux syndicaux de sa région, pour, ensemble, prendre les décisions que comporte un pareil moment. Ce qu'il faut, c'est paralyser la guerre. (*Longs applaudissements.*)

Voici la résolution ; je la lirai aussi doucement que possible et je prie les camarades de faire un peu de silence, afin qu'ils puissent bien la saisir et la comprendre :

Le Congrès confédéral extraordinaire de Paris rappelle que la raison d'être de la Confédération Générale du Travail est de grouper en des organismes : syndicats, unions de syndicats, fédérations corporatives, les travailleurs avides de conquêtes morales, matérielles, en créant entre eux une communauté de pensée, d'action, d'où résulte une solidarité, une union sans lesquelles le progrès ne pourrait se réaliser.

Qu'ainsi, la C. G. T. s'affirme comme le représentant naturel du prolétariat, puisqu'elle exprime ses désirs de mieux-être et de liberté et constitue l'organe par lequel ils doivent se réaliser, en exerçant son action par l'intermédiaire des groupements précités qui sont autant de foyers répandus à travers le pays,

au sein desquels les prolétaires trouvent les éléments de leur activité.

Que, par là, la C. G. T. a été créée par la classe ouvrière pour synthétiser ses aspirations, les coordonner en vue de leur assurer une force de rayonnement résultant de l'unité d'organisation qui, dans l'autonomie de chaque groupement, puise une valeur plus grande.

Qu'il est reconnu par tous que la C. G. T. se présente comme l'interprète de la volonté des prolétaires organisés, que cette volonté se dégage du droit même qui appartient à chaque salarié de participer de façon effective à la vie confédérale.

Par ces considérations, il apparaît qu'à aucun moment il ne peut exister entre les classes en opposition la moindre communauté de pensée et d'action.

Mieux que tout autre événement social, une guerre fait éclater cette opposition, puisqu'il s'agit, pour la classe ouvrière, sans profit aucun pour elle, de répondre à l'appel guerrier du capitalisme en courant sus aux prolétaires, victimes inconscientes du capitalisme voisin ; que, ce faisant, la classe ouvrière se prêterait à la plus criminelle besogne devant augmenter la force d'exploitation du capitalisme et affaiblir, pour de longues années, le mouvement ouvrier, conditions essentielles de son émancipation.

Pour toutes ces raisons, le Congrès confédéral déclare qu'il ne reconnaît pas à l'Etat bourgeois le droit de disposer de la classe ouvrière ; que celle-ci, majeure, entend poursuivre à son gré, dans les conditions déterminées par elle, au sein de ses organisations, son œuvre de propagande et de conquête.

Qu'en s'acheminant vers sa libération, elle est résolue de ne rien sacrifier à une guerre ; qu'au contraire, elle est décidée à profiter de toute crise sociale pour recourir à une action révolutionnaire.

D'où il découle que si, par folie ou par calcul, le pays au sein duquel nous sommes placés se lançait dans une aventure guerrière, au mépris de notre opposition et de nos avertissements, le devoir de tout travailleur est de ne pas répondre à l'ordre d'appel et de rejoindre son organisation de classe pour y mener la lutte contre ses seuls adversaires : les capitalistes.

Désertant l'usine, l'atelier, la mine, le chantier, les champs, les prolétaires devront se réunir dans les groupements de leur localité, de leur région, pour y prendre toutes mesures dictées par les circonstances et le milieu, avec, comme objectif : la conquête de leur émancipation et, comme moyen : la grève générale révolutionnaire.

Les délégués des organisations ouvrières estiment que les salariés, mis dans l'obligation d'aller à la guerre, n'ont qu'une perspective : accepter les armes pour aller à la frontière, massa-

crer d'autres salariés, ou accepter la lutte dirigée contre l'ennemi commun : le capitalisme.

Sous l'empire des obligations imposées par nos dirigeants, les délégués, en faisant choix de la guerre sociale, c'est-à-dire de la révolte des exploités contre les exploiteurs, considèrent agir en conformité de vue et de pensée avec les travailleurs, organisés des autres pays également soucieux de ne rien sacrifier à la cupidité des gouvernants, le mot d'ordre étant pour tous : « A bas la guerre entre les peuples ! »

La Commission.

Voilà la résolution, et, je répète, avant de quitter la tribune, qu'un ordre de mobilisation ne peut qu'arrêter complètement et totalement la vie sociale et que, par conséquent, il n'y a pas, pour la classe ouvrière, de mot d'ordre à attendre, qu'il n'y a plus qu'une chose à faire : agir avec les moyens mis à sa disposition. *(Bravo ! bravo !)*

SOUDRILLE. — Camarades, nous sommes ici pour exprimer toute notre pensée et en toute liberté. Vous êtes ici des travailleurs conscients ; vous avez des responsabilités et, en somme, vous devez m'entendre et entendre tous les sons de cloche.

Je vous présente, au nom des Faïenciers de Montereau, une résolution.

LE PRESIDENT. — La question, Soudrille, ne se rapporte pas à la proposition faite par la Commission et il ne faudrait pas ouvrir un débat à côté.

Je consulte le Congrès. — Etes-vous partisans qu'on vote tout de suite la proposition ?

(Adopté.)

Nous mettons au voix le rapport de la Commission.

(Adopté à l'unanimité moins deux voix.)

L'attitude du Bureau et du Comité Confédéral devant la proposition du Parti Socialiste.

Nous allons, maintenant, entendre Soudrille.

SOUDRILLE. — Un ami a peur que je tienne la tribune : mais je ne suis pas un phraseur, je suis un ouvrier qui veut remplir son devoir au Congrès confédéral extraordinaire.

Jusqu'à maintenant, dans ce Congrès, une question importante au premier chef, celle de l'attitude du Bureau confédéral, n'a pas été traitée. Je ne demande nullement un vote de blâme contre le Bureau confédéral, nous n'avons aucune suspicion,

nous voulons simplement, nous, travailleurs socialistes et syndiqués, appartenant à la Confédération Générale du Travail et au P. S. U., que les deux organisations ne se tournent pas le dos ainsi, dans une action semblable. Nous voulons tous marcher la main dans la main, qu'il n'y ait pas de divergence nous divisant mortellement. Camarades, je trouve bizarre....

LE PRESIDENT. — Il y a vingt camarades qui veulent se faire entendre ; faites un peu de silence pour écouter Soudrille.

SOUDRILLE. — ...Je disais qu'à l'heure actuelle, il n'est plus possible de diviser la classe ouvrière.

La presse, elle, bien entendu, depuis très longtemps, a suscité des divisions ; depuis trop longtemps, elle a injecté le virus de la discorde, de la division. Eh bien ! nous, travailleurs socialistes, nous voulons, au contraire, que l'union puisse se développer, nous voulons nous entendre avec vous au Congrès confédéral.

La classe ouvrière ne fera jamais rien, tant qu'elle n'aura pas le sens politique.... Je répète que nous serons impuissants contre les lois si nous ne savons pas conquérir les pouvoirs politiques.

Je vais terminer... il faut absolument que les travailleurs ne pêchent par ignorance...

Une voix. — Je demande que Soudrille reste dans le sujet ou qu'on lui retire la parole.

SOUDRILLE. — Le travail ne s'affranchira que si on mène de front les deux batailles. Je conclus, me félicitant du courage que j'ai d'apporter la véritable solution.

PERICAT. — Si je n'ai pas pris la parole avant, c'est que j'estimais devoir laisser à la résolution toute sa portée, toute sa grandeur. Camarades, il y a cependant deux points sur lesquels nous ne sommes pas d'accord. Tout à l'heure, vous avez écarté celles des observations qu'on a présentées après votre résolution, vous n'avez pas voulu écouter. J'estime que la résolution, dans l'ensemble, ne me donne pas satisfaction ; j'avais des observations à présenter et je ne pensais pas, quand j'ai demandé la parole, avoir à la retirer ensuite. Je suis pour l'unité confédérale et je demande simplement qu'on laisse à chacun le droit de parler, de présenter ses idées, qu'on laisse à tout délégué le droit d'émettre, de la façon la plus brève possible, les éclaircissements qu'il croit devoir apporter.

LE PRESIDENT. — On met la proposition de Péricat aux voix

(*Adopté.*)

BOURCHET. — Je vous promets d'être bref ; mais je vous demande de bien vouloir m'écouter cinq minutes.

Quelques camarades doivent être étonnés de nous voir intervenir au moment où nous venons, dans un vote, d'accepter la proposition de la Commission ; je ne veux pas ouvrir un débat sur la question, mais seulement sur la question posée par Soudrille. Nous sommes de ceux qui ne craignons pas de préciser notre pensée chaque fois qu'il est nécessaire de le faire.

Tout d'abord, je déclare que nous approuvons la Confédération Générale du Travail de n'avoir pas voulu laisser atteindre la charte syndicale. Nous allons également dire nettement notre sentiment, car nous sommes de ceux qui déclarons que, même sous menace de guerre, dans les circonstances critiques que nous traversons, il n'est pas possible que l'action de la C. G. T. se confonde avec celle d'un parti politique quelconque.

Je suis d'avis que la révolution découlera fatalement de la guerre, et c'est parce que je suis de cet avis que je dis qu'il n'est pas possible de s'allier à un parti politique quelconque et vous allez comprendre pourquoi.

Il est évident que dans tous les partis politiques, même les plus avancés, il y a une fraction, il y a des éléments qui ont pour le mouvement syndical une sympathie très modérée ; il est vrai aussi que, dans le mouvement syndical, il y a encore une portion plus ou moins considérable de travailleurs qui n'ont pas perdu toute leur foi dans l'action politique. Je dis à ceux-là : « Avez-vous donc besoin de la décision d'un congrès pour agir ? Lorsque vos sentiments vous portent à agir, faut-il donc la déclaration des autres pour vous permettre de faire une action quelconque, qui est dans vos sentiments ? » Je dis cela aussi bien aux camarades de l'aile droite du Parti socialiste qu'à ceux de l'aile gauche du parti confédéral.

Vous êtes, je suis sûr, tous d'avis que si, demain, les moyens nous étaient fournis de faire enfin la révolution de nos rêves, elle n'aurait rien de commun avec toutes les révolutions historiques qui ont eu lieu jusqu'à présent. (*Bravos.*)

Je crois que vous ne feriez pas la révolution, que vous n'en courriez pas les risques simplement pour changer de maîtres, et, comme vous ne feriez pas cela, camarades, je dis : « Si, demain, la guerre éclate, prévenant la révolution, si, demain, le mouvement ouvrier a besoin d'un acte de révolte, nous trouverions peut-être, de l'autre côté de la barricade, une partie de ceux avec qui on veut nous allier aujourd'hui ! »

Je crois que mes paroles n'ont rien de blessant pour personne, je crois qu'elles ne doivent pas soulever une pareille émotion ; il faudrait pourtant même savoir entendre les choses qui vous sont désagréables, quitte à venir réfuter ensuite les arguments apportés. Je ne peux pas comprendre que mes paroles aient

soulevé ces murmures ; il est acquis qu'il y a dans le mouvement syndical, des tendances différentes ; nous avons bien le droit d'exprimer les nôtres comme vous avez le droit d'exprimer les vôtres. Et, précisément, ce sont ces différences de concevoir l'action syndicale qui ont empêché la Confédération du Travail, à son très grand regret, de faire l'action internationale qu'elle aurait désiré faire. Je dis que nos camarades Allemands et Autrichiens ont voulu nous donner, sous une forme aimable, une petite leçon. Ils n'ont pas, eux, traversé les crises aiguës que nous avons traversées ; ils n'ont pas encore rencontré de traîtres et de renégats. (*Longs applaudissements.*)

Je termine...

LE PRESIDENT. — Il n'est pas possible que le Congrès continue ainsi ; pas plus ceux de gauche que ceux de droite ne pourront parler ; voilà pourquoi je vous demande d'être tolérants et d'écouter tous les camarades.

BOURCHET. — J'ai terminé. Je dis que nous, qui n'avons plus de foi politique, et c'est bien notre droit, nous vous demandons de nous permettre de continuer sans alliance cette lutte économique sur laquelle il y a moyen de s'entendre et de ne pas chercher constamment des divisions. Que C. G. T. et parti politique fassent leur action propre ; qu'il y ait quelquefois une action parallèle, je n'y vois aucun inconvénient ; mais là doit se borner notre collaboration.

Une fois de plus, je vous le demande : laissez-nous, nous qui n'avons plus de foi dans les moyens politiques, user de ce moyen de lutte suprême, et nous pourrons, ensemble, faire œuvre utile. Je termine en me félicitant de voir ceux qui nous avaient raillés lorsque nous avons lancé l'idée de la grève générale, raillés quand nous parlions d'action directe, venir aujourd'hui proclamer eux-mêmes que le peuple ne se libérera que par la violence et par l'insurrection. (*Applaudissements.*)

CHAILLET. — Il eût été préférable de laisser le premier tour de parole à l'un des partisans des motions, de façon à ce que l'on sache exactement ce qu'elles signifient ; de façon, aussi, que la discussion se suive sans trouble et soit plus claire. Avant de commencer, je déclare que je vais, peut-être, dire des choses qui ne plairont pas à une certaine partie de l'assemblée ; je demande cependant à tous de m'écouter dans le silence.

Je tiens à vous faire remarquer, camarades, que nous avons été réunis, ici, en Congrès, pour nous efforcer de maintenir la paix entre les peuples ; montrons que nous savons aussi la maintenir entre nous. (*Bravos.*)

Lorsque mes amis se montrent intolérants, je leur dis qu'ils ont tort, et, lorsque des camarades se disant libertaires, partisans de toutes les libertés, ne respectent pas celle de la parole, je le leur dis aussi.

Je tiens à revenir sur l'incident qui s'est produit au début de la séance d'hier, lorsqu'on a donné lecture des premières propositions ; à ce moment-là, on les mises de côté, en déclarant qu'elles étaient d'ordre secondaire. Si, à ce moment-là, les auteurs de ces propositions ont laissé faire, il faut qu'il soit bien entendu que c'était pour ne pas retarder l'examen des questions à l'ordre du jour.

Cependant, les auteurs de la proposition Cleuet ne considèrent pas que la question qu'ils posent est une question à côté. Il s'agit des moyens préventifs à employer pour ne pas que la guerre se produise, ou, dans le cas où elle éclaterait, d'en tirer tout le bénéfice social. Nous n'avons en vue que le succès de l'opposition à la guerre. C'est uniquement parce que nous croyons que notre proposition peut servir la cause de l'opposition à la guerre, que nous intervenons. Nous considérons, et c'est notre droit que, jusqu'à présent, l'action confédérale menée ne s'est pas essentiellement préoccupée du succès de l'opposition à la guerre. Nous croyons, et nous ne voulons pas en faire un grief, camarades, que, quand l'incident s'est produit, incident causé par une lecture mal interprétée, le succès n'a pas, seul, été envisagé. En agissant ainsi, on sacrifie l'action internationale, on lui enlève une partie de sa force en l'empêchant d'avoir son caractère d'unité, de généralité, et c'est uniquement pour la défense de cette unité que nous intervenons. C'est sur cette simple question que nous demandons au Congrès de se prononcer.

La résolution qui a été présentée demande à ce que l'union soit faite entre la Confédération Générale du Travail et l'Internationale socialiste et syndicale. Certes, la Confédération Générale du Travail est une grande force pacifiste ; mais il faut reconnaître aussi que le Parti socialiste en est une grande aussi et, puisque, pour l'instant, ces deux forces concourent au même but, puisque, pour l'instant, ces deux forces se trouvent à travailler ensemble contre la guerre, pourquoi ne pas les unir pour augmenter l'intensité de l'action ?

Nous ne vous demandons pas d'émettre un blâme, même pas un regret à l'égard de ce qui a été fait ; nous pensions que si notre proposition était adoptée, elle donnerait à l'action confédérale une allure autre que celle qu'elle a eue jusqu'à ce jour. Ce que nous vous demandons, c'est de reconnaître que les camarades les meilleurs ne sont pas infaillibles et que, quelquefois, sous l'influence de certaines circonstances, ils peuvent se laisser emporter par l'amour-propre et ne pas vouloir reconnaître leur erreur. Nous estimons que le Comité confédéral a commis une erreur en répondant négativement aux propositions faites par le Parti socialiste. Pour nous, ce ne sont que des questions d'amour-propre qui ont motivé ce refus. Aussi, est-ce une raison de plus pour que nous intervenions, surtout après

la tournure qu'ont pris les débats. Avant ces débats, on aurait dû donner lecture de la lettre du Parti socialiste ! Le Bureau confédéral a posé la question de confiance ; qu'on n'aille pas voir là-dedans une intention ironique, on a posé la question de confiance ; moi, je déclare, que c'est contraire aux statuts

En agissant ainsi, c'était mettre le Congrès confédéral dans une situation fausse, c'était l'obliger à épouser une résolution déjà appliquée. Ainsi, la décision du Congrès confédéral pourrait se trouver faussée. Je veux examiner les raisons invoquées, car je prétends qu'elles ne sont pas basées sur des questions de principe.

Le camarade Jouhaux a parlé de dignité, il a aussi parlé d'amour-propre, mais il n'a pas envisagé du tout la proposition sous son vrai jour ; pas un seul instant il ne s'est dit : « Est-ce que l'adoption de la proposition socialiste, la réunion momentanée de la Confédération générale du Travail et du Parti pourra servir la cause ?

Je prétends que c'est également étouffer la question posée par nous que de ne pas vouloir l'envisager dans son esprit et dans ses conséquences. Est-ce que, en faisant abstraction de votre amour-propre et d'une foule de sentiments secondaires, en acceptant avec nous l'union des socialistes, vous ne servirez pas notre grande cause ?

J'admets, camarades, l'hypothèse dans laquelle la mobilisation serait décidée. A ce moment-là, les hommes valides sont appelés à se rendre sous les drapeaux ; ils sont, par conséquent, déclarés grévistes du fait même de la mobilisation. Ils sont donc invités à quitter l'atelier, l'usine, quelle que soit leur situation, ils doivent se rendre à l'armée.

S'ils ne s'y rendent pas, on viendra les arrêter. A ce moment-là, le champ d'action de la grève sera réduit, si on ne lui donne pas toute l'extension possible ; si les industries fournissant à la guerre ses aliments ne sont pas atteintes.

La grève générale est une puissante action, une force, mais elle n'est pas tout ; la principale force à opposer à une déclaration de guerre, c'est l'insurrection ; mais les ouvriers ne doivent pas être seuls à la faire, et pour obtenir le succès désiré, je crois que l'alliance avec le Parti socialiste pourrait donner d'excellents résultats.

Mais, tout à l'heure, on invoquait contre le Parti socialiste une raison selon laquelle on ne pouvait pas s'allier avec lui. On disait que le Parti socialiste comptait dans son sein des gens qui ne sont pas des salariés et qui, « le jour où nous ferions la révolution sociale, se trouveraient de l'autre côté de la barricade ». Il ne faut cependant pas abuser de certaines situations passées pour décrier un parti qui, je crois, a sa valeur. Qu'on le veuille ou non, il y a, au Congrès de Bâle, des organisations ouvrières, purement ouvrières, qui y sont directement

représentées. Il ne faut pas oublier qu'au Congrès de Bâle, une bonne partie de la pensée ouvrière se trouvera exprimée.

Pour ces raisons, on eût pu accepter la motion de sympathie, on aurait pu, je crois, éviter l'injure d'un refus. On a prétendu que le Parti comptait des patrons socialistes, des gens avec lesquels il était impossible de s'allier. J'avoue que, s'il existe quelques patrons dans le Parti, je ne les connais pas.

Dans les circonstances présentes, nous devons tous être des alliés.

Il faut reconnaître que, dans tous ses Congrès, le Parti socialiste s'est opposé à la guerre ; une alliance momentanée avec lui pourrait être utile et donner d'excellents résultats

Vous vous dites : « Oui, ils demandent une alliance momentanée ; mais il y a le mariage au bout ! » Ah ! camarades, comme il faut que certains militants confédéraux aient peu de confiance dans la sûreté de leur théorie ! Comme il faut qu'ils aient peu de confiance dans la profondeur de leur mouvement pour qu'ils admettent qu'une collaboration de quelques semaines avec le Parti politique pourrait faire perdre à la Confédération Générale du Travail une partie de son autonomie !

Je prétends, au contraire, si la Confédération Générale du Travail acceptait la proposition qui lui est faite, qu'une fois les circonstances passées, elle reprendrait son entière liberté.

Son autonomie s'en trouverait fortifiée, parce que l'on reconnaîtrait alors que cette autonomie n'est pas superficielle, de façade, qu'elle n'est pas obtenue par un isolement savant, mais qu'elle tient à l'organisation elle-même et que rien ne peut l'entamer. Et, permettez-moi ce terme de comparaison : ce n'est pas lorsqu'une femme reste chez elle du matin au soir qu'elle arrive à prouver qu'elle est vertueuse ; c'est, au contraire, lorsqu'elle prend contact avec la vie et ses dangers, lorsqu'elle a traversé toutes les épreuves sans défaillir, qu'elle peut dire avec orgueil : « J'ai conservé ma vertu. »

Pour la C. G. T., il en est absolument de même ; qu'elle accepte ce que les circonstances obligent et, demain, reprenant son autonomie, elle aura démontré la puissance de ses méthodes et la valeur de ses théories.

Je termine en déclarant que l'alliance du Parti socialiste avec la Confédération Générale du Travail est nécessaire ; car l'action contre la guerre faite jusqu'à ce jour n'est pas une action complète.

En acceptant cette proposition, vous aurez bien travaillé dans l'intérêt du prolétariat international. (*Applaudissements et murmures.*)

KLEMCZINSKY. — J'autorise le Congrès à couvrir ma voix lorsque j'aurai dépassé quatre minutes.

Si j'interviens, ce n'est pas pour apporter ici, même une réflexion à l'égard d'une décision prise, dans une période de

fièvre, par un comité composé de militants qui doivent nécessairement se laisser influencer par leurs propres conceptions. Cela s'est produit dans tous les temps et dans toutes les circonstances. Loin d'apporter ici un blâme au Comité confédéral, j'estime, au contraire, que, dans les circonstances présentes, une préoccupation devait tenir sa place, je ne dis pas la première, mais une place importante, celle de donner à notre manifestation confédérale l'aspect, le caractère grandiose que nous avons su imprimer depuis quelques années à notre mouvement.

On peut considérer l'indispensabilité de l'harmonie internationale dans des heures semblables, sans pour cela oublier qu'il y a un caractère spécial, qu'il y a une originalité dans le syndicalisme français, et, permettez-moi de vous dire, dans tout le prolétariat français. Cette originalité n'est pas seulement créée par l'aspect théorique de notre syndicalisme révolutionnaire, mais elle est nécessaire pour nous permettre d'exercer notre influence sur le peuple tout entier, dans des circonstances semblables. Il faut cependant déclarer que cette préoccupation n'est pas seulement au sein du Congrès confédéral, mais qu'elle existe également au sein du Parti socialiste.

Je dis que c'est faire œuvre internationale que de soutenir tous les mouvements dans leur originalité. Enlever aux mouvements leur caractère spécifique, c'est les vouer à l'inertie, à la mort.

Dans l'action internationale, je suis profondément d'accord avec le Bureau confédéral, dans l'esprit qui a pu le guider. Mais je regrette que sa décision apparaisse tout entière dirigée contre le Parti. On eût pu trouver une forme qui donnât satisfaction à tous, en répondant aux nécessités de la situation. En province, nous ne sommes pas au courant des conditions dans lesquelles se prennent certaines mesures, et, de ces mesures inexpliquées, qui nous choquent, nous éprouvons un certain malaise. Cela ébranle notre foi et rend la lutte plus difficile, plus hasardeuse. Seuls, les politiciens, qui ne veulent rien faire et déclinent toute responsabilité, peuvent rire de cela.

Je dis qu'il n'est pas permis ici d'être injuste à l'égard du Parti socialiste ; il n'est pas admissible qu'on le piétine sans le connaître. Je tiens à proclamer que les socialistes, quelles que soient les injustices dont on les abreuve, quelles que soient les amertumes et les rancœurs qu'ils éprouvent, conserveront pour eux ces blessures intimes, décidés à suivre jusqu'au bout la Confédération générale du Travail dans le mouvement qu'elle a décidé ; malgré nos blessures et malgré vos injustes soupçons, nous marcherons avec vous ! (*Applaudissements.*)

LE GUÉRY. — Camarades, je tiens avant tout à réparer une erreur faite ici par le délégué de Montereau. Il disait, dans son ordre du jour « que tous les Congrès ouvriers internationaux qui avaient été tenus jusqu'à ce jour » déclaraient qu'il pouvait y

avoir participation entre les Partis socialistes et les organisations ouvrières. Cela est inexact. A ma connaissance, il n'a jamais existé de congrès ouvriers internationaux.

La Confédération générale du Travail, en maintes occasions, a demandé qu'à la place des Conférences internationales, soient tenus des Congrès internationaux, mais les organisations étrangères ont toujours refusé. La preuve de ce que j'avance existe dans les réponses des Centrales syndicales allemandes et autrichiennes, dans lesquelles on nous déclare ne pas pouvoir organiser directement les manifestations demandées. « Adressez-vous au Parti socialiste », nous dit-on.

Malgré ce qu'on a dit tout à l'heure, ce n'est pas parce que de telles réponses ont été faites, ce n'est pas parce que nous avons été un peu jetés par dessus bord par les organisations ouvrières des autres pays, que nous avons pris, au Comité confédéral, la décision que vous connaissez.

Pour ma part, une question de conscience s'est posée ; je savais que des résolutions contraires aux offres qui nous étaient faites avaient été prises et votées dans des Congrès antérieurs, à Amiens et au Havre ; je me suis donc posé cette question : Si je vote la participation, quand même en serais-je le plus partisan possible, est-ce que je ne serai pas blâmé par les organisations que je représente au Comité confédéral?

Je me suis dit deuxièmement : Si mon vote, conforme à mon attitude antérieure, ne plaît pas à mes mandants, il me restera à leur adresser ma démission.

Il y a eu majorité pour les motions dont je parle dans les Congrès confédéraux ; ceux qui, aujourd'hui, nous font des offres se dressent contre ces décisions majoritaires, quand cependant ils appartiennent à un Parti qui est partisan des majorités et déclare que les minorités doivent se ranger aux décisions prises par les majorités.

A l'heure présente, ce sont les 60.000 adhérents du Parti qui prétendent imposer leur façon de faire aux 600.000 adhérents de la C. G. T. !

Je prétends que les socialistes eussent dû être soucieux de ne pas nous demander de violer nos propres décisions.

Qu'on ne vienne pas nous reprocher d'avoir commis une erreur, nous avons observé les statuts de la Confédération générale du Travail, nous avons respecté scrupuleusement les résolutions votées. Qu'on ne vienne pas non plus prétendre que nous avons peur d'être englobés par le Parti socialiste, nous disons que nous ne craignons pas, même si une alliance passagère se réalisait, qu'il y ait demain grand chose de changé dans la C. G. T.

On dit aussi que nous sommes lâchés par les organisations étrangères ; eh bien ! tout comme l'a dit Klemczinski, tout comme l'a dit le Parti socialiste, c'est parce que nous les avons

dépassés dans la voie des libertés politiques. Demandez-leur de marcher un peu plus vite, mais ne nous demandez pas de nous arrêter pour les attendre.

Ceux qui ont voulu jouer une niche à la C. G. T. peuvent voir qu'ils en sont pour leurs frais. Il leur reste à tirer enseignement de la leçon.

PÉRICAT. — La solution qu'on vient de prendre présente, à mon sens, une grande importance pour la C. G. T. Les deux tendances, si je puis m'exprimer ainsi, peuvent s'y refléter. Le Comité confédéral s'était laissé dépasser dans l'action à réaliser par le Parti socialiste ; c'est un grief que j'ai déjà formulé.

Certes, je ne nie pas que, retardé par l'attente des réponses des Centrales syndicales étrangères, le Bureau confédéral n'a pu, aussi vite qu'il l'aurait désiré, prendre position. Cependant, le fait est patent, il existe, nous nous sommes laissé dépasser par le Parti socialiste qui, à mon sens, n'est pas le représentant de la classe ouvrière. Cela est regrettable.

Dans les lettres échangées avec les Centres nationaux étrangers, le Bureau confédéral, au nom de la Confédération, demandait aux organisations étrangères s'il ne serait pas possible d'organiser des manifestations dans chacun des pays intéressés. A cette demande, les Centrales étrangères nous répondent : « Vous nous faites une proposition qui est en dehors du ressort de notre action ; grève générale et insurrection, c'est peut-être une tactique à adopter en période de guerre, mais nous, syndicats ouvriers, cela ne nous regarde pas ; c'est notre parti politique qui s'occupe de ces questions. »

Voilà en somme quelle fut la réponse des Centrales étrangères, et on a cru bon de nous signaler également que notre rôle consistait simplement à appuyer de notre effort moral et effectif les décisions du Parti socialiste de notre pays. Je n'ai pas protesté, au Comité confédéral, contre cette manière de voir, que je regrette profondément. Je sais que cette conception est celle adoptée par les Congrès socialistes internationaux, dans lesquels peu de délégués ouvriers prennent la parole ; ce sont toujours les mêmes qui décident : secrétaires de Fédérations ouvrières et en même temps députés au Reichstag allemand, au Reichsrat autrichien ou à la Chambre italienne. Il n'est donc pas extraordinaire que les décisions indiquent la nécessité de fusion entre les deux mouvements, politique et économique. S'ensuit-il que nous devions épouser cette thèse? Je ne le crois pas.

Si chacun d'entre nous venait ici avec son tempérament de libertaire, les autres avec leur tempérament d'anarchistes, faire ce que font les syndicalistes-socialistes, il n'y aurait plus moyen de discuter dans le Congrès. Pour ma part, je me débarrasse de toutes les étiquettes, je ne vois que la Confédération générale du Travail, qui est l'organe des réformistes comme des révolutionnaires, et je ne veux discuter que dans l'intérêt de la C. G. T.

Je ne fais pas non plus aux organisations étrangères un grief de leur conception particulière, je demande simplement que nous, organisations françaises, nous venions en aide à notre propagande par une participation plus continue aux Congrès corporatifs internationaux. De cette façon, peut-être, nous arriverons par la discussion à faire partager notre point de vue par les camarades étrangers.

Mais si l'on ne peut, et à mon sens avec raison, faire grief aux Secrétariats étrangers, ne faisons pas non plus grief à la Confédération générale du Travail d'avoir pris une décision conforme aux résolutions de ses Congrès.

A chaque instant, on vient se disputer à cette tribune à propos de l'alliance ou la non-alliance avec le Parti. Pourquoi vouloir cette action commune?

Socialistes ou non, la décision du Congrès confédéral contre la guerre nous permet de mener, d'accord avec nos syndicats, dans nos propres milieux, une action susceptible d'empêcher la guerre.

Quand nos Syndicats se conformeront aux décisions de la Confédération générale du Travail, ils la feront forte et puissante.

Il ne faut pas venir parler à cette tribune moins en syndicaliste qu'en socialiste. Il est regrettable que certains secrétaires d'organisations syndicales agissent plus en soldats du Parti qu'en militants de la C. G. T. (Interruptions).

Mais, camarade, je n'ai pas cité de nom, un camarade se reconnaît dans cette remarque, c'est son affaire !

Je termine en demandant simplement qu'on approuve la décision confédérale et en rappelant à tous que l'action doit toujours rester ce qu'elle a été. En prenant la décision de laisser la latitude au Bureau de retarder ou d'avancer la date de la grève générale, nous n'avons pas fait un grand sacrifice, persuadé qu'à l'étranger ils ne décideront pas la grève générale pour s'opposer à la guerre.

Que chacun de nous travaille selon ses moyens pour, pendant la période de préparation, réaliser la somme de propagande nécessaire et la grève générale se fera sans avoir recours au Parti socialiste.

DUPOUY. — Je suis parfaitement d'accord avec le camarade Péricat, lorsqu'il dit qu'à la Confédération générale du Travail il y a de la place pour les réformistes et pour les révolutionnaires, mais il ne faut pas que l'on oublie aussi, lorsque nous parlons, que nous sommes des socialistes.

Je crois qu'il a dépassé sa propre pensée, lorsqu'il est venu dire que dans les milieux politiques, on n'avait que peu de tendresse pour l'action syndicale, mais, si nous n'avions pas de tendresse, que ferions-nous ici?

En ce qui me concerne, camarades, je ne crois pas être de ceux à qui on puisse adresser ce reproche.

Qu'à notre sujet, on n'essaie pas d'établir d'équivoque, et vous allez voir que pour mon compte j'ai évité d'en créer.

Il est question, dans les divers ordres du jour, de l'attitude du Comité confédéral et d'une décision qui a été prise ; je vous avoue que, pour ma part, cela n'a pas été une surprise, parce que je trouve son attitude parfaitement conforme aux décisions prises dans les Congrès antérieurs et derrière lesquelles il avait parfaitement le droit de s'abriter.

Mais alors, puisque ça va, pourquoi essayer de créer certaines subtilités qui ne sont qu'une espèce de casuistique de circonstance? Comme nous n'avons pas l'intention d'en faire, nous allons appeler les choses par leur nom, et je vous avoue que je n'abuserai même pas du temps de parole qui m'est accordé.

On a dit ici — il y a quelque chose que je tiens à relever — on a dit que si nous faisions la Révolution, nous ne la ferions pas dans les conditions de celles que l'histoire a enregistrées. Mais, camarades, si je prenais la forme classique du mot « révolution », je pourrais vous dire qu'elle n'a été jusqu'ici qu'une action purement politique, qui n'a eu pour conséquence que de changer purement et simplement l'assiette et les conditions politiques d'un gouvernement qui se substituait à un autre. J'ajoute, pour qu'une révolution soit absolument effective, il faudrait que pour une fois les conditions économiques, la forme économique, soient complètement transformées.

A ce sujet, j'ai eu l'occasion souvent de discuter avec ceux qui ne sont pas des politiciens, avec ceux qui, sur ce point de vue, ne partagent pas tout à fait notre conception ; eh bien ! si vous saviez, camarades, combien il serait facile de se mettre d'accord, si véritablement il y avait une envie de tolérance mutuelle de part et d'autre. Comment?

Eh ! oui, nous le disons, nous aussi, qu'une révolution ne peut pas revêtir la forme de celle du passé, que nous devons envisager comme conséquences de celle que nous préparons, de celle pour laquelle nous ferons le sacrifice de notre vie, un changement complet, une substitution complète du régime économique et social, qui consisterait à donner aux travailleurs de toutes les corporations, aux exploités de toutes les industries, le bénéfice de leur travail.

... Vous avez bien tort de m'interrompre.

... Je vais terminer alors en vous disant simplement ceci. Quoi que vous fassiez, il y a tout de même chez nous une bonne volonté que vous n'arriverez pas à user, vous arriverez plutôt à la comprendre, et alors vous verrez si le jour de la révolution sociale, les socialistes seront d'un côté de la barricade et vous de l'autre.

VICTOR. — Les observations et critiques présentées par différents camarades ne sont pas justes ; s'il y a des responsables dans le retard apporté à prendre position, ces responsabilités remontent d'abord à Chagnaud, l'entrepreneur de travaux publics qui a fait fusiller nos camarades là-bas à l'Estaque ; d'où, départ de Jouhaux au moment même où des pourparlers étaient engagés. Une date aurait dû être fixée ; elle ne l'a pas été ; la faute n'en incombe pas à Jouhaux, qui était absent. Certes, j'admets que les militants ont mille besognes à remplir, mais quand on veut établir des responsabilités, qu'on les établisse clairement et qu'on les fasse remonter à leur origine.

Aujourd'hui le Bureau accepte des responsabilités précises et nettes, nous ne devons tenir compte que de cela.

Tout en affirmant notre sympathie pour le Parti socialiste, nous devons rester chacun sur notre terrain ; de cette façon, le travail n'en sera que mieux fait et les résultats plus considérables.

BLED. — Je ne veux pas critiquer mes camarades au sujet des propositions qui ont été faites. Je sais que, pour ma part, je n'ai pas hésité une minute à accepter celle qui a été présentée par la Confédération générale du Travail. Je demande aujourd'hui ce qu'on peut reprocher au Bureau confédéral.

Le Parti ne demandait pas, à Amiens, autre chose que ce qu'il demande aujourd'hui. Non pas le mariage, mais le concubinage ; c'est ce que le Parti demande aujourd'hui, c'est ce qu'il demandait hier, par la voix de Renard, à la C. G. T.

On nous blâme de nous refuser à cette manœuvre. Les camarades socialistes admettraient-ils, demain, l'alliance de la Confédération générale du Travail avec un autre parti politique?

Non ! Il faut cependant penser qu'il y a dans le mouvement ouvrier des camarades qui ont d'autres conceptions politiques et qui, en raison de la violation de notre neutralité, pourraient nous demander une alliance avec un autre parti. Que diriez-vous alors, camarades socialistes? Reconnaîtriez-vous à ces camarades les droits qu'aujourd'hui vous vous arrogez?

Je considère que nous ne sommes pas d'accord sur l'avenir de l'Internationale ouvrière ; camarades, tous nos regrets, cela n'est pas de notre faute. Nous avons voulu l'accord et on nous l'a refusé, déclarant que cela n'était pas possible, nous priant de nous adresser à la boutique à côté, celle du Parti socialiste. La Confédération Générale du Travail, ne l'oubliez pas, avait décidé l'organisation de meetings dans tous les pays, avec les représentants des organisations internationales ; à cela, on a répondu qu'on ne pouvait pas nous donner satisfaction, et, pourtant, cela n'engageait à rien.

La Confédération Générale du Travail s'épuise, depuis une dizaine d'années, je crois devoir le rappeler, à demander, au

lieu des Conférences internationales, la tenue de véritables congrès ouvriers internationaux, et, si elle n'a pu obtenir, par rapport à la résistance opposée dans les autres pays, ce qu'elle voulait, ce n'est vraiment pas de sa faute, s'il n'y a pas de congrès dans le prolétariat international !

Pour internationaliser l'action que nous nous proposons de réaliser, l'organisation confédérale allemande est nécessaire, je ne veux pas juger si l'organisation socialiste allemande l'est également.

Nous nous devons de ne pas les blesser, dites-vous ; mais ont-ils eu, à notre égard, les mêmes prévenances ? Est-on, d'autre part, bien sûr que le fait de travailler Parti socialiste et C. G. T. sur leur propre terrain ne donnera pas des résultats plus considérables ?

Est-on bien sûr que la totalisation de ces différentes actions ne donnera pas un ensemble plus grand qu'une action commune ?

Retournez au début du Syndicalisme en France, et demandez-vous s'il n'y aura pas encore de divisions amenées par la collaboration effective avec le Parti socialiste ? Il me semble que nous pouvons œuvrer parallèlement, en restant sur notre propre terrain et les socialistes sur le leur ; ainsi, sans faire d'alliance, on pourrait concourir au même but.

Maintenant, je termine en demandant aux camarades délégués d'avoir la sagesse, et vous l'aurez sans doute, qu'ont eue les délégués au dernier Congrès socialiste dont on parlait tout à l'heure ; ils ont eu beaucoup de sagesse et vous allez en avoir autant. Il y avait une fraction du Parti socialiste qui demandait à ce congrès de modifier les décisions antérieures qu'avait prises le socialisme français contre la guerre. On désirait que les mots « insurrection » et « grève générale » ne figurent pas dans la motion, car ils étaient de nature à diviser la lutte internationale. C'est alors qu'une voix très autorisée s'est élevée et, dans un discours merveilleux, a demandé aux délégués : « Ne pas laisser croire que les motions prises antérieurement étaient quelque chose comme une originalité que voulait se donner le mouvement français ; de ne pas laisser croire qu'il n'y avait là qu'une fanfaronnade quand étaient décidées de pareilles motions; en un mot, de ne pas laisser croire, aujourd'hui que l'on est dans la période critique, que nous déraisonnions quand nous étions en période de calme, de sang-froid. »

Camarades congressistes, je vous demande, aujourd'hui, de ne pas laisser dire que c'était quelque chose comme une originalité bizarre de notre mouvement syndical quand, au Congrès d'Amiens, vous dénonciez que votre action se tiendrait en dehors de toute espèce d'école politique ; ne laissez pas dire que vous exécutiez là une fanfaronnade, qui n'a plus sa raison d'être maintenant.

Je termine donc par cela ; je demande que l'on dise aussi à la Confédération Générale du Travail et comme on l'a dit au Parti socialiste, dans la période critique : « Tu agiras en raison des décisions prises en période de calme » ; il faut que le raisonnement soit toujours le même sur les questions de principe.

DELUCHEUX. — Je ne veux pas discuter les décisions de la Confédération Générale du Travail ; c'est pourquoi je demande la parole après la discussion, après le vote de la motion.

Je voudrais que, dans cette campagne, on fît spécialement appel aux femmes, qui, plus que tous autres, sont intéressées à marcher.

BARONE. — Je tiens d'abord à protester contre toutes les motions qui voulaient faire sortir notre Confédération Générale du Travail de son autonomie, parce que je considère que nous n'avons pas été convoqués à ce congrès pour discuter de l'alliance du Parti socialiste avec la C. G. T., mais bien pour envisager des résolutions pratiques contre la guerre. D'autre part, je proteste également, d'une façon toute particulière, contre les syndicats qui se permettent de voter des blâmes contre la Confédération Générale du Travail en cette circonstance, parce qu'ils considèrent que le Syndicalisme ne doit pas faire de politique.

Camarades, j'ai une proposition à soumettre au Congrès, en ce qui concerne la mise en application de la résolution prise par la Commission confédérale. Je suis partisan de faire une concentration de nos forces sur un point principal de notre action. Ici, à Paris, les militants sont nombreux ; mais, malheureusement, trop connus par nos adversaires, et, avant que le danger menaçant devienne une réalité, il est à prévoir que ces militants pourraient disparaître, ou, tout au moins, soient empêchés de faire de l'action. En conséquence, et puisque nous nous obstinons précisément à voir Paris comme centre d'action, nous aurions été partisans que le Congrès envisage la possibilité de faire venir des militants de province, pour avoir le plus de chance possible de réaliser ce que nous voulons.

Il faut bien envisager que si nous sommes résolus à faire le sacrifice de notre vie, il faut tout au moins, en faisant ce sacrifice, avoir l'espoir de laisser quelque chose de bon derrière soi. (*Applaudissements.*)

LEMOUX. — Si j'ai demandé la parole, c'est simplement pour faire une déclaration.

Dans tous nos Congrès confédéraux et fédéraux, partout, on est d'accord pour voter la grève générale en cas de guerre. Aussi, suis-je étonné qu'à ce Congrès, où l'on est réuni précisément pour rechercher des moyens préventifs contre la guerre, de voir des camarades qui viennent, au lieu de se préoccuper d'examiner les moyens de réaliser cette grève générale, chercher

chicane à la C. G. T. de n'avoir pas voulu marcher avec le Parti socialiste. Est-ce faire de l'action syndicaliste, cela ? Est-ce bien remplir le mandat des organisations qui vous ont délégués ici ? Je vous pose la question.

LUCAIN. — Il s'agissait de s'entendre internationalement ; or, dans la réponse faite par l'Internationale, sur la demande de la C. G. T., y avait-il refus systématique ? Non, je ne le pense pas. Certes, on déclarait bien qu'il fallait agir de concert avec le Parti socialiste ; mais il n'était pas impossible qu'un accord puisse intervenir. Je demande pourquoi l'on n'a pas étudié la possibilité de se mettre d'accord ? Pour moi, il reste acquis que l'union des deux forces est nécessaire dans les circonstances actuelles.

JOUHAUX. — Camarades, je ne crois pas qu'il soit utile d'insister beaucoup pour expliquer l'attitude du Comité confédéral dans les circonstances qu'on a rappelées tout à l'heure ; cependant, je tiens à faire ici certaines déclarations qui apporteront dans l'opinion des délégués des organisations syndicales les éclaircissements qui leur manquent. Ce qu'il faut, avant tout, c'est que les délégués des organisations syndicales sachent pourquoi, en dehors de toute question de parti pris, le Comité confédéral a adopté la résolution, objet de tant de commentaires. Car, je crois, que, s'il y a eu tant de commentaires, c'est justement parce que les raisons qui ont motivé cette décision ont été peu ou pas connues, et, partant, mal interprétées.

Il faut se rappeler la situation dans laquelle nous nous trouvions lorsque la proposition du Parti socialiste nous fut faite. Lorsque les citoyens Dormoy et Dubreuilh vinrent me trouver, au bureau confédéral, pour me donner connaissance de la proposition, en présence de Dumoulin, Yvetot, Marck, Luquet et d'autres camarades, je leur répondis : « Je préfèrerais de beaucoup que cette question ne fût pas posée au Comité confédéral parce qu'elle vient à une heure critique, dans des circonstances graves, jeter le trouble dans les esprits, peut-être semer la division dans le mouvement, par les discussions passionnées qu'elle va soulever au sein des organisations ouvrières. » Je ne m'étais pas trompé, nous en avons la preuve aujourd'hui. J'aurais voulu que l'on posât la question d'une façon plus habile, selon les principes fédéralistes qui sont nôtres et le respect de l'autonomie de l'organisation syndicale.

Nous ne faisons pas grief — nous qui, cependant, le regrettons parfois — aux Bourses du Travail, aux Unions de Syndicats, d'associer leurs efforts avec certaines organisations, en certaines circonstances ; nous les laissons libres d'agir comme elles l'entendent, cela en raison de l'autonomie qui n'existe pas

seulement dans les statuts confédéraux, mais qui se traduit dans notre vie journalière. Si l'on eût tenu compte de cela, l'on aurait compris, au Parti socialiste, que ce n'était pas à la C. G. T., organisation nationale, qu'il fallait s'adresser pour l'organisation d'une démonstration régionale, mais à l'Union des Syndicats de la Seine, organisme local.

Jamais la C. G. T. n'a organisé, seule, à Paris, des meetings de protestation ; ceux qui connaissent la vie confédérale savent très bien que les manifestations décidées pour Paris sont organisées par l'Union des Syndicats de la Seine ; elles le sont, dans d'autres régions, par le canal des Bourses du Travail ou des Unions de Syndicats.

Un autre reproche, si vraiment on avait voulu, sans arrière-pensée, obtenir le concours plein et entier des organisations syndicales parisiennes, l'on eût proposé une manifestation contre la guerre comprenant l'ensemble des groupements animés de sentiments d'hostilité à l'égard des boucheries internationales. Dans de telles conditions, il est certain que l'Union des Syndicats de la Seine ne se serait pas refusée d'y participer.

Mais ce n'est pas ce que l'on voulait ; la preuve, c'est que, quand je le proposai aux camarades porteurs de la décision du Parti, on ne me répondit pas. Il aurait été utile, cependant, à ce moment, de comprendre que la seule façon, pour nous, pour les organisations syndicales, de participer à une démonstration, était de faire collaborer à cette démonstration toutes les organisations dressées contre la guerre ! (*Applaudissements.*)

D'autre part, je disais, dans la même entrevue, aux citoyens Dormoy et Dubreuil : « Regardez et jugez la situation dans laquelle nous nous trouvons, et vous comprendrez alors la raison de mon langage. Nous avons demandé aux organisations syndicales étrangères de s'associer avec nous pour organiser des démonstrations internationales contre la guerre ; elles nous ont, en vertu de leur conception de l'action syndicale et de leurs coutumes établies, opposé une fin de non recevoir.

« Cependant, je me rappelle que, l'année dernière, une manifestation fut organisée à Paris, avec le concours de délégués allemands, sans que de pareilles conditions nous fussent imposées. Or, pourquoi ce qui était possible l'année dernière, ne le serait-il plus cette année ? Je n'en sais rien, je ne veux même pas en rechercher la raison. En tous cas, on a agi avec nous brutalement et sans aucun tact, sans tenir compte de notre dignité.

« A une demande faite loyalement et sans aucune condition, puisque nous laissions aux organisations syndicales étrangères le soin de désigner qui leur plairait pour les représenter, on répond en formulant des impositions que l'on savait par avance inacceptables. »

Je le répète devant tous, nos camarades étrangers pouvaient

prendre leurs représentants dans le Parti socialiste démocrate ; nous les aurions reçus en délégués de l'organisation syndicale, sans nous préoccuper s'ils siégeaient comme députés au Reichstag ; ils n'ont pas voulu le faire, ils se sont refusés à renouveler ce qui avait été fait l'année dernière. Si quelques-uns, ici, reconnaissent aux organisations étrangères le droit d'agir comme elles l'ont fait, il faut qu'ils reconnaissent que, sans vouloir être des Brid'oisons, sans faire preuve d'un formalisme outrancier, nous avons bien le droit, également, nous, Confédération Générale du Travail, qui n'existons pas d'hier, d'avoir notre conception de l'action syndicale, d'avoir des coutumes établies et d'agir en raison de nos principes syndicaux et de nos coutumes.

Je déclare, devant le Congrès, que nous avions tout fait pour donner aux organisations étrangères, quelles que puissent être les tendances qui les guident, la possibilité de participer à une démonstration internationale contre la guerre, qui eût amené la collaboration de tous ; on n'a pas voulu nous comprendre, on n'a pas voulu nous entendre, nous le regrettons, mais nous ne sommes pas les responsables (*Longs applaudissements.*)

Maintenant, que ces faits sont élucidés et qu'il ne sera plus possible de dire que notre résolution fut dictée par le parti-pris et par la haine, il est un autre argument qu'il faut que nous examinions.

On a répété partout que nous faisions cavalier seul dans l'Internationale, que nous étions les seuls à agir de cette façon.

Eh bien ! je puis répondre que si nous avions voulu quand même organiser une démonstration internationale, à Paris, nous aurions pu le faire avec le concours de délégués de centrales syndicales étrangères. L'Espagne nous avait répondu affirmativement ; l'Italie n'avait pas posé de conditions, déclarant seulement que, si ses ressources le lui permettaient, elle enverrait un délégué ; la Centrale du Danemark n'avait pas opposé de fin de non recevoir absolue ; enfin, l'Angleterre nous avait averti qu'elle allait examiner notre proposition. Nous ne l'avons pas fait, parce que nous ne voulions pas donner à la presse prétexte à mauvaise interprétation. Et maintenant, camarades, voulez-vous la preuve que l'on peut assister à des démonstrations internationales organisées par des groupements syndicaux, c'est que, jeudi prochain, à Manchester, aura lieu une manifestation des syndicats ouvriers anglais, à laquelle participeront des délégués des organisations syndicales allemandes et, peut-être même, des organisations syndicales autrichiennes.

L'on n'a pas répondu à la Fédération des Trades-Unions anglaises sur le même ton qu'à la C. G. T., on n'a mis aucune condition pour participer à la démonstration ; j'ai là, en main, la lettre du camarade Baumeister, adjoint du bureau interna-

tional, qui en fait foi. Pourquoi n'a-t-on pas agi avec nous comme l'on agit avec les Anglais ? Pourquoi cette restriction à notre égard ? Pourquoi vouloir nous heurter dans notre dignité, alors que nous étions les premiers à prendre cette initiative ?

Nous avons déclaré ne pas vouloir rechercher les causes du refus opposé par les Allemands et les Autrichiens ; cependant, si nous voulions tenir compte de certains articles de journaux, nous lui trouverions une origine et une signification précises.

Dans le journal le *Vorwaerts*, on déclare, au cours d'un article intitulé : « Une leçon pour les syndicalistes français », que les Commissions générales syndicales allemande et autrichienne ont bien fait de refuser l'invitation des organisations syndicales françaises, qui ne voulaient rien moins que les entraîner dans une voie antiparlementaire pour faire échec au Parti social-démocrate de ces pays !

Je demande, camarades, si un tel langage, si contraire à la vérité et à la raison, devrait être toléré dans l'organe officiel du Parti ? Pouvons-nous accepter, foulant aux pieds notre dignité, méprisant notre amour-propre, qu'on nous traite ainsi ? Je ne le pense pas, et je dis que nous ne sommes pas des formalistes lorsque nous nous insurgeons contre des prétentions pareilles.

Jamais, en aucune résolution de nos congrès, nous n'avons apporté un jugement quelconque sur l'organisation socialiste. Nous n'émettons d'autres prétentions que celle d'agir par nous-mêmes, de grandir par nos propres efforts, laissant le soin au Parti socialiste d'agir par lui-même, de se grandir également par lui-même.

De même, au bureau international, nous n'avons jamais posé de questions relatives à l'attitude et la tactique que suivaient les organisations syndicales étrangères.

Ce que nous avons demandé, c'est ce que rappelait tout à l'heure Merrheim ; toute notre action a tendu à transformer les Conférences internationales, simples conférences bureaucratiques, en véritables Congrès ouvriers internationaux. En dehors de ce pays, notre action a toujours été dictée par des principes d'internationalisme pratique ; toujours profondément imprégnée de sentiments de sympathie à l'égard des autres prolétariats. Nous désirons ardemment que les différents prolétariats se coudoyant plus souvent les uns les autres, se pénètrent mieux, arrivent à mieux se connaître, à mieux se comprendre, et, ainsi, écartent de leurs relations tout sujet de suspicion et, partant, toute cause de discorde et de division.

C'es pour obtenir ce résultat que nous demandons les Congrès ouvriers internationaux.

Et, maintenant, je pose une dernière question : n'aurait-on pas pu, à Bâle, faire en même temps, et à côté du Congrès socia-

liste international, une Conférence extraordinaire des Centrales syndicales de tous les pays ?

On me répondra peut-être que cela n'était pas possible, il n'est pas dans la tradition de le faire. A mon tour, je répondrai : Il a cependant été possible de faire, à Bâle, le Congrès des Jeunesses socialistes. Est-ce que les Jeunesses socialistes ont plus d'importance que les mouvements ouvriers ? Je ne le pense pas.

Les résolutions viriles, effectives, s'il y en a de prises là-bas, ne pourront être mises en application que par les organisations syndicales ; aussi devait-on, avant tout, donner la possibilité à ces organisations syndicales de se concerter pour l'application de ces mesures. Si on avait fait cela, on eût agi intelligemment, on se fut montré perspicace et prévoyant. Je regrette que cela n'eût pas été fait, sans cependant faire comme certains qui attaquent ce bureau confédéral, critiquer l'attitude du Secrétariat international.

Un dernier mot. Tout à l'heure, Klemczinski disait d'une voix émue : « Comme vous, nous, socialistes, nous nous attacherons à réaliser la résolution votée ; nous continuerons à agir avec vous, à faire partie intégrante de la Confédération Générale du Travail, conservant pour nous les blessures intimes que vous nous faites, pas vos injustes soupçons ! »

A notre tour, nous déclarons également que toutes les blessures qui ont été faites à notre dignité, à notre amour-propre, à notre loyauté surtout, par les organisations syndicales étrangères, trop souvent brutales et arrogantes dans leur diplomatie, nous les conserverons pour nous, restant quand même de cœur et d'action avec elles !

Or, de ces sentiments, nous vous en donnerons immédiatement un gage, puisque, lorsque la question de date s'est posée, je répondis aux camarades que nous n'avions pas l'intention de faire « cavalier seul » et que, s'il était possible de se mettre d'accord, les organisations étrangères ayant décidé une même action, nous ferions plutôt deux pas en avant qu'un pas en arrière.

Ces querelles intestines ne diminueront jamais nos sentiments internationalistes. Jamais l'on ne nous opposera à nos frères d'Allemagne ou d'Angleterre ; qui donc oserait prétendre cela ?

Il y a, chez nous, des traditions ; il existe en nous des sentiments qui ne sont pas superficiels ; ils sont profondément ancrés dans nos cœurs et dans nos cerveaux, et c'est à les matérialiser, quelles que soient les injures qui puissent nous être faites, que nous travaillons tous les jours.

Nous clamons aujourd'hui — et que la presse le retienne bien — ce ne sont pas des divergences de vue, ce ne sont pas des querelles de tactique qui pourraient nous faire nous dresser contre nos frères étrangers ; en période d'action, passant outre

à notre amour-propre, plus fortement nous resserrons nos liens, pour, ensemble, lutter contre notre seul ennemi : le capitalisme. (*Longs applaudissements.*)

Pour clore cette discussion, LAPIERRE présente la motion suivante, qui est adoptée à l'unanimité :

Le Congrès, après avoir entendu de nombreux délégués et le secrétaire confédéral, sur la réponse faite par le Comité confédéral au Parti socialiste, approuve les décisions du Comité.

Une Manifestation populaire à Paris.

L'Union des Syndicats de la Seine avait profité du Congrès extraordinaire pour convier le peuple parisien à une manifestation. Par ses soins, l'affiche suivante fut apposée sur les murs de Paris :

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

UNION DES SYNDICATS OUVRIERS DE LA SEINE

Lundi 25 novembre 1912, à huit heures et demie du soir

GRAND MEETING

Contre la Guerre

DANS LES DEUX GRANDES SALLES WAGRAM, 37, AVENUE DE WAGRAM

Des orateurs de Paris et des principales villes de province prendront la parole.

Camarades,

Si nous n'y prenons garde, demain, c'est pour nous la guerre ! avec toutes ses horreurs.

Ce sont les peuples enrégimentés des différents Etats européens lancés les uns contre les autres.

Ce sera par centaines de mille que des hommes seront tués, massacrés à l'aide des instruments perfectionnés pour le meurtre et le carnage.

La guerre est une barbarie que s'efforcent de faire subsister les classes dirigeantes pour justifier le militarisme nécessaire à la défense de leurs privilèges.

Profitons du moment où l'éventualité d'une guerre semble

apparaître pour affirmer que nous n'en voulons pas ; que nous n'en voulons plus ; que nous tenterons tout pour l'empêcher.

Les travailleurs de France, en ces circonstances, doivent hautement et fièrement manifester leurs sentiments de fraternité qui les animent à l'égard des travailleurs des autres pays.

Travailleurs parisiens et de la région, vous viendrez tous lundi soir pour, avec les délégués de toute la province qui seront présents au meeting, faire comprendre aux gouvernants et à la classe bourgeoise qu'il y a quelque chose de changé et qu'ils doivent compter avec vous.

A BAS LA GUERRE !

Le lundi soir, 25 novembre, 15.000 travailleurs parisiens emplissaient les deux salles Wagram, trop petites pour les contenir. Le Congrès fut ainsi souligné comme il convenait qu'il le soit.

La Grève de 24 heures.

Le Congrès extraordinaire venait de prendre plusieurs décisions. Dans sa première séance, moyens préventifs pour s'opposer à la guerre : *Grève générale de 24 heures, précédée d'une série de meetings dans les principaux centres et d'une agitation syndicale en faveur de la grève.* Dans sa deuxième séance, moyens extrêmes pour s'opposer à la guerre une fois celle-ci déclarée : *Mobilisation de la classe ouvrière dans ses locaux syndicaux, Guerre sociale contre le capitalisme.*

Le Bureau confédéral avait pour mission d'appliquer les décisions préventives. Immédiatement, il adressa la circulaire suivante à tous les Syndicats :

CAMARADES,

La situation internationale reste aujourd'hui ce qu'elle était hier, en dépit des affirmations optimistes des grands quotidiens. Comme nous l'avons déjà dit, la fin des hostilités entre les peuples balkaniques et les Turcs ouvre l'ère des difficultés et des périls pour la paix européenne.

Les causes profondes de la division austro-serbe persistent, aggravées même par les exigences que les financiers de chaque pays ne vont pas manquer de faire valoir au moment où les puissances seront appelées à décider du démembrement de la Turquie d'Europe.

Nous sommes en présence d'un déséquilibre européen, et ceux qui auront charge de rétablir la juste balance n'apporteront, au cours de leurs négociations, que des systèmes contraires, parfois diamétralement opposés les uns aux autres.

Les compétitions, nées des appétits des différents groupes capitalistes nationaux, sont des plus dangereuses pour la vie des peuples européens.

Nous ne pouvons oublier que l'Autriche mobilise ; qu'en plus, elle est en train de faire passer d'urgence une loi militarisant tous les travailleurs au-dessous de cinquante ans ; que la Russie agit de même ; que le chancelier d'Allemagne a fait au Reichstag des déclarations retentissantes et qu'enfin un traité secret lie nos destinées à celles de la Russie.

Toutes ces raisons doivent prévaloir contre les notes tendancieuses des grands journaux à la solde des gouvernants et des exploiteurs.

Aussi, l'action de la classe ouvrière est devenue plus nécessaire que jamais.

La peur des colères du peuple producteur peut seule arrêter les folies meurtrières de l'Europe militariste.

Contre l'éventualité redoutable qu'est la Guerre, il est indispensable que se dressent toutes les forces vives du prolétariat.

La préparation de notre mouvement préventif de 24 heures, dont la date reste fixée au 16 décembre, doit donc être poursuivie avec confiance et vigueur.

Pour essayer par un avertissement salutaire — c'est le cas de notre grève de 24 heures — de nous épargner à nous et aux nôtres les horreurs de la Guerre, il ne doit pas se trouver un seul travailleur qui se refuse à faire le sacrifice d'une journée de travail.

Répétons-le une fois de plus, la Grève générale du 16 décembre ne sera pas un mouvement corporatif, mais un mouvement social. Sa réussite dépend surtout des grands courants d'enthousiasme que nous saurons créer. La grande majorité de la classe ouvrière doit être entraînée vers l'action nécessaire.

Les démonstrations régionales des 14 et 15, qui précéderont l'action de 24 heures, doivent donc être de véritables mouvements de masse auxquels participeront, venant de tous les points de la région, le plus grand nombre possible d'ouvriers et de mères de famille.

Aucun Syndicat n'a le droit, dans les circonstances actuelles, de se dispenser de participer à ces réunions monstres. Chacun se rappelle les grands mouvements viticoles du Midi. Il n'est pas impossible de recommencer aujourd'hui ce qui fut fait alors. Pourquoi les travailleurs n'useraient-ils pas des moyens employés par les paysans du Midi?

Nous sommes certains qu'il suffira de rappeler ces exemples pour que les syndiqués affluent en masses compactes au meeting de leur région.

Voici le nom par contrées des villes dans lesquelles se tiendront les démonstrations des 14 et 15 décembre :

PARIS. — AMIENS. — LILLE. — LE HAVRE. — EPINAL. — DIJON. — CHERBOURG. — RENNES. — TOULOUSE. — NANTES. — COMMEN-

TRY. — ALBI. — BORDEAUX. — SAINT-CLAUDE. — LYON. — GRENOBLE. — NÎMES. — TOULON. — MARSEILLE. — ROCHEFORT. — LE MANS. — VIERZON. — LIMOGES.

Enfin, pour intensifier la propagande, la C. G. T. fait éditer un numéro spécial de la Voix du Peuple, *contenant des dessins contre la Guerre et, en plus des décisions de notre Congrès extraordinaire, des articles de circonstance et des citations de grands penseurs.*

Ce numéro sera tiré au moins à 200.000 *exemplaires et vendu aux organisations au prix de revient, c'est-à-dire :* 1 fr. 75 *le cent ;* 17 fr. 50 *le mille pour les Fédérations, et* 2 fr. 60 *le cent pour les Syndicats, franco de port.*

Dès maintenant, les Unions de Syndicats, Syndicats et Fédérations peuvent adresser leurs commandes aux camarades MARCK *et* DUMOULIN, *trésoriers de la C. G. T.,* 33, *rue de la Grange-aux-Belles, Paris* (10^e^).

Le Bureau confédéral a le droit de compter sur le dévouement et l'initiative de tous. Que chacun fasse son devoir et nous aurons accompli l'acte courageux et noble réclamé par les circonstances.

LE BUREAU CONFÉDÉRAL.

Entre temps, le camarade Jouhaux, secrétaire de la C. G. T., remplissait une délégation en Angleterre pour le même objet. Il était appelé par la *General Fédération des Trades-Unions Anglaises* pour participer à une démonstration internationale contre la guerre à Manchester. Jouhaux rapporte en ces termes les impressions de sa délégation :

« *Dans les deux meetings au cours desquels j'ai été appelé à prendre la parole au nom de la C. G. T., j'ai pu me convaincre que les masses ouvrières anglaises partageaient nos sentiments d'hostilité contre toute conflagration guerrière.*

« *Comme nous, les travailleurs anglais comprennent le danger que constituerait pour leur mouvement une déclaration de guerre. Comme nous également, les ouvriers anglais déclarent n'avoir d'autres ennemis que leurs exploiteurs.*

« *Avec nous, ils se déclarent résolus à répondre à une déclaration de guerre par la grève générale révolutionnaire.*

« *Nous sommes assurés qu'en cas de conflit les prolétaires anglais seraient avec leurs frères de l'Internationale pour se dresser contre leurs dirigeants et mener la lutte pour l'affranchissement intégral du prolétariat mondial.* »

Les Meetings régionaux.

Ils devaient avoir lieu les 14 et 15 décembre, dans les villes suivantes : *Paris*, *Amiens*, *Lille*, *Le Havre*, *Nancy*, *Epinal*, *Dijon*, *Epernay*, *Cherbourg*, *Rennes*, *Nantes*, *Vierzon*, *Limoges*, *Commentry*, *Clermont-Ferrand*, *Albi*, *Bordeaux*, *Toulouse*, *Saint-Claude*, *Lyon*, *Grenoble*, *Nîmes*, *Toulon*, *Rochefort* et *Le Mans*. Mais d'autres villes et d'autres centres ouvriers vinrent encore renforcer l'agitation confédérale en organisant d'autres meetings.

Le Comité des Fédérations se réunit le 12 novembre. Il décide le tirage de 200.000 exemplaires de la *Voix du Peuple*, qui sera illustrée de dessins contre la guerre. Il dresse une liste des délégués des Fédérations qui se rendront dans les meetings régionaux pour représenter la C. G. T., et il charge le Bureau confédéral d'intensifier la publicité en faveur de la Grève de 24 heures.

La Grève étant pour le lundi 16 décembre, les meetings régionaux se tinrent donc l'avant-veille, la veille et le jour même du mouvement.

Passons donc rapidement une revue d'ensemble de ces meetings par départements :

AVEYRON. — Deux meetings organisés par l'Union des Syndicats de l'Aveyron, l'un à Cransac, le 15 au matin, l'autre à Decazeville le 15 au soir. Il y eut foule de travailleurs à ces deux réunions.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — A Rochefort, le 15 décembre, 300 ouvriers écoutent Diem, délégué de la C. G. T.

CHER. — De nombreux meetings chez les Bûcherons. A Vierzon, 5.000 auditeurs applaudirent Bourderon, délégué confédéral.

ARDENNES. — Meetings à Sedan et à Charleville, où les travailleurs nombreux annoncent leur ferme intention de chômer le lendemain.

AUDE. — Meeting à Narbonne. Tous les Syndicats de la région : Lézignan, Cuxac-d'Aude, Coursan, Ormillan, Arnussan, Marcorignan, Fabrezan, Raissac-d'Aude, Saint-Laurent, etc., étaient représentés. Tous les travailleurs agricoles s'affirment contre la guerre.

ALLIER. — A Commentry et à Vichy, Loyau, de la C. G. T., parle devant une foule d'ouvriers.

GARD. — Le délégué Lefèvre parle dans cinq réunions : à Nîmes, à Vauvert, au Cailar, à Marsillargues, à Aimargues. Les paysans approuvent la C. G. T.

COTE-D'OR. — A Dijon, succès confédéral, malgré la police et l'intervention d'un député patriote

LOIRE. — A Rive-de-Gier, succès complet : 1.000 auditeurs, parmi lesquels de nombreuses femmes.

OISE. — A Creil, 300 auditeurs applaudissent des orateurs locaux.

RHONE. — Lyon prépare dans son meeting du 15 une journée révolutionnaire pour le 16, qui sera une victoire complète.

NORD. — Meeting à Lille, avec Pichon, de la C. G. T. L'agitation est grande dans tout le département.

SEINE-INFÉRIEURE. — Au Havre, le 13 décembre, la salle de la Maison du Peuple est trop petite pour contenir les protestataires. Rouen et Le Tréport ont envoyé des délégués.

HAUTE-VIENNE. — Réunion monstre à Limoges, le 15 décembre.

INDRE-ET-LOIRE. — A Tours, le dimanche 15, 4.000 travailleurs assistent au meeting et manifestent dans la rue.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — A Nancy, pays frontière, réunion réussie le 15 décembre.

VAR. — A Toulon, le dimanche 15 décembre, tous les ouvriers des arsenaux et les autres travailleurs assistent au meeting, qui fut superbe.

VOSGES. — De tous les coins du département où il y a des travailleurs organisés, il était venu des délégués à Epinal. Des drapeaux rouges défilèrent dans les rues, suivis de manifestants. Le meeting fut parfait.

LOIRE-INFÉRIEURE. — A Saint-Nazaire, réussite parfaite du meeting.

JURA. — A Saint-Claude, public enthousiaste et nombreux.

TARN. — Albi : 1.200 auditeurs.

HAUTE-GARONNE. — Toulouse réunit en un meeting superbe les travailleurs de la région.

SARTHE. — Au Mans, malgré les menaces du Conseil municipal, Rivelli, de la C. G. T., et de nombreux autres orateurs, font entendre de véhémentes protestations contre la guerre, et ils sont applaudis.

ISÈRE. — Grenoble a vécu une bonne journée de propagande et de protestation contre la guerre.

Tels furent les préliminaires de la grève de 24 heures. Nous n'avons pas noté toute une série de réunions locales qui eurent lieu également les 14 et 15 décembre. Il y eut de ces réunions notamment dans la Drôme, dans le Pas-de-Calais et dans presque tous les départements. Des meetings furent aussi interdits par les autorités : à Marseille, à Bordeaux, dans d'autres villes. Mais

on peut dire que dans toutes les organisations, dans les Comités, dans les Conseils syndicaux, partout l'agitation régnait, partout l'atmosphère protestataire se respirait à la veille du mouvement de 24 heures.

Ce que fut la Grève

PLUS DE SIX CENT MILLE CHOMEURS

Nous nous bornerons à rassembler par départements et par ville le nombre des grévistes protestataires. Nous le ferons rapidement et sans plus de commentaires.

On a médit de notre mouvement de 24 heures et cependant nous nous réjouissons de ce que le nombre des chômeurs a dépassé celui des effectifs confédéraux. Spontanément, sans préparation aucune, 600.000 travailleurs qui obéissent à un mot d'ordre venu d'un Congrès extraordinaire, organisé en quinze jours, cela ne constitue pas un échec.

La guerre n'était que menaçante ; si elle avait été dans les faits, les 600.000 auraient fait rapidement des petits, et qui sait si alors, la mobilisation ouvrière n'aurait pas été générale?

Rassemblons donc les renseignements qui nous ont été fournis par les organisations au lendemain du 16 décembre 1912.

A PARIS ET EN BANLIEUE

L'Union des Syndicats de la Seine avait fait distribuer dans ses Comités Intersyndicaux des arrondissements parisiens et de la banlieue la carte de grève que voici :

UNION DES SYNDICATS OUVRIERS

du Département de la Seine

CONTRE LA GUERRE !

Carte de la Grève de Protestation

du LUNDI 16 DÉCEMBRE 1912

A l'ordre de mobilisation, les travailleurs répondront par la Grève Générale révolutionnaire.

Plutôt l'insurrection que la guerre.

Signature du Porteur,

Ces cartes furent réparties dans 33 permanences et distribuées aux grévistes, ce qui a permis à l'Union des Syndicats de la Seine d'affimer qu'il y a eu à Paris et en banlieue *120.000 chômeurs volontaires*.

Dix meetings ont été tenus à Paris et dix autres en banlieue, et c'est dans ces 20 meetings que les 120.000 grévistes, accompagnés de leur famille, se sont rassemblés.

Voici ce que disait, le lendemain, le Bureau de l'Union des Syndicats :

« *Malgré un temps épouvantable, les salles furent insuffisantes. Dans plusieurs endroits, il fallut tenir plusieurs réunions improvisées dans les salles qui purent être trouvées aux alentours.*

« *Partout dans les auditoires l'enthousiasme régnait ; on sentait que chacun était heureux du résultat obtenu.*

« *Dans plusieurs endroits où la police tenta de vouloir jouer un rôle trop grand dans le mouvement, elle fut reçue assez brutalement.*

« *L'intervention ridicule des commissaires de police dans les réunions ne fut pas prise au sérieux ; ces pauvres diables, juchés sur les tribunes, y faisaient triste mine sous les huées des assistants et l'ironie des orateurs.*

« *Nous ne parlerons pas de la manœuvre de la dernière heure du préfet de police, Lépine, qui, pour rassurer la bourgeoisie en faisant voir qu'il veillait, fit opérer des descentes de police dans différentes permanences immédiatement après la cessation de la distribution des cartes, c'est-à-dire à cinq heures du soir, pour soi-disant saisir ces cartes.* »

EN PROVINCE

Nous n'avons eu des renseignements précis que de 41 départements. Dans les autres, il y eut certainement des chômages partiels. Dans certains coins isolés, il y eut certainement des protestataires obéissant au mot d'ordre confédéral. Mais, quoique l'on ait pu dire ou écrire, il n'en reste pas moins que nous n'exagérons rien quand nous disons qu'il y avait une armée de 600.000 chômeurs dressés contre la guerre, décidés à appliquer la grève générale à la mobilisation.

Aux 120.000 grévistes de la Seine, s'ajoutent les 60.000 du Rhône, les 50.000 des Ardennes, les 20.000 du Pas-de-Calais, les 15.000 du Nord, les 12.000 de l'Ille-et-Vilaine, les 8.000 de l'Aveyron et les 10.000 de la Loire. Et déjà nous trouvons-là un total de près de 300.000 grévistes pour 8 départements.

Voici, par départements, les renseignements, tels que nous les avons reçus :

RHONE. — L'Union départementale a noté qu'il y avait plus de 60.000 chômeurs pour le département. A Lyon la journée a été superbe, et à Tarare, Oullins, Villeurbanne, Givors, il y eut de nombreux chômeurs.

SEINE-INFERIEURE. — A Elbeuf, chômage chez les débardeurs et dans le Bâtiment, quelques chômeurs dans le Textile. Au Havre, 5.000 chômeurs ont fait pointer leur carte confédérale. A Dieppe, il y eut chômage partiel.

AIN. — Chômage complet chez les carriers et tailleurs de pierre de Villebois. Important chômage à Oyonnax chez les ouvriers en peignes.

AISNE. — A Saint-Quentin, 3.500 grévistes du Textile, de la Métallurgie et du Bâtiment.

ALLIER. — Chômage général chez les carriers de Montivy.

ARDENNES. — 1.500 grévistes à Sedan dans le Textile. Grève générale des métallurgistes dans la vallée de la Meuse. Chômage partiel chez les carriers. — Total pour le département : 50.000.

NORD. — A Saint-Amand, 3.000 chômeurs : Métallurgistes, Mineurs, Faïenciers. A Somain, 1.200 chômeurs mineurs. A Valenciennes et Denain : 5.000 chômeurs.

COTE-D'OR. — A Dijon, les Verriers, le Bâtiment ont pris part à la grève.

LOIRE. — A Rive-de-Gier, 2.500 chômeurs : Métallurgistes, Mineurs, Verriers. A Saint-Etienne, 80 p. 100 des Mineurs ont chômé, la totalité des Verriers et beaucoup d'ouvriers du Bâtiment. A Firminy, 90 p. 100 des Mineurs et ouvriers du Bâtiment ont chômé. A Roanne, la grève fut générale dans toutes les corporations et la manifestation réunit 15.000 protestataires.

MAINE-ET-LOIRE. — 900 chômeurs aux ardoisières de Misengrain. Chômage complet chez les Granitiers de Bécon. A Angers, chômage partiel. A Trélazé, chômage complet chez les Allumettiers et dans les ardoisières.

OISE. — A Creil, chômage complet dans une usine métallurgique, partiel dans les autres. Chômage chez les Cordonniers à Liancourt, chez les Tabletiers de Hermes, chez les Verriers de Saint-Germer et chez les Bûcherons de la Neuville-en-Hez.

PAS-DE-CALAIS. — Chômage partiel à Boulogne-sur-Mer ; 15.000 grévistes chez les Mineurs du Bassin houiller ; chômage général chez les Dockers et les ouvriers du Bâtiment, partiel chez les Tullistes.

PYRENÉES-ORIENTALES. — A Estagel, 400 chômeurs paysans et de différentes professions A Rivesaltes, 1.500 chômeurs.

FINISTÈRE. — Quelques centaines de chômeurs à Quimper, 500 à Pont-l'Abbé, très peu à Brest.

GARD. — A Alais, 90 p. 100 des mineurs ont chômé. Dans les basses plaines, depuis Vauvert jusqu'à Aiguesmortes, plus de 10.000 travailleurs agricoles ont fait la grève.

GIRONDE. — A Bordeaux, on a compté 4.000 chômeurs ayant retiré leur carte de grève.

HERAULT. — Le chômage fut complet à Béziers et à Cette ; partiel à Montpellier. Il y eut 800 chômeurs chez les Agricoles de Marsillargues.

ILLE-ET-VILAINE. — A Rennes, on a compté 1.500 chômeurs de toutes professions. A Fougères, la grève fut complète dans les 30 usines de chaussures avec 8.000 grévistes. Les granitiers des environs de Fougères ont chômé au nombre de 500.

INDRE. — On nous a signalé des chômeurs dans bon nombre de localités, mais pas très nombreux.

INDRE-ET-LOIRE. — A Tours, on a compté près de 4.000 chômeurs.

AUDE. — Dans la région de Narbonne, chômage presque complet chez les Travailleurs agricoles.

AVEYRON. — Dans tout le bassin houiller, de Cransac à Decazeville, le chômage fut complet chez les Mineurs.

BOUCHES-DU-RHONE. — Grève complète aux Chantiers des Constructions navales de Port-de-Bouc et à l'Estaque, chez les terrassiers et ouvriers du Bâtiment.

CHER. — Il y eut très peu de chômeurs à Bourges. Par contre, à Vierzon, Jussy-le-Chaudrier, Dun-sur-Auron, Châteauneuf, Levet, La Chapelle d'Angillon, Poëcy, Mareuil-sur-Arnon, Parges-en-Septains, Mehun-sur-Yèvre et Saint-Florent, il y eut chômage presque complet.

CORRÈZE. — A Brive, chômage important.

DROME. — A Romans, il y eut 4.000 chômeurs à la manifestation.

ISÈRE. — On enregistra 1.200 chômeurs à Grenoble. Dans tout le bassin houiller de La Mure, le chômage fut complet. Chômage complet à Vienne où 10.000 chômeurs manifestèrent.

JURA. — Grève à peu près générale à Saint-Claude, et chômage partiel dans bon nombre de localités du Jura.

LOIRE-INFERIEURE. — Pour Indret, Couëron et Nantes, on a enregistré 8.000 chômeurs. A Saint-Nazaire, la grève fut générale sur le Port et chez les Marins ; elle fut presque complète dans la Métallurgie.

LOT-ET-GARONNE. — Chômage complet aux usines de Fumel.

MANCHE — A Cherbourg, il y eut un bon millier de grévistes.

MAYENNE. — Le chômage a été complet à Renazé. Il y eut chômage partiel à Segré et à Louvigné-du-Désert. Tous les chantiers furent désertés.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — Le chômage fut important à Nancy dans la Chaussure. Il fut moindre dans le Bâtiment et les métaux.

MORBIHAN. — Malgré les menaces de répression, il y eut près de deux mille grévistes à Lorient. Quelques centaines d'ouvriers de l'arsenal s'étaient joints à ceux de l'industrie privée.

SAONE-ET-LOIRE. — Les mineurs de Montceau-les-Mines ont fait la grève générale. Les mineurs et les verriers d'Epinac ont chômé également.

HAUTE-SAVOIE. — A Annecy, le chômage a été complet.

VOSGES. — Chômage général à Gérardmer, chez les carriers, et partiel dans d'autres corporations.

SOMME. — La grève fut générale dans le Vimeu. Les communes de Friville, Escarbotin, Béthencourt, Feuquières, Fressenneville, Allenay, Woincourt chômèrent complètement. A Amiens, les principales usines ont fermé et le chômage fut quasi-général.

SEINE-ET-OISE. — Le nombre des grévistes fut évalué à 15.000 par l'Union des Syndicats. — A Versailles, 400 chômeurs ont retiré leur carte de grève ; à Pontoise, 300 ; à Argenteuil, 1.000 ; à Sèvres, 330 ; à Villeneuve-Juvisy, 1.100 ; à Arpajon, 250 ; à Conflans, Poissy, Triel, Maisons, Saint-Germain, environ 1.300 chômeurs. — A Villeneuve-Saint-Georges, les terrassiers des Sablières ont chômé au complet.

On a chômé également au Raincy, à Gagny, à Romainville, à Etampes, à Gometz-le-Chatel et Orsay.

On a chômé aussi chez les carriers à grès à Saint-Chéron, Boutigny et Cernay-la-Ville.

SARTHE. — Il y eut des chômeurs dans tout le département et la ville du Mans en compta 500 pour elle seule.

Telle fut notre grève de 24 heures.

Le Congrès extraordinaire nous avait tous réjouis et la grève nous avait réconfortés ; mais ce n'était pas fini.

Il fallut tout le mois de janvier pour qu'une éclaircie se produise dans l'histoire des Balkans. Entre temps, l'Autriche et la Russie avaient mobilisé l'une contre l'autre. La Turquie vain-

cue ne voulait quand même pas céder aux ultimatums des grandes puissances. A un conflit apaisé, un autre succédait et la menace de guerre était toujours aussi grave.

Notre agitation se continua par des meetings et des publications de toutes sortes. Il n'y eut pas de réunions syndicales, sans qu'il soit parlé de la guerre.

Le 25 février 1913, le Comité Confédéral prenait position sur la question, en demandant, aux organisations confédérées à affirmer leurs sentiments à l'égard des nouvelles mesures militaires. Il décidait également l'affichage, dans tout le pays, du manifeste ci-dessous :

Confédération Générale du Travail

Contre le retour à la loi de 3 ans

Ouvriers des villes !
Travailleurs des champs !

La réaction militariste réclame le retour au Service militaire de trois ans.

Le prétexte invoqué est l'augmentation des effectifs militaires résolus par l'Empire allemand.

Celui-ci, à son tour, invoque le réveil chauvin tenté par nos dirigeants.

Les gouvernements des deux pays veulent accroître le nombre des travailleurs encasernés, augmenter les charges militaires qui pèsent si lourdement sur la classe ouvrière.

Dans quel but ?

Dans l'esprit des dirigeants des deux pays, la menace ne doit-elle pas être suivie d'un conflit guerrier ?

N'est-ce pas pour le rendre inévitable que, de chaque côté de la frontière, se multiplient les excitations chauvines et militaristes ?

Cette dualité meurtrière pour le Prolétariat ne peut cesser que par le rapprochement entre les deux peuples.

Déjà le Secrétariat ouvrier International a commencé cette œuvre. Poursuivons la réalisation complète de cette union nécessaire en nous opposant au retour du service militaire de trois ans ; en combattant vigoureusement les nouvelles charges militaires.

N'oublions pas que c'est dans la Paix que le mouvement syndical peut prospérer et grandir ; que c'est dans la Paix que la classe ouvrière peut poursuivre son œuvre d'émancipation.

Dans les circonstances présentes, c'est le devoir de la Confédération Générale du Travail d'attirer l'attention de ses organisations sur les graves questions posées.

Elle compte sur chacune d'elles pour mener à bien la campagne de protestation rendue nécessaire par les menaces des réacteurs.

Elle fait appel à la vigilance de tous les travailleurs pour que ne se réalisent pas ces nouvelles mesures militaires, plus exactement dirigées contre le prolétariat.

Nulle organisation, nul prolétaire ne peuvent rester inactifs, sans encourir de graves responsabilités.

L'inaction serait permettre l'exécution d'un programme dont l'aboutissant est la Guerre.

Préparons-nous à participer à toute agitation, afin de montrer que la classe ouvrière et paysanne est hostile au service de trois ans et aux dépenses guerrières qui l'accompagnent.

Fidèles aux motions de nos Congrès, nous crions à tous, au moment du danger :

Ouvriers, Paysans ! le service de trois ans, les armements nouveaux ?

C'est l'alourdissement de la servitude militaire qui pèse sur vos fils ;

Ce sont, causées par les impôts en perspective et par l'absence de bras utiles à la production, de nouvelles augmentations du coût de la vie ;

Ce sont les pères, les mères privés pendant une année supplémentaire de leur soutien naturel ;

C'est une misère plus grande pour la chaumière ou le logis ;

C'est surtout, à brève échéance, le choc brutal, fratricide entre les peuples : la Guerre !

Prolétaires manuels et intellectuels !

Souvenez-vous que votre véhémente protestation, au moment de la tension d'Agadir, évita la collision sanglante entre les deux peuples allemand et français.

Ouvriers de l'usine, du chantier, du bureau et du champ, contre la loi de 3 ans, contre les armements nouveaux, dressez-vous ! Manifestez votre horreur du chauvinisme idiot et du patriotisme intéressé !

Le Comité Confédéral.

Des cartes postales illustrées furent par ses soins éditées.

La campagne se poursuivit crescendo, par articles de presse et réunions multiples à travers le pays.

Partout, notre point de vue ouvrier, notre souci des intérêts

supérieurs de l'humanité, furent exposés en opposition à la thèse des réacteurs chauvins.

Dès le début de la campagne, la C. G. T., par la voix de ses militants, fit connaître à l'opinion publique, que le projet de loi funeste n'apporterait aucune force nouvelle à la défense nationale, mais aurait pour conséquence immédiate de créer plus de malaise, dans l'évolution industrielle et, partant, de porter atteinte aux revendications ouvrières.

Afin d'accentuer l'allure de la protestation ouvrière, une manifestation publique, la première en date, avec le concours des délégués de province, fut organisée à Paris, sur le terrain de la commune du Pré-Saint-Gervais.

Le dimanche 16 mars, plus de deux cent mille travailleurs répondirent à l'appel de la C. G. T. et de l'Union des Syndicats de la Seine.

La protestation fut immense et trouva écho jusque dans les régions les plus reculées du pays. Les journaux bourgeois, acquis cependant au projet gouvernemental, ne purent faire le silence, sur cette démonstration de la volonté ouvrière.

Le Premier Mai fut l'occasion de renouveler, nationalement, cette protestation.

Au mois de mai, le président du Conseil des ministres, dans le but de faire pièce aux manifestations populaires, et pour rallier une majorité qui se montrait hésitante en face du courant de protestation, déclarait, dans un discours tenu à Caen, son intention formelle de maintenir une année de plus les soldats libérables en septembre de la même année.

Saisissant les raisons vraies de ce coup d'Etat, le Comité confédéral, faisant appel à la réprobation de tous, lançait la proclamation suivante :

Confédération Générale du Travail

COUP DE FORCE !

(Ma Volonté est de maintenir sous les drapeaux les soldats libérables. — Discours de Barthou, à Caen.)

« Les soldats libérables en septembre prochain resteront encore douze mois à la caserne », a dit Barthou dans son discours de Caen.

D'un mot et d'un trait de plume, nos gouvernants imposent à toute une génération une inutile et criminelle aggravation de la servitude militaire.

C'est là un coup de force !

Une fois de plus, la République se ravale au rang des régimes les plus abjects.

Les raisons d'une pareille décision ?

Enrichir les requins internationaux constructeurs d'armements ; entretenir au Maroc une armée d'occupation de plus de 100.000 hommes ; préparer une main-mise nouvelle de la réaction sur les destinées de ce pays.

Au prix de beaucoup de sacrifices et d'une action ininterrompue, nous sommes parvenus à affaiblir l'esprit militaire, diminuer la puissance du Militarisme au bénéfice du développement économique du pays.

Les projets gouvernementaux, enlevant au travail utile et fécond 160.000 hommes de plus, jetant dans le gouffre des œuvres de mort des milliards supplémentaires, arrêteraient cet essor si nécessaire à l'extension du mouvement syndical et au progrès de l'Humanité.

Aussi, disons-nous au Prolétariat :

Un grave danger nous menace !

Pour l'éviter, un grand effort est indispensable. Cet effort, nous devons le réaliser.

Toutes les fois que la Classe ouvrière a apporté dans sa protestation une grande vigueur, une rare ténacité, elle a fait reculer ses adversaires.

Nous sommes à un moment où se décident les destinées de tout un peuple. Notre voix, plus forte que jamais, doit se faire entendre.

La décision du Gouvernement relative au maintien à la caserne de la classe libérable montre sa résolution d'imposer, malgré la protestation du pays, la loi de trois ans.

Contre ce coup de force, il faut nous dresser dans un élan irrésistible.

Prenons la défense de nos frères encasernés.

En divers centres vont être organisées de grandes démonstrations ; elles seront l'occasion d'affirmer notre volonté de sauvegarder, contre la réaction, notre avenir.

Tous, organisations et militants, préparons-nous à ce grand effort !

En face de toutes les forces du passé, dressons toutes les espérances de l'avenir !

Classe Ouvrière,

Sois prête à répondre à l'appel de tes groupements, afin qu'aux rendez-vous fixés, imposante par le nombre, soit la levée en masse des Prolétaires.

Nous voulons qu'en septembre prochain nos frères soldats soient libérés.

A bas les trois ans !

Le Comité Confédéral.

Ne voulant pas borner sa protestation contre cette illégalité à ce simple manifeste, il décidait d'organiser à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux et Rennes, de grands meetings régionaux. L'appel suivant fut lancé :

Le Bureau confédéral adresse aux Unions de Syndicats et aux Bourses du travail de Lyon, Marseille, Bordeaux et Rennes une circulaire par laquelle, il leur demande d'organiser à la date du 1er juin une démonstration régionale populaire.

Les Bourses du travail et les Unions de Syndicats sus-indiquées devront s'inspirer de ce qui a été fait le 16 mars dernier, à Paris, sur le terrain du Pré-Saint-Gervais. Elles devront chercher un emplacement capable de contenir le plus possible de protestataires et où des tribunes pourront être dressées.

Elles feront appel aux Bourses du travail du département et des régions voisines pour qu'elles envoient des délégations nombreuses à la démonstration régionale.

Qu'elles comprennent bien que le Comité confédéral leur demande de faire une mobilisation ouvrière pour une concentration régionale. Les meetings ne peuvent pas se borner à quelques centaines d'auditeurs, ils doivent réunir des milliers de protestataires.

C'est donc un gros effort que nous demandons à ces quatre organisations de province.

Dans ce même laps de temps, les soldats libérables, justement émus de cette violation du contrat qui les liait à l'Etat, firent, dans plusieurs villes, spontanément entendre leurs cris de mécontentement.

Le gouvernement effrayé, et qui cependant était le seul responsable de ces incidents, recourut comme ses prédécesseurs à la seule méthode répressive.

Les compagnies de discipline et les bagnes militaires, voilà ce que nos ministres républicains trouvèrent pour remédier à la crise qu'eux-mêmes avaient ouverte.

Poussant plus avant dans la voie de l'arbitraire et de l'incohérence, le gouvernement, pour masquer ses propres fautes, voulut rendre les organisations syndicales responsables des mutineries militaires.

L'idée d'un complot fut lancée dans la circulation, l'œuvre du « Sou du soldat » fut considérée comme ayant été l'agent d'exécution de ce commencement de sédition militaire.

Des perquisitions furent opérées à travers tout le pays, tant chez les militants ouvriers, qu'au siège des organisations.

Loin de caner, la C. G. T. fit, aux cambriolages gouvernementaux, la réponse qu'il convenait :

RÉPONSE

aux Cambriolages du Gouvernement

Le gouvernement Barthou-Etienne vient de surpasser les procédés policiers de l'Empire.

La police devient l'unique moyen de gouverner.

Discuter et combattre la loi de trois ans est un délit. Dénoncer le coup de force gouvernemental, c'est s'exposer aux rigueurs policières.

Dans une matinée, des centaines de perquisitions ont été opérées, tant à Paris qu'en province. Partout, le siège des organisations ouvrières a été cambriolé par les argousins du préfet de police Hennion.

Dans les casernes, les soldats sont soumis au régime ignoble du mouchardage : leurs paquetages sont fouillés en leur absence, leurs lettres les plus intimes sont décachetées, leurs conversations sont épiées et dénaturées pour servir à la répression. C'est le terrorisme policier qui règne dans les garnisons.

Les gouvernants veulent essayer d'établir une relation directe entre l'action ouvrière et la protestation légitime des milliers de soldats dans les casernes.

Le gouvernement sait que cela est inexact. Il sait que la protestation spontanée des soldats est la conséquence directe de sa décision de les maintenir un an de plus à la caserne.

Mais, pour ses besoins de réaction, il n'hésite pas à recourir aux moyens de diversion les plus bas et les plus misérables

Les perquisitions ont été opérées hors la présence des militants. Que, demain, des pièces compromettantes soient soudainement découvertes parmi les papiers et les livres que la police a emportés, nous déclarons, aucune garantie légale ne nous ayant été donnée, qu'elles auront été forgées pour les besoins de l'accusation.

Sans doute, l'action poursuivie par nous depuis plus de quinze ans devait nécessairement éveiller parmi le peuple-soldat des sentiments de dignité et de justice.

Mais cette action eut été impuissante à soulever des militaires, si les gouvernants n'étaient pas venus broyer leur cœur par leur décision illégale et la violation des engagements pris.

Quoi ? D'un seul mot, la vie de toute une génération de jeunes gens serait bouleversée, atteinte dans son avenir et on ne voudrait pas que les intéressés protestent !

Comment, à l'heure où les impatiences du départ de la caserne s'accusent partout avec force, nos gouvernants, au mépris de tous droits, malgré la volonté exprimée par la classe ouvrière

et paysanne, osent décider la prolongation du séjour à la caserne !

Et l'on voudrait que les soldats subissent sans mot dire la volonté des dirigeants ?

Les gouvernants veulent paraître surpris des soulèvements militaires. Ils voudraient que nous en endossions la responsabilité et ils poussent la lâcheté jusqu'à en rechercher les causes dans nos institutions de solidarité.

Pour nous, la colère des soldats est légitime et la classe ouvrière ne leur ménagera pas ses sympathies.

Demain, les pères et les mères vont se dresser sur le chemin des bagnes africains pour défendre leurs enfants. Les pères et les mères de famille ne permettront pas que les gouvernants acculent leurs gars au suicide ou qu'ils les mutilent devant leurs Conseils de guerre.

Quel complot inventerez-vous, chez qui cambriolerez-vous, Messieurs les Gouvernants, si demain vos gendarmes sont impuissants à contenir la révolte de ceux qui ont des enfants à sauver des griffes de vos chaouchs?

Que vous vouliez aujourd'hui faire tomber le poids de votre faute sur la C. G. T., c'est dans l'ordre. Que contre elle se coalisent les conservateurs de toutes nuances, c'est également dans l'ordre des choses bourgeois et capitaliste. Par là, ils apportent un témoignage de la valeur de l'action confédérale. En s'efforçant d'ameuter par leur presse les colères de l'opinion, nos réacteurs montrent la C. G. T. comme la force vive qui, au-dessus de la décomposition sociale, s'élève et grandit.

Nous sommes donc fiers de recevoir les coups qui nous sont portés ; ils constituent un stimulant précieux et ils donnent à la situation présente une grande clarté, en faisant apparaître l'organisation ouvrière comme un facteur de révolution et de progrès.

Aussi, disons-nous que, quoi qu'il arrive, le mouvement ouvrier est au-dessus des attentats dirigés par notre République contre la liberté des citoyens et contre leurs droits. Il poursuivra son œuvre de propagande et d'action, seule sauvegarde des garanties conquises dans le passé sur la réaction.

Qu'on le sache bien, l'organisation syndicale restera debout, plus vivante que jamais. Les arbitraires, les illégalités dont elle est victime ne font que resserrer les liens qui, dans la C. G. T., unissent tous les travailleurs.

Les gouvernants peuvent donc être certains qu'à ces mesures policières nous répondrons par une recrudescence d'activité. Si l'opinion publique se laissait tromper, nous n'en resterions pas moins aussi décidés, aussi résolus.

Nous avons conscience, au milieu des reniements et des lâchetés des politiciens, de représenter les progrès de demain

Nous savons que, pour les assurer, il nous faut, dès à présent, garantir les libertés acquises, en ne permettant pas de les voir violées, sans que se dresse une vigoureuse et ardente protestation.

Sous quelle forme la C. G. T. organisera-t-elle cette protestation ?

Demain, la décision sera transmise aux organisations qui, dès à présent, doivent se préparer à faire face aux réactions de toute nature.

Que les organisations n'oublient pas qu'elles doivent se prémunir contre les mesures policières présentes et contre celles qui, demain peut-être, vont se faire jour.

Pour cela, qu'elles se souviennent que, par deux fois successives, on a voulu, en haut lieu, faire croire à des complots, et que, s'il y est réduit, le gouvernement ne manquera pas d'inventer quelque ridicule combinaison, grâce à laquelle, à de sottes perquisitions, feraient suite des arrestations arbitraires.

Malgré tout et malgré tous, nous avons la conviction que, de l'épreuve présente, des difficultés actuelles, la C. G. T. sortira grandie.

La persécution dont elle est victime constitue un levain plein de promesses, et c'est à leur moisson que, demain comme hier, nous allons nous attacher.

Que la C. G. T. soit dissoute et aussitôt elle se reconstituera sous des formes prévues et arrêtées.

La lutte de la classe ouvrière est une nécessité, elle est au-dessus des gouvernants ; arrêtée un moment, elle reprend de plus belle sous l'influence de ses meilleurs agents : l'exploitation capitaliste et la despotique domination des dirigeants.

Pour dévoiler ce qui se cache de honteux tripatouillages, de sordides intérêts derrière les déclarations mensongères du sinistre Etienne qui, depuis toujours, trafique de son mandat, la C. G. T. ne reculera devant aucun effort.

Aux assauts de la réaction, la C. G. T., hier, a su résister, il en sera de même pour les assauts d'aujourd'hui comme pour ceux à venir.

Elle appellera la classe ouvrière à barrer la route aux 3 ans, elle prendra, avec une vigueur plus grande la défense de ceux qu'on veut envoyer souffrir et peut-être mourir dans les bagnes militaires.

Ont signé :

LES MEMBRES DU COMITÉ CONFÉDÉRAL.

Malgré cette nouvelle vague de répression, malgré les menaces planant sur ses militants, la C. G. T. prit ouvertement la défense des soldats frappés et, dans les meetings provinciaux du 1er juin, qui, toute proportion gardée, connurent tous le succès de celui

du 16 mars, des affirmations de sympathie et de solidarité furent votées en faveur des mutins militaires.

Désireux de donner corps à l'idée de complot, suggérée par lui à la presse, le gouvernement Poincaré-Barthou-Etienne fit, le 1er juillet au matin, arrêter, tant en province qu'à Paris, 19 militants syndicalistes, parmi lesquels deux membres du Bureau confédéral.

Cette nouvelle scélératesse était consommée par des hommes politiques acculés aux pires moyens pour essayer de légitimer leur illégalisme et voiler leurs manœuvres réactionnaires.

Les arrestations des militants ouvriers avaient pour but de tenter d'accréditer dans l'opinion publique l'idée que des documents, d'une importance véritable, établissant la preuve de l'intervention des syndicalistes dans la fomentation des troubles militaires, avaient été saisis lors des perquisitions de juin. Elles visaient également un autre résultat : apeurer les parlementaires par le spectre révolutionnaire et rallier une majorité définitive pour le vote des 3 ans.

Ce qui confirme ce point de vue, c'est qu'à la suite de ces faits odieux, le Président du Conseil, Barthou, fit à la tribune de la Chambre un long discours, qu'il voulut rendre sensationnel, en parlant, sans d'ailleurs préciser, des menées antimilitaristes de la C. G. T.

Ne voulant pas laisser passer dans le silence ce réquisitoire mensonger et intéressé, le Comité confédéral se prononçait en faveur de la réponse suivante, qui fut adressée à tous les centres syndicaux du pays :

La C. G. T. reste debout

Après les perquisitions sont venues les arrestations de militants : dix-neuf d'entre eux sont déjà incarcérés.

Qu'espère le gouvernement?

Aurait-il la naïveté de vouloir supprimer le mouvement ouvrier et son organisation naturelle, la Confédération générale du Travail?

Qu'on se souvienne que l'assaut d'aujourd'hui a été précédé d'assauts identiques, et cependant la C. G. T. est restée debout, grandissant au milieu des difficultés.

Demain, comme hier, les désirs gouvernementaux ne se réaliseront pas.

Les ministres passent, la C. G. T. demeure et se développe.

Marquons que le nouveau coup du Pouvoir dépasse en criminelle inconscience tous les actes arbitraires passés.

Le but du gouvernement a été, en opérant ces arrestations, de consolider son autorité, de prolonger son existence. Craignant

d'échouer dans la réalisation de ses plans militaristes et réactionnaires, il a voulu, par ce nouveau coup de force, rassurer les uns, inquiéter les autres.

Quoi qu'il en soit, il fait montre d'impuissance.

Il y a cinq ans, au lendemain des tueries de Villeneuve-Saint-Georges, de nombreuses arrestations étaient opérées ; trois mois après, l'accusation s'effondrait misérablement. Il en sera de même aujourd'hui.

Malgré la campagne de haine des journaux chauvins, il sera impossible d'établir un lien entre les mutineries militaires et l'œuvre du Sou du Soldat.

Le Sou du Soldat est l'application d'un principe de solidarité ; les mutineries militaires ont été l'explosion spontanée des colères des soldats, indignés de la forfaiture gouvernementale.

Les apparences de complot que l'on veut donner à cette nouvelle scélératesse, en poursuivant solidairement, avec des militants parisiens, des travailleurs vivant à Bourges, Nantes, Saint-Malo, Rouen, Valenciennes, Epinac-les-Mines, ne tromperont personne.

Il ne s'agit là que de misérables manœuvres d'un Pouvoir aux abois.

Oui, l'organisation ouvrière est vivante ; les événements sociaux ne la trouvent jamais inactive ou insouciante.

Mais la C. G. T. a, dans le cerveau de tous ses membres, suffisamment conscience du caractère et de la vigueur de son action, pour, à tout moment, être à même de mesurer la valeur des événements dont elle est ou le témoin ou l'acteur.

Forte des sympathies de la classe ouvrière, elle se rit des mesures prises et des menaces dressées. Elle affirme une fois de plus que rien ne peut l'arrêter dans son œuvre de propagande et d'organisation.

Pour l'accomplissement de sa tâche, elle a cette force irrésistible, indestructible, d'être l'émanation directe du prolétariat en lutte contre les forces d'exploitation.

Les mesures gouvernementales viennent trop tard.

Le mouvement contre les trois ans a acquis une extension que l'intimidation ou la menace sont impuissantes à réduire.

Barthou, Etienne ont fait fausse route.

Au milieu de la décomposition sociale, qui se manifeste par l'arrogance nouvelle de la réaction et des partisans des régimes déchus, la C. G. T. apparaîtra comme la grande force de progrès, autour de laquelle tous les hommes épris de justice sociale doivent se grouper.

C'est, en effet, l'honneur de la C. G. T. d'être pour la bourgeoisie dirigeante un spectre menaçant, dont l'existence seule contraint les gouvernants aux pires folies et à l'arbitraire le plus abject.

TRAVAILLEURS,

La C. G. T., forgée de vos mains, reste debout, ardente et pleine d'énergie pour mener à bonne fin la lutte tracée par les résolutions de ses Congrès.

S'inspirant de l'esprit de ces résolutions, elle se déclare prête à faire front aux coups de force de la réaction.

Que chacun de vous redouble dans l'action entreprise. Préparons cet élan des masses, grâce auquel les victoires se gagnent.

Lutter contre les 3 ans, c'est également lutter pour la libération des nôtres, militants arrêtés et soldats frappés ; c'est travailler pour l'émancipation sociale.

LE COMITÉ CONFÉDÉRAL.

Perquisitions, arrestations ne pouvaient arrêter l'élan confédéral contre les 3 ans. La campagne se poursuivit partout avec une intensité accrue. Dans toutes les villes, dans toutes les agglomérations ouvrières, des meetings furent tenus, malgré les tracasseries et les embûches dressées par les préfets, sur l'ordre du gouvernement.

La manifestation de Paris, qui n'avait pu avoir lieu le 1er juin, par suite d'un nouvel acte arbitraire du Pouvoir, interdisant la commémoration des morts de la Commune, se tint le 13 juillet, au même endroit que celle du 16 mars. Y prirent part, tous les groupements sociaux avancés ; y parlèrent, tous les délégués venus de province pour assister à la Conférence nationale des 13, 14 et 15 juillet.

Son succès, malgré une chaleur torride, malgré l'époque des vacances, fut complet. Une fois de plus, la population ouvrière de Paris et de la Seine accourut affirmer sa volonté de résister aux menées chauvines.

La Conférence nationale des Fédérations et des Bourses, approuvant, à l'unanimité des organisations représentées, l'attitude prise par la C. G. T. sur la question, adopta la résolution suivante, fixant pour l'avenir la ligne de conduite que doit observer le mouvement ouvrier devant les événements qui peuvent surgir :

La troisième Conférence des Fédérations nationales corporatives et des Unions de Syndicats, réunissant des délégués de tous les centres organisés du pays, se réjouit de l'attitude adoptée par la classe ouvrière en face des projets militaires du gouvernement.

Elle constate que les dits projets ont créé dans l'opinion publique une vaste et durable agitation dont l'importance va grandissant. Elle prend acte des incidents militaires qui se sont produits dans certaines garnisons, incidents dont la responsabilité tout entière remonte au criminel abus de pouvoir qui a résolu de

maintenir une année de plus la classe légalement libérable en octobre prochain.

Elle renouvelle la déclaration du Comité confédéral disant qu'à ces incidents l'organisation ouvrière a été étrangère, convaincue qu'il ne faut voir en eux qu'une manifestation de l'évolution opérée dans les esprits sous l'influence des grandes idées de progrès et de revendication.

Armée des résolutions des Congrès confédéraux, la Conférence rappelle que c'est le devoir de tout salarié conscient de combattre de toute son ardeur l'extension de l'esprit militariste contraire au développement de la civilisation et à l'émancipation de la classe ouvrière.

Par ce rappel, la Conférence entend, en face de la répression faite d'arbitraire, affirmer que rien ne saurait arrêter l'organisation syndicale dans la lutte qu'elle proclame être au-dessus de toutes les puissances de compression et d'exploitation, puisque c'est contre elles qu'elle est dirigée.

Cette affirmation se justifie d'autant plus qu'elle se produit au lendemain d'arrestations opérées dans le but d'affaiblir le mouvement.

La Conférence, consciente de traduire et d'exprimer les sentiments du prolétariat, se déclare résolue à poursuivre l'agitation et à combattre, par tous les moyens en son pouvoir, les audaces d'une réaction plus arrogante par la veulerie parlementaire.

Elle invite les organisations ouvrières à redoubler d'activité et charge le Comité confédéral d'agir en vue de tirer parti de toutes les situations susceptibles de coordonner l'élan de réprobation manifestée par le monde ouvrier, seul victime du militarisme.

Sur les poursuites actuelles, la Conférence enregistre, aujourd'hui que le dossier est ouvert, tout l'odieux de ces poursuites, engagées afin d'établir une relation directe entre les incidents militaires et l'organisation syndicale.

De l'examen du dit dossier, il résulte que rien ne permet d'établir cette relation, et ainsi s'accuse le dessein du gouvernement qui, par ces mesures arbitraires, a voulu dérouter l'opinion publique et faciliter l'adoption des projets militaires, contre lesquels se dresse un nombre imposant de travailleurs.

CONCLUSION

Aujourd'hui, malgré l'effort des organisations ouvrières, malgré la protestation formidable de la classe productrice, la loi de 3 ans est votée. Est-ce à dire que notre agitation a été impuissante, stérile? Non pas ; il ne dépendait pas de nous que la loi soit ou non votée.

D'ailleurs, la victoire apparente des partisans des 3 ans et du gouvernement ne doit pas nous faire oublier les résultats obtenus. Tout d'abord, la nouvelle loi ne recevra application qu'en l'année 1916, c'est-à-dire dans trois ans. Ensuite, le service ne sera pas de 36 mois, mais de 32, grâce aux congés à long terme que le gouvernement fut obligé d'accepter. Enfin, fait qui prouve la force de notre mouvement d'opposition, la classe libérable ne sera pas maintenue à la caserne. Par un subterfuge habile, dont les conséquences funestes se feront sentir dans l'avenir, — l'incorporation à vingt ans — le ministère a caché sa capitulation de principe.

Enregistrons cette première victoire et continuons à mener la lutte contre ce retour vers le passé ; ce faisant, nous accomplirons notre mission de défense professionnelle, en même temps que nous combattrons, dans la loi de 32 mois, et sous une forme objective, l'esprit militariste, contraire à toute idée d'émancipation et de progrès.

Par ses batailles d'hier, par celles d'aujourd'hui et de demain, la C. G. T. s'affirme comme une force de progrès et de civilisation, qui ne se laisse guider dans son action journalière que par les seuls intérêts de classe qu'elle représente et par les aspirations sociales qu'elle porte en elle.

Cette brochure, résumant les campagnes contre la Guerre, contre les 3 ans, contre le Militarisme, constitue une page importante de l'histoire de notre mouvement ouvrier.

A travers l'exposé des faits, on peut discerner tout le côté social de notre syndicalisme. Aucune forfaiture, aucun arbitraire, aucune tentative criminelle dirigée contre l'humanité ne le trouve indifférent et désarmé. A l'avant-garde du prolétariat international, il mène bataille pour des intérêts nobles et élevés, pour un idéal supérieur.

Par l'éducation qui se dégage de son action, il construit pour demain autant qu'il détruit dans le présent. C'est là sa grande valeur aux yeux des contemporains éclairés et impartiaux ; c'est là sa force imbattable ; ce sera son plus beau titre de gloire devant l'histoire.

LE SOU DU SOLDAT

SON BUT

Le fait, pour un travailleur, d'être contraint d'abandonner, pour deux années, l'atelier, l'usine, le bureau ou le champ, ne pourrait justifier aucun abandon de ses relations et de ses sympathies.

Venu au Syndicat pour défendre ses intérêts et améliorer son existence, le Syndicat a pour devoir de lui prouver pendant ses deux années d'absence le principe de solidarité qui l'anime et son espérance de le voir revenir à lui aussitôt libéré de la caserne.

Transporté dans un nouveau milieu, transformé en auxiliaire répressif du capital et de l'exploitation, il est de première nécessité que ce camarade conserve, par des contacts réguliers, la nette notion de son devoir vis-à-vis de ses camarades exploités et que la hauteur de sa conscience soit le plus réel obstacle au rôle de brutalité rétrograde qu'exige de lui la classe exploiteuse.

Les salariés doivent rester unis au-dessus de toutes les vicissitudes de la vie. L'armée, la patrie, aucune croyance, aucun préjugé ne sauraient être une entrave à leur fraternelle cohésion, ni atténuer, même passagèrement, leur ardent espoir de voir un jour leur classe enfin libérée de la servitude capitaliste.

TABLE DES MATIÈRES

Les résolutions et les actes du Prolétariat (1867-1911). 3
Compte rendu du Congrès Extraordinaire (1re journée). 31
— — — (2e journée). 51
Préparation de la grève 82
Ce que fut la grève.............................. 87
Contre le retour à la Loi de 3 ans.................. 92
Conclusion 104
Sou du Soldat.................................... 105

ERRATUM

A la page 8, 18e ligne, lire *28 octobre 1900,* au lieu de 28 octobre 1890.

CGT LE PROLÉTARIAT CONTRE LA GUERRE ET LES TROIS ANS